

Haute-Garonne

le Département



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LES 5 PRIORITÉS

du Conseil départemental de la Haute-Garonne

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE en faveur des solidarités et de la justice sociale

Le Département s'engage au plus près des publics vulnérables en développant des actions de prévention, d'accompagnement et d'assistance tout au long de leur parcours de vie. Son intervention s'inscrit également dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion, afin de renforcer la justice sociale dans un cadre protecteur.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE dans la bifurcation écologique

Afin de favoriser notre adaptation au dérèglement climatique, le Département prend sa part dans la nécessaire bifurcation écologique. Liée à un impératif de justice sociale, elle nécessite la mise en œuvre de projets de mobilités structurants et concertés mais également la réalisation d'actions ambitieuses en termes de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE pour l'émancipation et la citoyenneté

Le Département a à cœur de mettre les valeurs d'égalité, d'intégration et d'émancipation au centre de son action, afin de permettre à toutes les Haut-Garonnaises et à tous les Haut-Garonnais de s'affirmer dans leur citoyenneté.

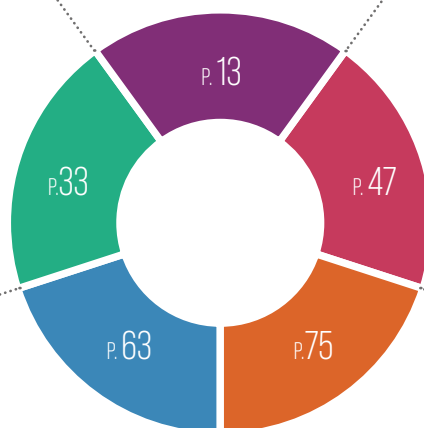
LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE pour l'aménagement équilibré de son territoire

Le Département s'attache à concilier les impératifs de justice sociale, de bifurcation écologique et d'émancipation avec les enjeux de valorisation et d'aménagement équilibré du territoire haut-garonnais.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE pour la transformation et la modernisation de son administration

La mise en œuvre des politiques publiques départementales doit tenir compte d'un impératif d'efficacité, de proximité et d'exemplarité, dans un contexte budgétaire contraint qui doit permettre de garder une capacité d'agir pour le territoire haut-garonnais.

Il est en cela nécessaire de tracer les perspectives de la transformation et de la modernisation de l'administration, en fixant le cadre dans lequel les démarches y concourant peuvent se déployer.



édito



J'ai placé ma présidence sous le signe de la justice sociale et de la nécessaire bifurcation écologique. Ces orientations ont guidé notre action publique pour cette première année pleine de mon mandat, de même que la modernisation de notre administration, nos politiques d'émancipation, de citoyenneté, et en faveur d'un aménagement équilibré du territoire.

En tant que chef de file de la solidarité humaine et territoriale, je vois une obligation morale pour un Département comme le nôtre de sanctuariser les dépenses qui leur sont liées dans un contexte budgétaire très contraint pour les départements, à l'heure où la demande sociale explose et où le besoin de proximité n'a jamais été aussi fort. Que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou âgées, les publics les plus fragiles, mais aussi pour accompagner les projets des communes et des intercommunalités.

2023 a également démontré l'accélération du changement climatique et nous avons dû, encore, affronter la sécheresse, des tempêtes inattendues et assurer la gestion de leurs conséquences. Prendre des décisions aujourd'hui dans la préservation de la ressource en eau, la biodiversité, les mobilités, le logement ou l'agroécologie est un impératif pour demain.

Le Conseil départemental agit ainsi pour construire une société solidaire et répondant aux enjeux écologiques de notre temps. Je porte cet engagement dans une logique de cumul des forces, avec pragmatisme et volontarisme.

Sébastien Vincini

*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

SOMMAIRE

HAUTE-GARONNE le Département	6
➤ 27 CANTONS EN HAUTE-GARONNE	6
➤ L'EXÉCUTIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	7
➤ LA COMMISSION PERMANENTE	7
➤ L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE EN 2023	8
➤ PLUS DE 170 MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC	10
➤ COMPTES ADMINISTRATIFS 2023	11

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE	13
en faveur des solidarités et de la justice sociale	
➤ ACTIONS SOCIALES POLYVALENTES DE PROXIMITÉ	14
➤ PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE	17
➤ AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	21
➤ ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE DÉTRESSE	24
➤ REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE ET INSERTION	26
➤ PRÉVENTION, ACCÈS AUX SOINS ET PROTECTION	28
➤ SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	30

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE	33
dans la bifurcation écologique	
➤ MISE EN ŒUVRE DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE	34
➤ MOBILITÉS, GRANDS PROJETS ET MOBILITÉS DOUCES	35
➤ EAU	38
➤ AGROÉCOLOGIE, CIRCUITS COURTS ET QUALITÉ ALIMENTAIRE	40
➤ PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ESPACES NATURELS	42
➤ LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE	44

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE 47

pour l'émancipation et la citoyenneté

- ÉDUCATION ET COLLÈGES 48
- JEUNESSES 51
- CULTURE ET MÉMOIRE 53
- SPORT 58
- VIE ASSOCIATIVE 59
- PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS 60
- PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 61
- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 62

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE 63

pour l'aménagement équilibré de son territoire

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 64
- INGÉNIERIE TERRITORIALE 66
- ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, EMPLOI 67
- NUMÉRIQUE ET TERRITOIRES 69
- TOURISME ET PATRIMOINE 72

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE 75

pour la transformation et la modernisation de son administration

- APPROFONDIR LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION 76
- AMÉLIORER LA RELATION À L'USAGÈRE ET À L'USAGER 77
- RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ 79
- ANCRER UN ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE DANS LES PRATIQUES ET LES MISSIONS 80
- ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 83
- MANAGER PAR LE SENS ET L'INNOVATION 85
- FAVORISER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES 88

RÉCAPITULATIF DÉPENSES TOTALES PAR POLITIQUE PUBLIQUE 89

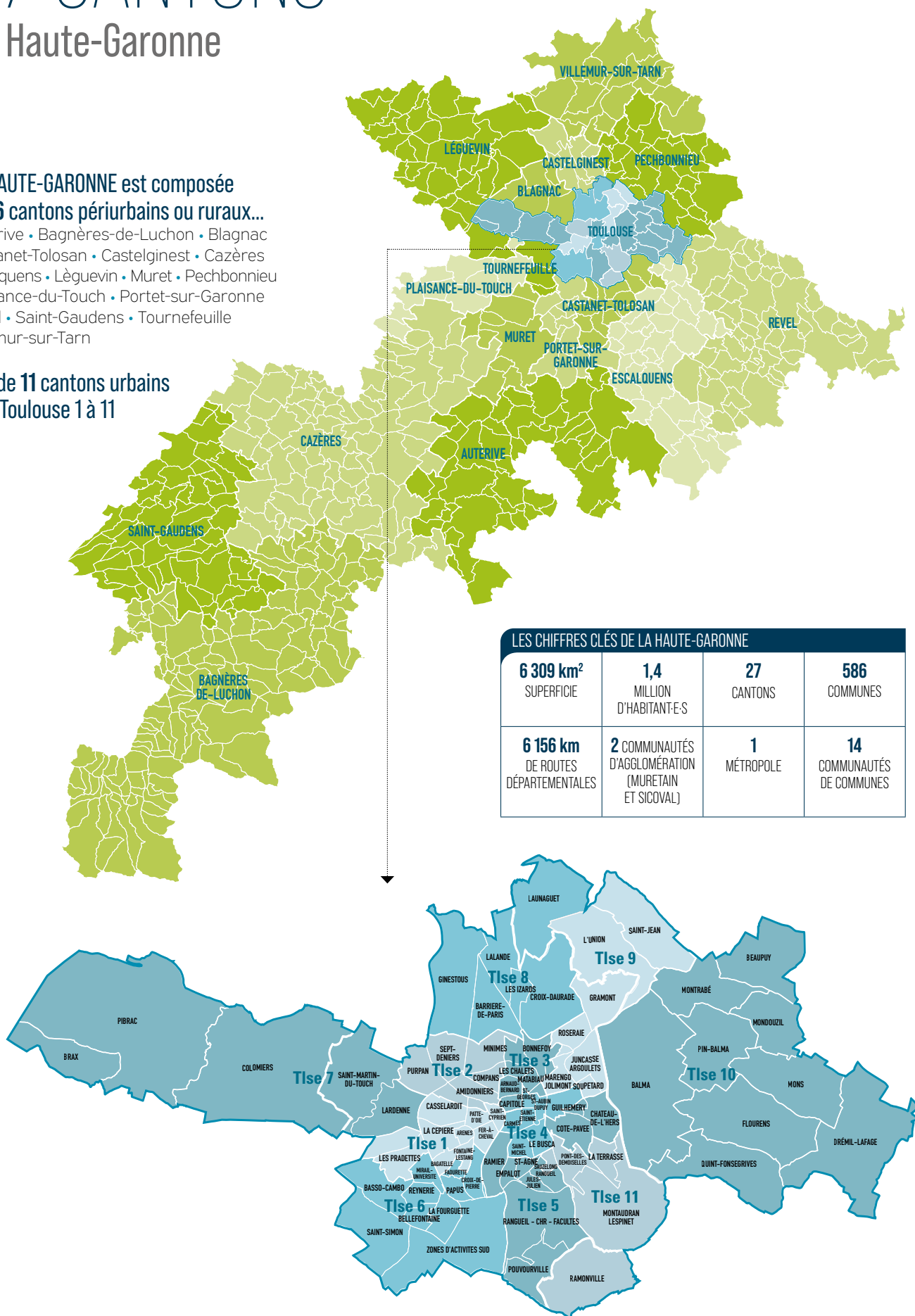
Budget principal

27 CANTONS en Haute-Garonne

La HAUTE-GARONNE est composée de 16 cantons périurbains ou ruraux...

Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac
Castanet-Tolosan • Castelnest • Cazères
Escalquens • Lègevin • Muret • Pechbonnieu
Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne
Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille
Villemur-sur-Tarn

...et de 11 cantons urbains de Toulouse 1 à 11



L'EXÉCUTIF

du Conseil départemental de la Haute-Garonne

VINCINI Sébastien

▶ Président
du Conseil
départemental



1^{re} VICE-PRÉSIDENTE

VEZAT-BARONIA Maryse

▶ Finances, Aménagement
et développement des territoires,
Prospective, Numérique



2^e VICE-PRÉSIDENT

GIBERT Vincent

▶ Éducation, Vie associative,
Valeurs de la République
et Mémoire



3^e VICE-PRÉSIDENTE

CROQUETTE Martine

▶ Mobilités, Infrastructures,
Routes



4^e VICE-PRÉSIDENT

SIMION Arnaud

▶ Action sociale de proximité,
Maisons des solidarités,
Insertion



5^e VICE-PRÉSIDENTE

MALRIC Line

▶ Sport,
Sport-santé



6^e VICE-PRÉSIDENT

FABRE Jean-Michel

▶ Transition écologique,
Mobilités douces,
Logement, Habitat



7^e VICE-PRÉSIDENTE

HARDY Isabelle

▶ Diversification
et déserrrement économique,
Économie Sociale et solidaire,
Emploi local



8^e VICE-PRÉSIDENT

BAGNÉRIS Bernard

▶ Agriculture durable,
circuits courts,
Agroalimentaire



9^e VICE-PRÉSIDENTE

FLOREUSSES Sandrine

▶ Dialogue citoyen,
Égalités, Jeunes



10^e VICE-PRÉSIDENT

GABRIELI Alain

▶ Personnes âgées,
Personnes handicapées,
Accès aux soins



11^e VICE-PRÉSIDENTE

VIEU Annie

▶ Protection
de l'enfance, Famille



12^e VICE-PRÉSIDENT

RIVAL Patrice

▶ Ruralité, Montagne,
Thermalisme



13^e VICE-PRÉSIDENTE

BOYER Anne

▶ Culture



14^e VICE-PRÉSIDENT

LLORCA Jean-Louis

▶ Politique de la ville



15^e VICE-PRÉSIDENTE

GEIL-GOMEZ Sabine

▶ Patrimoine, Personnel



QUESTEUR

HÉBRARD Gilbert

LA COMMISSION

permanente



Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département. Elle se réunit au moins 6 fois dans l'année.

Elle est composée de 43 conseillères et conseillers : le Président, les 15 vice-présidentes et vice-présidents, et 27 membres :

VINCINI Sébastien / VEZAT-BARONIA Maryse / GIBERT Vincent / CROQUETTE Martine / SIMION Arnaud / MALRIC Line / FABRE Jean-Michel / HARDY Isabelle / BAGNÉRIS Bernard / FLOREUSSES Sandrine / GABRIELI Alain / VIEU Annie / RIVAL Patrice / BOYER Anne / LLORCA Jean-Louis / GEIL-GOMEZ Sabine / HÉBRARD Gilbert / LECLERC Marie-Claude / DENOUVION Victor / POUMIROL Émilienne / GOJARD Loïc / BAYLAC Sandrine / BOUREAU Pascal / ARTIGUES Roselyne / SUAUD Thierry / MASELLA Lauriane / TARAVELLA Aurélien / EL KOUACHERI Zohra / KLOTZ Julien / COURADE Christine / FOUCHIER Dominique / FARCY Marie-Claude / CUJIVES Didier / LUMEAU-PRÉCEPTIS Aude / BOUTELOUP Jérôme / SAINT-AUBAIN Anaïs / LUBAC Christophe / HONVAULT Caroline / LAFFONT Didier / LAMANT Sophie / DUMOULIN Jean-Marc / LAURENTIES-BARRÈRE Céline / DEUILHÉ Serge

L'ASSEMBLÉE

du Conseil départemental de la Haute-Garonne en 2023



27 binômes femme-homme composent l'Assemblée départementale.

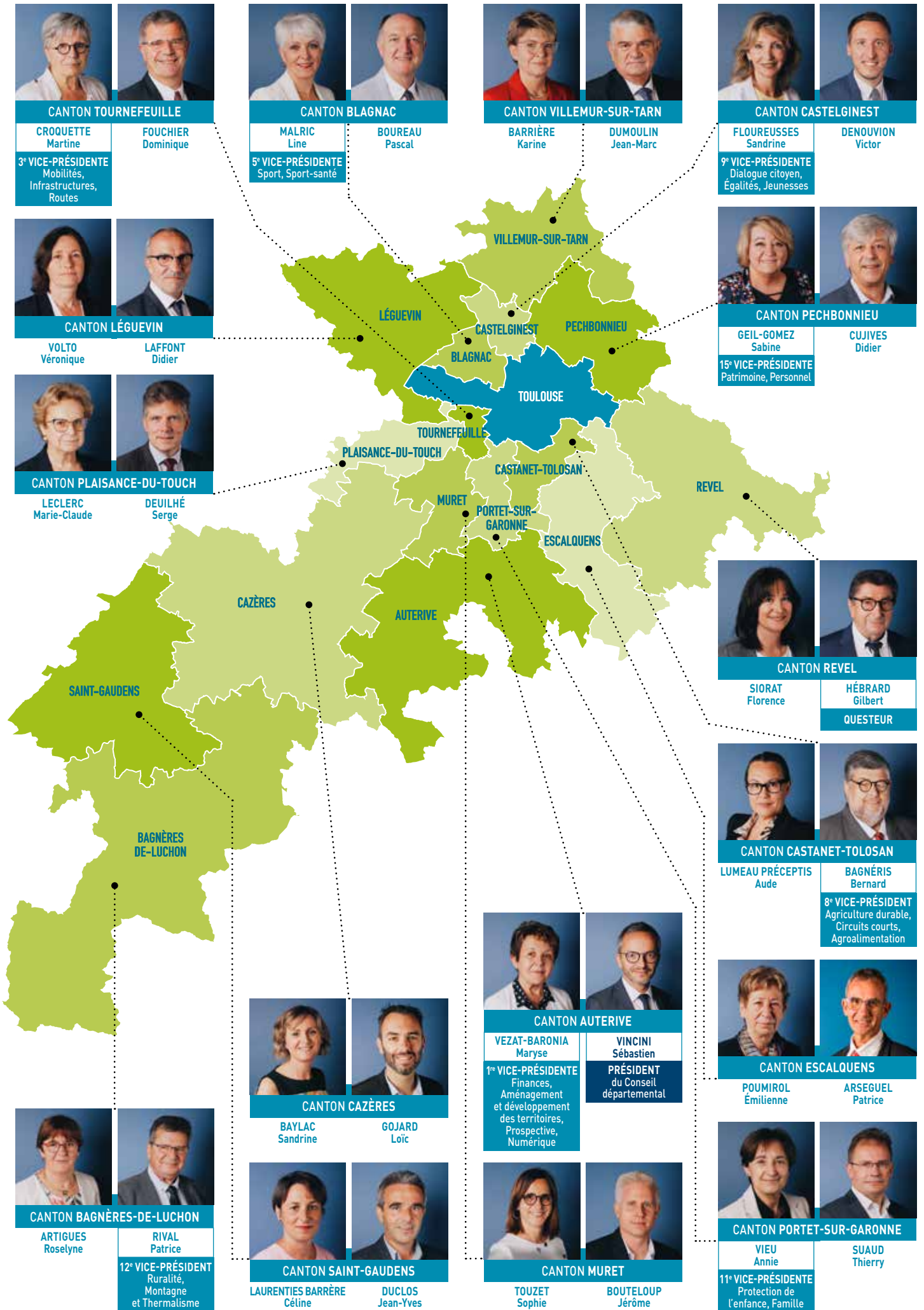
Ces **54 conseillères et conseillers départementaux** sont élu·es jusqu'en 2028, par scrutin binominal majoritaire à 2 tours.



Les conseillères et conseillers départementaux siègent dans au moins l'une des **commissions thématiques**.

Les commissions **étudient les dossiers** qui leur sont soumis, **étudient les rapports** soumis à l'Assemblée départementale (Session) et proposent des conclusions.





CANTON TOURNEFEUILLE

CROQUETTE Martine	FOUCHIER Dominique
3^e VICE-PRÉSIDENTE Mobilités, Infrastructures, Routes	

CANTON BLAGNAC

MALRIC Line	BOUREAU Pascal
5^e VICE-PRÉSIDENTE Sport, Sport-santé	

CANTON VILLEMUR-SUR-TARN

BARRIÈRE Karine	DUMOULIN Jean-Marc

CANTON CASTELGINEST

FLOREUSSES Sandrine	DENUVION Victor
9^e VICE-PRÉSIDENTE Dialogue citoyen, Égalités, Jeunesse	

CANTON LÉGUEVIN

VOLTO Véronique	LAFFONT Didier

CANTON PECHBONNIEU

GEIL-GOMEZ Sabine	CUJIVES Didier
15^e VICE-PRÉSIDENTE Patrimoine, Personnel	

CANTON PLAISANCE-DU-TOUCH

LECLERC Marie-Claude	DEUILHÉ Serge

CANTON REVEL

SIORAT Florence	HÉBRARD Gilbert
QUESTEUR	

CANTON CASTANET-TOLOSAN

LUMEAU PRÉCEPTIS Aude	BAGNÉRIS Bernard
8^e VICE-PRÉSIDENT Agriculture durable, Circuits courts, Agroalimentaire	

CANTON CAZÈRES

BAYLAC Sandrine	GOJARD Loïc

CANTON AUTERIVE

VEZAT-BARONIA Maryse	VINCINI Sébastien
1^{re} VICE-PRÉSIDENTE Finances, Aménagement et développement des territoires, Prospective, Numérique	
PRÉSIDENT du Conseil départemental	

CANTON ESCALQUENS

POUMIROL Émilienne	ARSEGUEL Patrice

CANTON BAGNÈRES-DE-LUCHON

ARTIGUES Roselyne	RIVAL Patrice
12^e VICE-PRÉSIDENT Ruralité, Montagne et Thermalisme	

CANTON SAINT-GAUDENS

LAURENTIES BARRÈRE Céline	DUCLOS Jean-Yves

CANTON MURET

TOUZET Sophie	BOUTELOUP Jérôme

CANTON PORTET-SUR-GARONNE

VIEU Annie	SUAUD Thierry
11^e VICE-PRÉSIDENTE Protection de l'enfance, Famille	

PRÈS DE 170 MÉTIERS

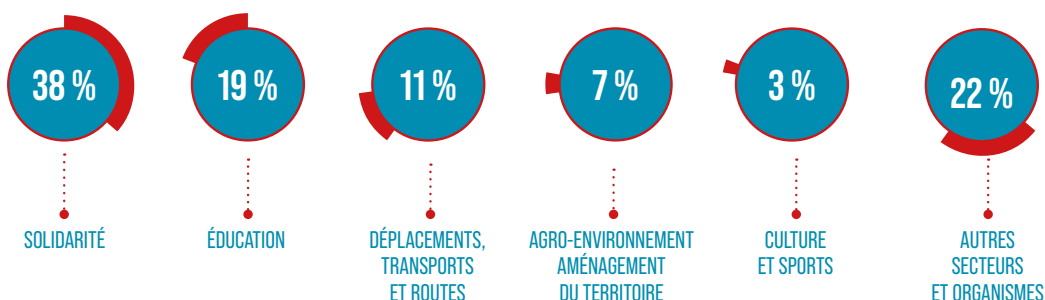
au service du public

LE CHIFFRE

au 31 décembre 2023

7 308 Effectif total
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

EFFECTIF PAR MISSION



RÉPARTITION PAR GENRE



LES AGENT·E·S PAR MISSION

2 809
AGENT·E·S

Solidarité

1 682 travaillent dans les territoires (DTS/MDS)

441 assistantes et assistants familiaux

131 à la **Maison départementale des personnes handicapées**

16 au **Centre départemental de planification et d'éducation familiale**

21 à la **Maison des adolescents**



493
AGENT·E·S

Agro-environnement et aménagement du territoire



1 388
AGENT·E·S

Éducation

1 318 agent·e·s dans les **99 collèges publics du Département**



255
AGENT·E·S

Culture et sports

81 à la **médiathèque**

79 aux **archives départementales**

22 dans les **musées départementaux**

22 à la **promotion des arts vivants et visuels**



788
AGENT·E·S

Déplacement, transports et routes

744 à la **voirie départementale** dont :

500 dans les **8 secteurs routiers répartis sur le département**

44 agent·e·s aux **transports**



1 575
AGENT·E·S

Autres secteurs et organismes

Moyens généraux

Vie institutionnelle

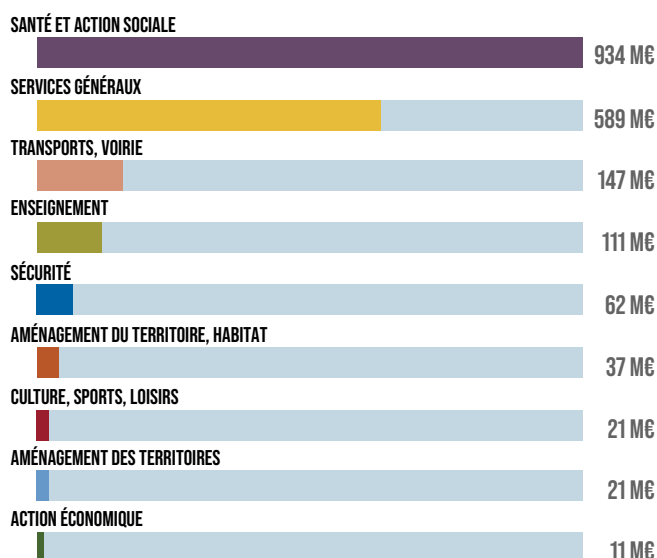
Organismes divers



COMPTES administratifs 2023

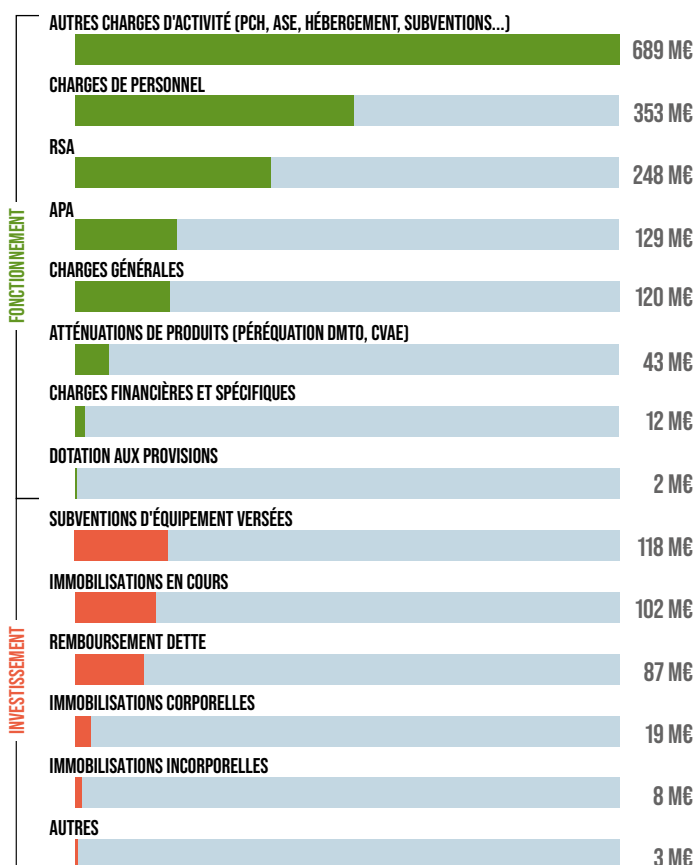
Budget principal par fonction

Dépenses totales 1 933 M€

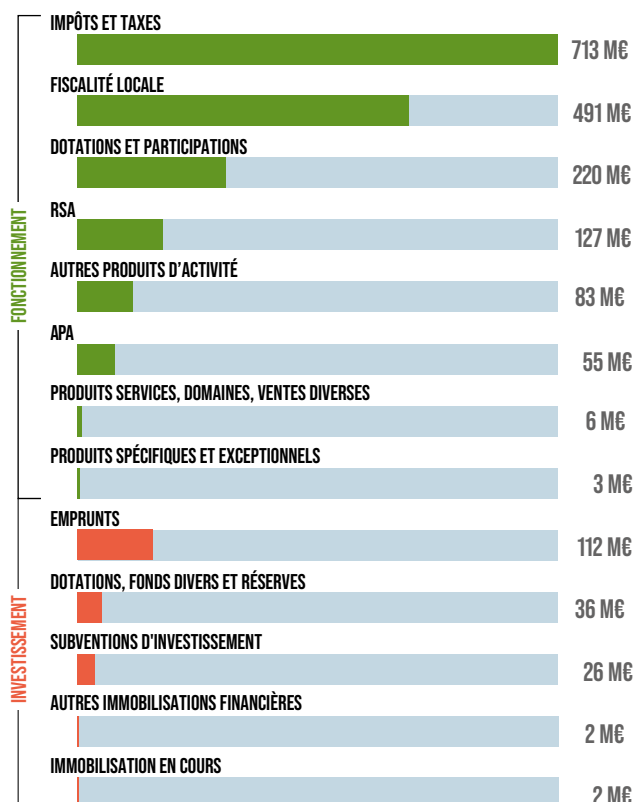


Budget principal par nature

Dépenses totales 1 933 M€



Recettes totales 1 876 M€



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

en faveur des solidarités et de la justice sociale



Le Département s'engage en faveur des solidarités et de la justice sociale, au plus près des publics vulnérables en développant des actions de prévention, d'accompagnement et d'assistance tout au long de leur parcours de vie. Son intervention s'inscrit également dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion, afin de renforcer la justice sociale dans un cadre protecteur.

Actions sociales polyvalentes de proximité	9 062 473 €
Prévention et protection de l'enfance	249 767 340 €
Autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	408 986 952 €
Accompagnement des situations de détresse	629 253 €
Revenu de solidarité active et insertion	241 918 630 €
Sécurité des biens et des personnes	62 593 722 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>469 660 805 €</i>
TOTAL	1 442 619 175 €

Actions sociales polyvalentes de proximité

Les politiques publiques portées par le Département doivent s'ancrer dans les réalités de vie des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, afin qu'ils puissent effectuer leurs démarches sociales dans des structures de proximité.

■ Accueillir au plus proche : un Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité (PASIP) qui poursuit son déploiement territorial

Déployé depuis 2019, le PASIP vise à faciliter l'accès aux droits (accueil sans prise de rendez-vous préalable, délais de prise en charge raccourcis) et à améliorer l'accompagnement aux démarches (prise en compte globale des besoins de la personne, coordination des intervenant-e-s sociale-s). En 2023, les Maisons des Solidarités (MDS) de Tournefeuille, Frouzins et Auterive ont rejoint la démarche.

Au total, 23 MDS sont accompagnées dans la construction de leur réseau PASIP, avec 90 partenaires (associations, institutions, etc.) mobilisés et plus de 400 personnes qui y participent (hors agent-e-s des MDS). Une journée intitulée « Pasipez-Vous » a également été lancée en 2023 pour échanger sur les bonnes pratiques, valoriser les travaux des réseaux et élargir l'interconnaissance.

■ Être ensemble au service de chacun : des actions collectives avec les habitant-e-s

Les équipes médicosociales des MDS animent des projets collectifs avec des groupes de personnes accompagnées. Complémentaires à l'accompagnement individuel, ces interventions s'appuient et mobilisent les potentialités et ressources propres des personnes pour trouver, collectivement, des éléments de réponse ou solutions qui fassent sens, au groupe et à chacun-e, pour une approche préventive des difficultés sociales. Ainsi, 53 actions ont été soutenues en 2023.

Plus d'une sur trois ont porté sur la thématique de la parentalité (atelier éveil musical, café des nouveaux parents, Guide pour les enfants et leur parents, etc.). Beaucoup d'autres thématiques ont été abordées : la culture (« la culture c'est bon pour tous », « Biblio-goûter pour les aidants familiaux, etc.), la jeunesse (groupe de parole Ados, etc.), la santé (ateliers « Vieillir Debout ! », « Mouv ta santé », etc.), mais aussi la gestion du budget et l'accès aux droits.

■ Soliguide : un annuaire social collaboratif

Afin de faciliter l'accès à une information à jour et de qualité sur les structures sociales présentes en Haute-Garonne, le Département participe à un outil collaboratif en ligne, Soliguide, en partenariat avec Toulouse Métropole. Accessible sur Internet, cet annuaire social est destiné aux professionnel-le-s de l'action sociale, institutionnels et associatifs, et plus largement

à tout public en recherche d'informations sur une structure intervenant dans le champ de l'action sociale. Au 31 décembre 2023, Soliguide référence 640 structures en Haute-Garonne sur l'ensemble des activités (alimentaire, accueil, aide administrative, etc.). 69 319 recherches ont été effectuées.

■ Accueil Ukraine Salenques

Opérationnel depuis avril 2022 sur le site de l'annexe de la Maison des Solidarités du Centre, situé 28 rue des Salenques à Toulouse, ce dispositif d'accueil, d'information, d'orientation et de premier accès aux droits pour les familles en provenance d'Ukraine a été maintenu en 2023. Mis en place par le Département, la ville de Toulouse et l'État, il a permis d'accompagner cette année plus de 1 600 personnes dans leurs premières démarches administratives, sociales et professionnelles. Ce travail d'accompagnement est mené en collaboration avec les 30 Maisons des Solidarités du territoire et la plateforme téléphonique Haute-Garonne Solidarités.





Un appel à projet dédié aux épiceries sociales et solidaires

Le Conseil départemental a lancé en 2023 un premier appel à projets dédié aux épiceries sociales et solidaires qui permettent de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité à des personnes ayant des difficultés économiques. 11 structures ont ainsi été soutenues, permettant la mise en place de 168 ateliers à destination de personnes en situation de précarité. Au total, 20 000 personnes ont pu en bénéficier (conseil en alimentation et préparation de repas, gestion du budget courses alimentaires, etc.) et 400 tonnes de denrées alimentaires être distribuées.

Un soutien exceptionnel à la Banque Alimentaire pour le relogement de son activité

La Banque Alimentaire de Toulouse et sa région joue un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage. En 2023, elle a redistribué 3 200 tonnes de denrées, ce qui équivaut à la préparation de 6 400 000 repas, via plus de 120 associations partenaires. Ayant dû faire face cette année à une menace potentielle d'effondrement de son bâtiment principal, avenue de Fronton à Toulouse, elle a reçu le soutien du Conseil départemental qui a temporairement mis à sa disposition les locaux du collège Bellefontaine et voté en fin d'année une subvention exceptionnelle d'investissement pour l'acquisition de nouveaux locaux à Colomiers.

CHIFFRES CLÉS 2023

105 234 personnes reçues dans les Maisons des Solidarités (MDS)

915 987 appels reçus par les MDS

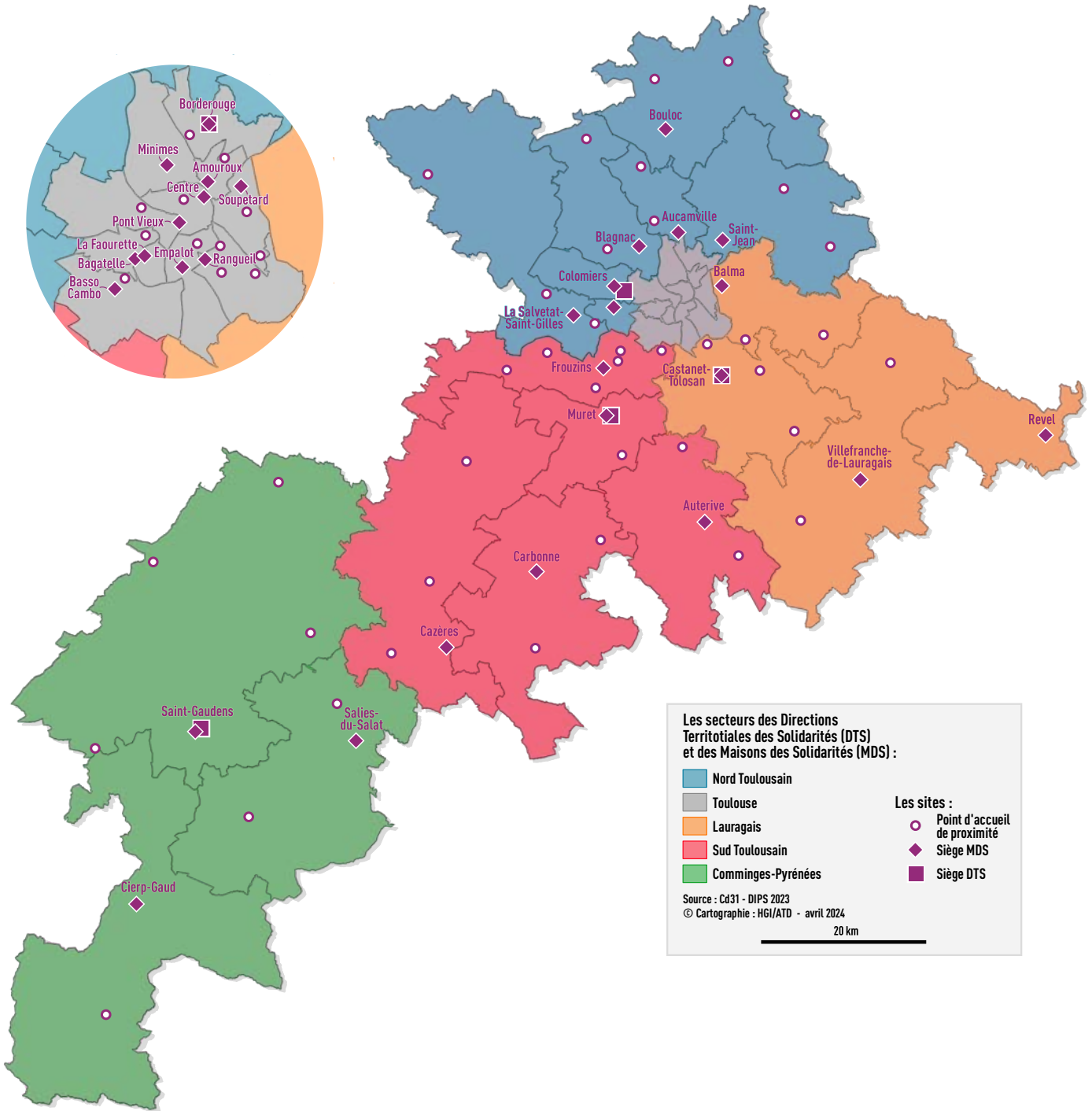
11 978 appels reçus par la Plateforme Haute-Garonne Solidarités

37 917 ménages accompagnés par les MDS

32 701 Bons solidaires (aide à la subsistance) accordés pour des ménages en difficulté

PERSPECTIVES 2024

- > Lancement d'un programme d'implantation de MDS renoué pour agir au plus près des besoins des habitantes et habitants.
- > Modernisation de l'accueil administratif et médico-social pour consolider l'accès aux droits et garantir un accueil social inconditionnel de proximité.
- > Lancement d'une expérimentation de la caisse sociale alimentaire (CAISSALIM), dispositif qui propose la création d'une Carte vitale de l'alimentation pour tous, dédiée à l'achat de produits alimentaires. L'utilisation de cette carte est prévue dans des commerces ou pour des produits conventionnés au préalable par un collectif citoyen. Portée par 11 partenaires associatifs, l'expérimentation est prévue sur 4 zones urbaines : Izard-Borderouge, Pont des demoiselles-Saint-Exupery, les Pradettes à Toulouse, Ramonville-Castanet.



Prévention et protection de l'enfance

Le Département s'investit pleinement dans son rôle essentiel de prévention et de protection de l'enfance, en favorisant une action coordonnée au service de la sécurité, du bien-être et de la santé des enfants. Protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans, accompagnement des pupilles de l'État et des démarches d'adoption, prévention des risques d'isolement, de rupture et de marginalisation chez les jeunes, accueil des mineur·e·s non accompagné·e·s sont autant de missions socles de l'intervention départementale.

■ Améliorer l'offre d'accueil d'urgence pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance

La Haute-Garonne compte deux structures d'accueil d'urgence en protection de l'enfance : le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) et Intervals. En 2023, le développement de ces équipements s'est poursuivi afin de mieux prendre en charge les enfants et les jeunes confiés, avec l'ouverture de 20 nouvelles places.

En parallèle, un diagnostic de fond a été conduit sur le CDEF pour réinterroger l'organisation de l'établissement. Ce travail servira de base à l'élaboration d'un nouveau projet de service, mais également au programme architectural qui sera rédigé en 2024, le Département ayant décidé de reconstruire le foyer de l'enfance.

■ Favoriser la voie de l'autonomie et l'émancipation des mineur·e·s et des jeunes majeur·e·s relevant de l'ASE par la continuité et la cohérence des parcours

Une élaboration concertée du nouveau document Projet Pour l'Enfant (PPE) a été menée pour garantir la continuité et la cohérence des parcours en protection de l'enfance dans un nouveau cadre légal. Le PPE vise plusieurs objectifs :

- Renforcer la démarche d'accompagnement de l'enfant, du jeune et des familles ;
- Valoriser leurs capacités et les ressources de leur environnement ;

- Co-construire avec les jeunes et l'ensemble des acteurs les entourant un projet individualisé ;
- Assurer l'accès de l'enfant ou du jeune à ses droits, notamment en matière de santé.

Ces nouveaux outils seront déployés dans toutes les Maisons des Solidarités au premier trimestre 2024.

■ COCON : un dispositif pour garantir le suivi et la prise en charge précoce, pluriprofessionnelle et coordonnée de l'enfant vulnérable

Le dispositif COCON, soins préCOces et COordonnés du Nouveau-né vulnérable, est déployé en Occitanie par le Réseau Périnatalité Occitanie. Il a pour but de mettre en place un parcours permettant le repérage précoce des troubles du neuro-développement, améliorer le maillage territorial du suivi des nouveau-nés et des enfants vulnérables, et réduire le renoncement au suivi et aux soins par le financement de la totalité des actes. Y participent 13 médecins des services de protection maternelle et infantile (PMI) du Département. Ce suivi renforcé doit permettre une orientation extrêmement précoce des jeunes enfants (dès leur inclusion dans le dispositif, de 0 à 6 ans) vers des professionnel·le·s de soins (psychomotricien·ne·s, orthoptistes, kinés, psychologues, etc.) dès le constat d'un écart de la trajectoire du développement, sans attendre de diagnostic.

■ ZOOM La prévention des troubles du langage chez le jeune enfant, levier de lutte contre les inégalités sociales de santé

Portée par la Protection maternelle et infantile, cette action de prévention se traduit par deux types d'ateliers organisés dans les Maisons des Solidarités : des ateliers de langage menés avec l'association ASEI (agir soigner éduquer inclure) et des ateliers PAPOTO animés par l'association Occidatys autour de supports vidéo. Conçus par des orthophonistes, ces programmes permettent d'immerger les enfants dans un bain de langage et de sensibiliser les parents à la question de la communication avec leur enfant. 59 ateliers ont été réalisés en 2023. Très appréciés des familles et des intervenant·e·s, ils seront renouvelés en 2024.



■ La Maison Départementale des Adolescents participe à la lutte contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre du Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire (détails au chapitre Éducation et Collèges), des groupes de paroles sur ce thème sont proposés depuis septembre 2023 par la Maison Départementale des Adolescents (MDA). Deux cafés des parents (20 personnes par séance) sont proposés, intitulés « Harcèlement scolaire et enjeux relationnels : comment accompagner vos adolescents ? »

(3 séances) et « Atelier digital pour parents avertis » sur le cyber-harcèlement (2 séances).

Pour les jeunes, les groupes de paroles se structurent autour de 3 « pauses ados » (de 2 séances chacune, 15 jeunes par séance) : « Harcèlement : enquêtons autour d'un escape Game et parlons-en ! », « Level Up en Réseaux Sociaux Numériques » et « La confiance en soi, ça s'apprend ! ».

■ Vers une Maison Départementale des Adolescents hors les murs sur le territoire de Cazères

Le 9 novembre 2023, après une soirée théâtre-débat de lancement coanimée avec la compagnie la Caravole et réunissant 50 participant·es sur le thème « moi Ados de parents et vice versa », plusieurs actions ont été lancées. Parmi celles-ci : les « Perm'Ados » (permanences d'écoute et de soutien), « Le Moment des parents » (permanences pour les parents d'adolescents), des permanences mensuelles de médiation familiale

dans les locaux de la MDS de Cazères ; des actions de prévention au collège et au lycée ; ou encore des actions collectives ouvertes à tout public. Cette expérimentation est le fruit d'un travail étroit mené avec la MDS de Cazères, le Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé, la communauté de communes et le secteur associatif.

■ Lancement du Conseil Départemental des Enfants et des Jeunes Accueillis (CDEJA31)

Nouvelle instance de démocratie participative, le CDEJA31 a pour ambition de permettre aux enfants et aux jeunes âgé-e-s de 6 à 21 ans et accueilli-e-s par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de participer à l'évolution des politiques départementales de la protection de l'enfance qui les concernent. Organisée en décembre 2023, la plénière de lancement

a réuni 40 participant-e-s qui ont choisi de travailler sur 3 thématiques : le premier accueil à l'ASE ; les relations avec les professionnelles de la protection de l'enfance ; le « mieux-être ».

L'objectif : co-construire des propositions d'amélioration entre pairs, dans le cadre d'ateliers de concertation animés par le Département.



CHIFFRES CLÉS 2023

PMI - Modes de garde

- 13 953** naissances en Haute-Garonne
- 12 608** interventions à domicile réalisées par les puéricultrices
- 6 062** assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s par le Département pour 18 864 places
- 450** assistant-e-s familia-le-s agréé-e-s pour 765 places d'accueil
- 439** établissements d'accueil du jeune enfant (193 crèches publiques, 129 crèches privées, 117 crèches associatives) pour 13 962 places
- 157** maisons d'assistant-e-s maternel-le-s (MAM), 407 professionnel-le-s pour 1 566 places
- 18 028** actes de vaccination et plus de 500 familles soutenues par un-e technicien-ne de l'intervention sociale et familiale PMI
- 29 500** consultations médicales
- 3 625** visites à domicile de sages-femmes pour 5 165 enfants nécessitant une attention particulière
- 5 873** consultations assurées par le Centre de Santé Sexuelle

Prévention jeunesse

- Plus de 400** partenaires associatifs et institutionnels subventionnés
- 591** enfants de familles précaires bénéficiaires de bourses pour le départ en vacances
- 2 406** élèves de collèges bénéficiaires d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité

Maison des adolescents (MDA)

- 1 110** personnes (adolescents, parents, professionnels) bénéficiaires d'une action collective de la MDA
- 811** accompagnements mis en place
- 539** accueils approfondis avec orientations
- 6 542** entretiens

Aide sociale à l'enfance (ASE)

- 4 639** enfants confiés à l'ASE
- 80** pupilles de l'État confiées aux services du Département
- 1 032** mères isolées avec enfants de moins de 3 ans hébergées
- 900** jeunes majeur-e-s entre 18 et 21 ans pris-e-s en charge
- 1 178** personnes mineures et jeunes majeur-e-s non accompagnées prises en charge
- 450** assistant-e-s familial-e-s agréé-e-s
- 765** places d'accueil



PERSPECTIVES 2024

- > **Mise en place de formations** à destination des 300 professionnel-le-s de l'enfance pour mieux soutenir le développement harmonieux de l'enfant.
- > **Déploiement du projet PANJO**, qui prévoit l'accompagnement des femmes enceintes avec facteurs de vulnérabilité, et le renforcement des compétences parentales pour permettre la création d'un lien d'attachement sécurisé.
- > **Renforcement de la professionnalisation** des assistant-e-s familiale-s et valorisation de leur métier avec un accompagnement dynamisé.
- > **Conseil Départemental des Enfants et des Jeunes Accueillis (CDEJA)** : organisation de 5 ateliers de 4 séances sur les territoires entre janvier et mars 2024, avec remise des propositions au Président du Conseil départemental en juin 2024.

Autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Le Département poursuit son action en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, afin de promouvoir une société véritablement inclusive.

■ Amélioration de la qualité des prestations des services d'aide à la personne

Depuis 2022, des appels à candidatures destinés aux services d'accompagnement à domicile (SAAD) sont organisés chaque année pour financer, via une dotation complémentaire, des actions favorables à la qualité de l'accompagnement spécifique de personnes résidant dans des zones difficiles d'accès, ayant des troubles complexes associés, actions favorisant la qualité de vie au travail, etc.

28 SAAD en bénéficiant en 2023, soit 16 % des Services Autonomie à Domicile (SAD) prestataires. L'objectif est que tous les SAAD puissent en bénéficier d'ici 2030, afin que l'offre auprès des personnes âgées ou personnes en situation de handicap réponde mieux aux besoins, tout en limitant le reste à charge.

■ Dispositif de coordination des parcours de santé complexes : le DAC 31

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 31) vient en appui aux professionnel·le·s des secteurs de la santé, du social et du médico-social qui accompagnent des personnes cumulant diverses difficultés et dont les besoins de santé sont complexes. Au sein d'un même territoire, le DAC

regroupe plusieurs dispositifs en un interlocuteur unique. Dans ce cadre, un travail de coordination définissant les modalités de saisine et la coordination des prises en charge a été mené. L'objectif : préciser le « qui fait quoi » de manière à simplifier le parcours des usagers et des usagères.

■ Élaboration d'un référentiel d'aide à l'évaluation des GIR

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec l'objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance. Il est en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation.

En 2023, un référentiel d'aide à l'évaluation des GIR (ou Groupes Iso-Ressources, qui déterminent les niveaux de dépendance des personnes) a été élaboré par le Département.

Ce référentiel a pour objectif d'harmoniser les pratiques d'évaluation des GIR et d'élaboration des plans d'aides APA, afin de garantir une équité territoriale de prise en charge à domicile.



■ Mise en place d'une meilleure organisation pour simplifier les démarches des usagers

Le 25 mai 2023, une convention de partenariat entre la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Midi-Pyrénées, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi-Pyrénées et le Conseil départemental sur la reconnaissance mutuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance et de la perte d'autonomie des seniors

a été mise en place. Désormais, un protocole précise les modalités de transmission des dossiers (avec l'accord des bénéficiaires), ainsi que les pièces nécessaires, afin de ne pas démultiplier les évaluations au domicile, d'éviter des ruptures de prises en charge et de faciliter l'accès aux prestations.

■ Ouverture d'un foyer d'accueil pour personnes en situation de handicap

Les travaux réalisés dans le cadre du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap 2019-2023 ont mis en exergue la nécessité de créer des places en foyer de vie pour les personnes en situation de handicap. En février 2023, le foyer de vie Le Douyssat à Nailloux a ouvert ses portes au public. Autorisé pour 40 places, l'établissement propose différentes modalités d'accueil et d'accompagnement : 30 places d'accueil permanent (50 % en accueil séquentiel), 5 places d'accueil temporaire et 5 places d'accueil de jour.

■ Déploiement de l'habitat inclusif

L'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée. En 2023, le Département a continué son engagement pour le déploiement de l'habitat inclusif, aux côtés de ses partenaires que sont la Caisse Nationale

■ Développer l'aide aux aidant-e-s

ZOOM En France, 11 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, au handicap, à une maladie chronique ou invalidante. Leur rôle est primordial, parfois difficile dans le maintien à domicile : 8 personnes aidantes sur 10 ont ainsi le sentiment de ne pas être suffisamment aidées, face à cet engagement qui peut impacter tous les aspects de leur vie. En 2023, le Conseil départemental, a lancé un marché public en vue de la réalisation d'un diagnostic des besoins et de l'offre de soutien en faveur des aidant-e-s de personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Ce diagnostic servira de support à la construction d'un plan d'action stratégique et opérationnel départemental en faveur des aidant-e-s en Haute-Garonne.

de Solidarité à l'Autonomie (CNSA) et l'État. À travers la signature d'un nouvel accord cadre tripartite, il a permis la sélection de 5 projets d'habitat inclusif permettant à ses résident-e-s l'octroi de l'aide individuelle indirecte, nommée « aide à la vie partagée » et la pérennisation de la participation de la CNSA pour chaque projet.

■ Expérimentation des clubs inclusifs

À l'aube des Jeux paralympiques de Paris 2024, le Conseil départemental contribue à soutenir les clubs sportifs souhaitant développer la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Fortement engagé dans l'inclusion et conscient des réalités de terrain en matière de pratique sportive, le Département

est la première collectivité d'Occitanie à financer le programme Clubs inclusifs qui a permis de former 12 clubs sportifs à l'accompagnement des personnes en situation de handicap (football, escalade, aviron, arts-martiaux, hand-ball, pelote basque, tennis, plongée).

■ Expérimentation des ateliers inclusifs

Lancés en avril 2023 à titre expérimental, les Ateliers inclusifs sont un nouveau dispositif à destination des jeunes en situation de handicap et des jeunes au profil typique de 11 à 19 ans. L'objectif est de décloisonner le milieu ordinaire en offrant les conditions nécessaires pour que tous profils puissent se rencontrer autour d'activités sportives, artistiques et culturelles. Pour cela, l'octroi d'une subvention aux associations du milieu « ordinaire »

doit permettre la mise en accessibilité des activités par les intervenant-e-s, qui peut aussi prendre la forme de l'intervention d'un-e professionnel-le spécialisé-e dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'objectif est d'adapter les activités à tous les profils, même les plus éloignés de la norme. Au titre de l'année 2023-2024, 17 ateliers inclusifs ont fait l'objet d'une subvention.

■ Des relais de proximité pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées

En 2023, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a renforcé son ancrage de proximité. Des actions de formation des équipes d'une vingtaine de Maisons des Solidarités (MDS) ont été organisées afin que ces dernières puissent jouer au mieux leur rôle de premier accueil des usagères et des usagers, au plus près de leur lieu de vie. La MDPH a renforcé ce maillage

territorial en proposant, en complémentarité, un service téléphonique et numérique dédié au personnel des MDS. Des conseillères et des conseillers d'information de la MDPH répondent ainsi chaque jour à leurs problématiques afin de permettre un suivi efficace des publics reçus.

ZOOM

« LE GUIDE », une application Internet dédiée au handicap

L'application internet Le Guide (www.mdp31.fr/le-guide) a été lancée pour aider les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais à remplir les dossiers de demandes MDPH. Ce mini-site Internet donne des explications simples pour mieux comprendre le formulaire, des conseils pour le remplir et des alertes pour n'oublier aucune information importante. Grâce à cet outil, les dossiers seront bien complétés, permettant une accélération des phases d'instruction et d'évaluation. Cette action participe au plan d'action de réduction des délais de traitement des dossiers.

CHIFFRES CLÉS 2023

33 910 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie

9272 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap

135 478 personnes ayant au moins un droit ouvert auprès de la MDPH

28 352 personnes abonnées à la téléassistance

7 578 demandes de carte mobilité inclusion instruites

204 704 appels reçus au numéro vert de la MDPH (0 800 31 01 31)

68 062 messages reçus sur mdph@cd31.fr

Renouvellement du Schéma départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Lancé dès le 1^{er} semestre 2023, le renouvellement du Schéma départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour la période 2024-2028 sera finalisé en 2024. La période de concertation avec les bénéficiaires et les partenaires, qui s'est déroulée de juin 2023

à février 2024, a permis d'alimenter le diagnostic du territoire. Celui-ci a abouti à l'élaboration d'un plan d'action en faveur de ces publics.

ZOOM

Démarrage d'un modèle d'EHPAD à visée inclusive

Le projet « L'EHPAD de demain » est porté par le Conseil départemental, en partenariat avec l'unité mixte de recherche-intervention de Toulouse 2 Jean-Jaurès (UMR EFTS). Cette modalité innovante permet de mener une réflexion et des actions pour accompagner le changement, dans l'objectif de construire un dispositif à visée inclusive dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Toutes les parties prenantes (aîné-e-s, leurs proches, professionnel-le-s) sont associées à la démarche, qui s'appuie sur des connaissances scientifiques et des savoirs expérientiels. L'objectif : identifier des situations-problèmes du quotidien, les analyser à l'aide de connaissances scientifiques pour ensuite proposer un dispositif à visée inclusive selon les pistes d'action s'en dégageant.

PERSPECTIVES 2024

- > Proposition à l'Assemblée départementale du **nouveau Schéma départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2024-2028**.
- > Poursuite du développement des habitats inclusifs.
- > Poursuite du déploiement des ateliers inclusifs.
- > Diagnostic et plan d'actions relatifs aux aidant-e-s.
- > Audit systémique et collaboratif de la MDPH en vue de définir un plan d'action visant à réduire les délais de traitement des demandes.
- > Réalisation d'un **diagnostic territorial et organisationnel** dans la perspective de la mise en œuvre du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) prévu au 1^{er} janvier 2025.
- > Poursuite de la **réforme de l'aide à domicile** en cours depuis 2023.
- > **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner des établissements** dans la démarche d'EHPAD à visée inclusive.
- > Développement du **téléservice mamdphenligne** qui permettra à l'usagère et à l'utilisateur de remplir et de suivre sa demande sur Internet.

Accompagnement des situations de détresse

Dans un contexte d'augmentation et de complexification des situations de détresse auxquelles font face les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais, le Département renforce son accompagnement pour leur offrir des solutions efficaces et adaptées.

■ Améliorer l'accompagnement des ménages sans résidence stable

L'État porte la compétence d'hébergement des ménages en difficulté sans résidence stable. Le Département est un partenaire privilégié de l'accompagnement médico-social de ces ménages hébergés à l'hôtel. En 2023, les Maisons des Solidarités (MDS) ont été à l'origine de plus

de 80 % des orientations vers le 115/SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

Au titre de ses compétences, le Conseil départemental suit 85 % des ménages hébergés à l'hôtel, et 60 % d'entre eux bénéficient d'un accompagnement soutenu par les MDS.

■ Prévenir les expulsions locatives

Le Département agit en prévention de l'expulsion locative des ménages. Il se mobilise dès l'apparition de l'impayé locatif, prend systématiquement contact avec les ménages menacés d'expulsion pour rechercher des solutions adaptées. En ce sens, il travaille en lien étroit avec l'État,

les bailleurs sociaux, les services de justice et mobilise le fonds de solidarité logement (FSL). En 2023, 1 800 diagnostics sociaux et financiers pour prévenir les expulsions ont été réalisés et 183 aides « FSL maintien » accordées.

■ Accompagner les publics fragiles dans la lutte contre la précarité énergétique

Dans le cadre du Plan départemental de lutte contre la précarité énergétique 2022-2025, plusieurs actions ont été déployées en 2023 sur les bonnes pratiques à adopter pour gagner en confort thermique et faire des économies liées à l'énergie :

- 13 actions collectives « Ateliers mobiles sur la maîtrise et les économies d'énergie » ont été organisées par les Maisons des Solidarités avec l'association Consommation Logement et Cadre de Vie.
- Près de 90 kits anti gaspillage énergétique ont été distribués hors Toulouse Métropole.



Le Violentomètre, un outil simple et utile

Le Conseil départemental, qui a créé en 2021 l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne (OVFF31, copiloté avec la Préfecture), a souhaité assurer la diffusion du Violentomètre.

Présenté sous forme de règle, cet outil rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une gradation colorée avec 3 segments pour évaluer si sa relation amoureuse est saine.

18 000 violentomètres ont été distribués en 2023, notamment lors d'événements organisés au sein des Maisons des Solidarités.

Le violentomètre permet aussi une orientation vers des dispositifs d'aide et notamment le 3919 (appel anonyme et gratuit).

Des bons taxis pour les victimes de violence conjugale

Financés par le Département, ces bons permettent aux victimes de violences conjugales de se rendre aux rendez-vous pour l'accès et la reconnaissance de leurs droits (commissariat, médecine légale, permanence conseil juridique, etc.). Coordonné par le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles, membre du comité de pilotage de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, ce dispositif expérimental a bénéficié à 40 personnes entre juillet et décembre 2023, pour 60 courses au total.

PERSPECTIVES 2024

- > **Mobilisation accrue du contingent réservoir du Département** pour faciliter l'accès au logement des jeunes sortant des accompagnements de l'Aide sociale à l'enfance, des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans, et des femmes victimes de violence conjugale.
- > En articulation avec le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat indigne (PDLHI), **diffusion d'outils pour une meilleure appropriation de la procédure de Lutte contre l'Habitat Indigne** par les professionnels de terrain.
- > **Déploiement sur les territoires du Lauragais et du Comminges d'un programme SLIME** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie), qui vise la constitution d'une chaîne de détection des situations de précarité énergétique et l'apport de réponses individualisées.

CHIFFRES CLÉS 2023

2 100 ménages signalés en raison de la suspension de l'aide au logement au motif d'impayés de loyer

1 032 mères isolées avec enfants de moins de 3 ans hébergées par le Département et 35 relouées en logement social sur le contingent réservoir du Département

40 femmes victimes de violences conjugales relouées sur le contingent réservoir du Département

500 professionnel-le-s de terrain sensibilisé-e-s à la lutte contre les violences faites aux femmes

62 243 ménages repérés comme étant en situation de précarité énergétique en Haute-Garonne

2 730 aides accordées pour faire face aux impayés d'énergie

11 associations expertes en lutte contre les violences faites aux femmes soutenues financièrement

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

LA LOI INTERDIT ET CONDAMNE

TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES

(physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives, cyberviolences...)
QUELLE QUE SOIT LA VIOLENCE SUBIE, NE RESTE PAS SEULE.
Des dispositifs existent pour te protéger et des professionnel-le-s qualifié-e-s sont là pour t'écouter, t'informer et t'accompagner dans tes démarches.

LE CONSENTEMENT,

c'est quoi ?

C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.

TU PEUX REVENIR SUR CE CHOIX QUAND TU LE SOUHAITES et selon les raisons qui te sont propres.

Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

Solidarité Femmes 3919
appel anonyme et gratuit

NUMÉRIQUE NATIONAL DE RÉFÉRENCE accessible aux personnes sourdes et malentendantes et disponible 24h/24 et 7j/7

VILLE DE PARIS

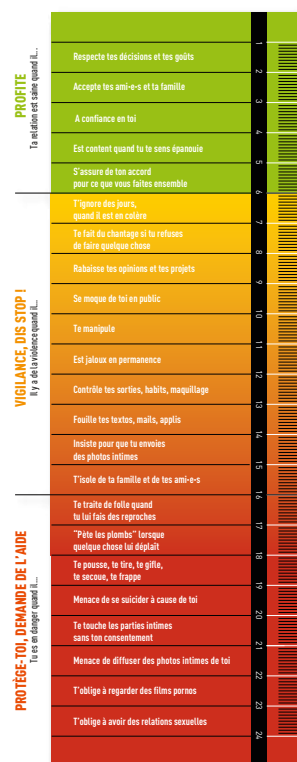
SEINE-SAINT-DENIS

DE HAUTE-GARONNE

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DE LA HAUTE-GARONNE

Agir avec vous !



Revenu de solidarité active et insertion

Résolument engagé dans le renforcement de l'accès aux droits et de la cohésion sociale, le Département agit en faveur de l'insertion sociale et professionnelle pour toutes et tous.

■ Adoption du Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi : des parcours justes et adaptés au temps des personnes

Chef de file des politiques de solidarités, le Département pilote et met en œuvre des politiques d'insertion et d'emploi au côté de ses partenaires institutionnels : l'État, la Région, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, l'Union Départementale des centres communaux d'action sociale (CCAS), Cap Emploi et les Missions locales.

Le 17 octobre 2023, les élu-e-s du Département ont adopté à l'unanimité le Programme départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE) de la Haute-Garonne 2023-2026.

Ce PDIE s'adresse aux personnes bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ainsi qu'à tous les publics en insertion (jeunes, parents isolés, jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, personnes demandeuses d'emploi, en situation de handicap, etc.). Il fédère les partenaires de l'insertion et de l'emploi autour de 20 grandes actions visant à faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non-recours ; permettre un parcours sans rupture ; et accompagner vers l'emploi et la formation. 150 associations sont partenaires.

■ Un projet d'insertion innovant autour de la construction du collège Paléficat

Depuis 2023, avec les services de l'État, de Pôle emploi et de 33 acteurs du monde de l'entreprise et de l'insertion, le Département anime le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) avec plus d'une dizaine d'actions mises en œuvre.

Parmi celles-ci, les « Forums Inversés », qui se sont traduits en février et octobre 2023, par 2 sessions de recrutement de personnes éloignées de l'emploi pour la construction du collège Paléficat à Toulouse. Avec l'appui de leurs référentes et référents SPIE, les 27 personnes candidates ont pu visiter le chantier du collège, découvrir les formations requises, préparer leurs discours et la négociation de recrutement, et organiser un *job dating* pour accueillir les entreprises recruteuses sur leurs propres stands.

Cette action a donné lieu à 13 recrutements (CDD et CDI), 1 contrat en alternance, 2 entrées en formation qualifiante et 4 mises en situation en milieu professionnel.

Le collège Paléficat ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2024.

MOOZ Expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en Haute-Garonne

Coporté par l'État, le Conseil départemental et France Travail, cette expérimentation a eu pour ambition pendant près de deux ans, de rapprocher l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel des personnes les plus éloignées de l'emploi. Un réseau de près de 150 référent-e-s SPIE, réparti-e-s en 7 comités locaux en territoire, ont permis d'amorcer une culture commune. Force d'un consortium de plus de 30 structures du social, de l'insertion et de l'emploi à l'échelle du département, plus de 10 actions ont été déployées. Au total, ce sont 40 professionnel-le-s du social formé-e-s à la référence unique de parcours, 129 professionnel-le-s mobilisé-e-s sur la lutte contre les préjugés ou encore 80 professionnel-le-s formé-e-s à une méthode de recrutement sans curriculum vitae. Côté entreprises, ce sont plus de 50 organisations formées aux outils de recrutement inclusif et 17 entreprises mobilisées dans une démarche de sensibilisation aux métiers en tension et au recrutement innovant (forum inversé).

■ Les Kiosques insertion, un dispositif pensé à destination des allocataires du RSA

Dans le cadre de sa participation à la lutte contre l'exclusion, le Conseil départemental organise régulièrement des Kiosques insertion dans les Maisons des Solidarités. Ce dispositif permet d'aller à la rencontre des allocataires du RSA, de leur proposer une prise en charge

personnalisée par un ensemble de structures de l'insertion qui pourront les accompagner dans leur parcours.

En 2023, 1 181 bénéficiaires du RSA ont été orienté-e-s dans le cadre de ce dispositif.

Faciliter l'accès aux soins des bénéficiaires du RSA

Un appel à projet « insertion santé » cofinancé par le Département et le Fonds social européen vise à proposer aux travailleur·euse·s sociale·es des offres complémentaires à l'accompagnement social sur les freins santé. Les opérateurs retenus et les actions portent sur : la prise en charge de la souffrance psychique, la levée des freins santé, un accompagnement médico-social par une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, travailleur·euse sociale).

En 2023, 250 usagères et usagers, orienté·e·s par les Maisons des Solidarités, ont pu bénéficier de ces actions.

ZOOM

Concertation citoyenne des allocataires du RSA

Depuis 2017, le Conseil départemental organise chaque année une journée Agir avec les allocataires du RSA. Réunissant allocataires du RSA, élu·e·s, professionnel·les de l'insertion du Département et partenaires (Pôle emploi, CAF, Maison des chômeurs, Régies de quartiers, associations d'insertion, etc.), cette concertation a pour objectif de concevoir des actions concrètes. La session 2023 a réuni 210 personnes, dont 70 bénéficiaires du RSA, à des ateliers, stands et groupes de travail autour des grands enjeux de l'insertion, tels que la lutte contre les préjugés et l'accès au droit.

Améliorer l'accompagnement social des gens du voyage

Début 2023, une démarche multi-partenaire a été lancée par le Département pour faire naître des actions sur des champs non explorés ou des angles morts des dispositifs d'accompagnement social et d'accès aux droits sociaux pour les gens du voyage. Des groupes de travail interprofessionnels réunissant associations (Espoir, Missions locales), collectivités (Sicoval, Maneo) et institutions (Agence Régionale de Santé, Éducation Nationale) ont été constitués sur l'accès aux droits et l'action sociale, l'insertion socio-professionnelle, la santé et l'accès aux soins, la scolarité.

Parmi la quinzaine d'actions engagées, plusieurs ont abouti en 2023 :

- L'élargissement de l'éligibilité du Fonds de solidarité logement aux aires d'accueil des gens du voyage.
- La réflexion autour de la création d'un outil de sensibilisation sur les risques de saturnisme liés à l'activité de ferrailage.

ZOOM

Le Département, lauréat pour l'expérimentation Territoire Zéro Non-Recours

Candidat à l'appel à projet national Territoire Zéro Non-Recours 2024-2026 publié en mars 2023, le Département de la Haute-Garonne fait partie des 39 territoires sélectionnés. L'expérimentation, initiée en 2022 pour aller vers les agriculteur·rices et les personnes de plus de 50 ans en situation de non recours sur différents lieux du territoire, va donc se poursuivre. Elle va également permettre de tester un nouvel outil de mesure du non-recours au RSA et à la Prime d'activité via le croisement de données entre institutions.

CHIFFRES CLÉS 2023

37 113 bénéficiaires du RSA au 31.12.2023

Plus de 15 000 bénéficiaires du RSA accompagné·e·s par le Département

1 547 personnes demandeuses d'emploi bénéficiant d'un accompagnement global Pôle emploi/Département

149 associations d'insertion subventionnées au titre du PDIE

17 629 allocataires du RSA bénéficiaires des transports gratuits

PERSPECTIVES 2024

- > Organisation de **Rencontres Locales de l'Insertion** à l'échelle des 5 Directions Territoriales des Solidarités (Toulouse, Nord-Toulousain, Sud-Toulousain, Comminges Pyrénées et Lauragais) : ces événements visent à rassembler une fois par an la communauté locale des acteurs de l'insertion et de l'emploi pour favoriser l'interconnaissance entre partenaires et valoriser l'offre d'insertion disponible pour mieux accompagner les publics en insertion.
- > **Poursuite des appels à projet pour agir sur l'insertion professionnelle.** Ces appels à projets visent à structurer une offre dédiée à la levée des freins sociaux et à l'insertion professionnelle: apprentissage du français, accès à un mode de garde, accompagnement santé et insertion, actions favorisant la mobilité, etc.

Prévention, accès aux soins et protection

Le Département consolide son dispositif de lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins.

■ Prévenir la perte d'autonomie

Le vieillissement et l'évolution de l'espérance de vie sont un enjeu de société majeur. D'ici 2050, 22,3 millions de personnes seront âgées de 60 ans ou plus en France. La prévention joue un rôle clé pour favoriser une bonne santé à tous les âges de la vie et le bien vieillir. Dans ce cadre :

- La conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) élabore, chaque année, un plan de prévention en faveur des personnes âgées vivant à domicile, permettant de financer des actions de prévention structurées autour de thématiques variées (lien social, activité physique adaptée, numérique, nutrition, santé, etc.).

- Le Conseil départemental a mis en place une convention de partenariat avec le Gérotopôle de Toulouse pour la réalisation d'évaluations à domicile auprès des personnes de plus de 60 ans primo demandeuses d'Aide personnalisée d'autonomie (APA), GIR 4, 5, ou 6, et de leurs aidant-e-s préalablement repérées par les équipes des Maisons des Solidarités.

Le GIR (ou Groupes Iso-Ressources) est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau de dépendance des personnes.

■ Renforcer les liens sociaux pour lutter contre l'isolement

Pour favoriser les liens entre habitant-e-s, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a souhaité expérimenter, en partenariat avec la commune de Montgiscard, un projet innovant de renforcement des liens sociaux par la mise en relation de personnes repérées comme isolées, âgées ou en situation de handicap, et de bénévoles autour de centres d'intérêt communs. Ce dispositif d'Accompagnement des Personnes Isolées en Haute-Garonne (API 31), actuellement en cours d'expérimentation, a permis

d'identifier sur ce territoire 7 personnes isolées, mises ensuite en relation avec l'association Old up lors d'un temps convivial à l'été 2023.

La dynamique sera poursuivie en 2024 avec l'appui de jeunes en services civiques « seniors » chargés d'étendre le travail de repérage des personnes isolées et de garantir une mise en relation des personnes sur la durée.



■ Aides à l'implantation de Maisons de santé pluridisciplinaires

Le Conseil départemental soutient la création des Maisons de santé regroupant des professionnel-le-s de santé libéraux exerçant de manière coordonnée. Ainsi, il est proposé aux communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de contrats de projet ou de territoire, un soutien à l'investissement sur des équipements de santé après étude de faisabilité.

Un accompagnement en ingénierie leur est également proposé. Cet accompagnement vise à réussir une implantation et un fonctionnement solides et durables des Maisons de santé, par la réalisation d'un état des lieux et d'une étude d'opportunité par la fédération des professionnel-le-s de santé d'un même territoire et l'accompagnement au développement du projet. Un marché public a été lancé en 2023 pour proposer cet accompagnement en ingénierie et un projet est en cours sur la commune de Peyssies.



CHIFFRES CLÉS 2023

167 projets soutenus financièrement par la CFPPA

19 associations spécialisées en santé publique soutenues

1 demande d'accompagnement en ingénierie pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire

Lutter contre la désertification médicale pour favoriser l'accès aux soins

ZOOM

Un dispositif d'aides financières en faveur des internes de 3^e cycle de Médecine générale a été mis en place. Celui-ci prévoit l'attribution d'une bourse d'études avec un engagement de 5 ans d'exercice dans une zone sous-dotée ou bien l'octroi d'indemnités financières forfaitaires pour les déplacements ou pour le logement.

PERSPECTIVES 2024

Prévention de la perte d'autonomie et des situations d'isolement

- > Élaboration d'un Plan départemental de prévention en santé et d'accès aux soins.
- > Poursuite des projets de lutte contre l'isolement.
- > Construction d'un programme de prévention pluriannuel prenant en compte les priorités en matière de prévention de la perte d'autonomie sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.

Lutte contre la désertification médicale

- > Mise en œuvre du marché public pour l'accompagnement des projets de Maisons de santé pluridisciplinaires.

Sécurité des biens et des personnes

Afin de poursuivre son action en faveur de la sécurité des personnes et des biens, le Département approfondit sa stratégie d'adaptation et de réactivité face aux différents risques.

POUR EN SAVOIR PLUS...

SDIS 31



■ Le SDIS poursuit sa lutte contre les feux de forêt

Cette année encore, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Garonne a dû faire face à une sollicitation grandissante. En tant qu'établissement public départemental, le SDIS a pour vocation d'assurer la protection des personnes et des biens contre tous les types d'accidents, de sinistres et de catastrophes.

En 2023, le SDIS 31 a participé au dispositif prévisionnel de secours de la Coupe du Monde de Rugby 2023 avec près de 1 000 sapeurs-pompier mobilisés.

Les incendies ont également fortement mobilisé les équipes : 146 feux de végétaux (83 hectares brûlés) ont été combattus entre le 24 juin et le 13 septembre. Le SDIS 31 a également constitué 7 colonnes de renforts extra-départementales pour lutter contre les feux de forêt dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Enfin, le SDIS 31 a contribué à l'entraide internationale en envoyant 13 agents au profit du Canada en proie à des incendies de forêts hors normes, et en engageant un équipier drone en Bolivie.

■ Suivi sanitaire des collèges : alimentation et eaux de consommation, qualité de l'air intérieur, risque légionelles

Grâce à son Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), le Conseil départemental de la Haute-Garonne porte une surveillance sanitaire des collèges renforcée :

- Suivi de l'alimentation et des eaux de consommation : analyses bactériologiques sur les denrées alimentaires et les surfaces, réalisation d'audits HACCP (Hazard analysis critical control point, visant à assurer la sécurité sanitaire des denrées),

réalisation de formations et de journées d'appui technique en hygiène et nutrition, analyses de potabilité.

- Suivi de la qualité de l'air intérieur dans une quinzaine d'établissements par an.
- Suivi des eaux chaudes sanitaires sur le risque de légionellose.

■ Contrôle de la qualité de l'eau : un réseau des stations d'alerte rénové

Des Pyrénées à Toulouse, six stations surveillent en permanence la qualité de l'eau de la Garonne. Un réseau indispensable car l'essentiel de l'eau consommée provient du fleuve. Ce réseau comprend aujourd'hui 6 stations situées principalement le long de l'axe Garonne qui fonctionne en continue. Les mesures réalisées permettent de suivre les nappes de pollutions éventuelles afin de protéger les pompages des usines de production d'eau potable.

Sur les 3 dernières années, les 4 stations gérées par le Conseil départemental ont été entièrement rénovées afin d'apporter une plus grande fiabilité à cet outil de surveillance et donc de prévention. Pour accroître la protection des stations d'eau potable de la Haute-Garonne et améliorer encore le service public rendu, 3 nouvelles sont en projet, l'une sur l'Ariège et les deux autres sur le Tarn.

■ Des agents des Routes rapidement mobilisés après la tornade

Un événement climatique d'une violence extrême a touché la Haute-Garonne, en particulier le canton d'Auterive et le sud du canton d'Escalquens, dans la nuit du 29 juillet 2023, créant des dégâts considérables sur plusieurs communes.

Les équipes d'astreinte du Département ont été immédiatement mobilisées pour sécuriser le réseau routier. Plus de 30 interventions se sont succédées du samedi soir 21h jusqu'au dimanche matin.

Les secteurs routiers d'Auterive, de Cazères et de Villefranche-de-Lauragais sont intervenus

pour des chutes de branches et d'arbres, avec le renfort des agents du secteur routier de Boulogne-sur-Gesse. Les équipes ont sécurisé les principaux points dangereux en barrant des routes, comme la RD25 à Cintegabelle.

Grâce à la réactivité des équipes, la circulation a pu rapidement rouvrir sur la plupart des voies. Le travail de sécurisation des routes s'est prolongé durant tout le mois d'août.

ZOOM

Mise en place une stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs

Cette stratégie consiste à sécuriser la collectivité dans son fonctionnement et à renforcer son adaptabilité face à tout type d'évènement, y compris les risques de nature cyber ou en lien avec le dispositif Vigipirate. Elle contribue également au développement d'une culture du risque auprès des usagers et des usagers. Alignée avec la politique de bifurcation écologique, elle doit permettre, notamment, de faire face à l'urgence climatique en Haute-Garonne.

CHIFFRES CLÉS 2023

SDIS 31

54 690 interventions soit 150 par jour
381 886 appels reçus et dérochés par le centre de traitement de l'alerte (+ de 1 045 par jour)
2 976 agent·e·s dont 22 % de femmes
2 802 sapeurs-pompiers dont 868 professionnel·e·s et 1 934 volontaires
174 personnels administratifs, techniques et spécialisés

PERSPECTIVES 2024

SDIS 31

- > Démarrage des travaux des nouveaux Centres d'incendie et de secours de Grenade (ouverture avril 2025), Pibrac (ouverture septembre 2025) et Auterive (ouverture novembre 2025).
- > Organisation des Assises départementales du volontariat à Carbone.

LD31EVA (Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air)

- > Lancement des études de faisabilité pour l'extension du réseau des stations d'alerte et démarrage des travaux pour l'une d'elles.
- > Refonte de l'outil de supervision qui permettra de collecter les données des 6 stations d'alerte existantes mais aussi des 3 stations à venir, ainsi que celles issues des observatoires du projet de territoire sur la gestion de l'eau intitulé Garon'Amont (démarche fondée sur une approche concertée à l'échelle du bassin versant amont de la Garonne).

Prévention des risques majeurs

- > Élaboration de plusieurs plans d'action afin d'améliorer la gestion des risques et des crises, notamment en anticipant les épisodes caniculaires dont la fréquence et l'intensité sont amenées à augmenter et face auxquels notre société doit s'adapter.



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

dans la bifurcation écologique



Le Département s'engage dans la bifurcation écologique afin de favoriser notre adaptation au dérèglement climatique.

Il prend sa part dans la nécessaire bifurcation écologique.

Liée à un impératif de justice sociale, elle nécessite la mise en œuvre de projets de mobilités structurants et concertés mais également la réalisation d'actions ambitieuses en termes de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Mise en œuvre de la bifurcation écologique	162 696 €
Mobilités, grands projets et mobilités douces	101 834 541 €
Eau	12 252 963 €
Agroécologie, circuits courts et qualité alimentaire	3 263 280 €
Protection de la biodiversité et des espaces naturels	882 705 €
Logement et politique de la ville	15 977 130 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>65 636 499 €</i>
TOTAL	200 009 814 €

Mise en œuvre de la bifurcation écologique

Le Département s'engage activement dans la bifurcation écologique, en portant des actions ambitieuses sur le territoire et en tendant vers un fonctionnement interne exemplaire.

■ Vers une politique de bifurcation écologique

Alors même que les signes du réchauffement climatique sont là, le Conseil départemental de la Haute-Garonne fait le choix d'accélérer son action en matière de transition écologique. L'approche doit être multisectorielle : penser à une autre alimentation, améliorer l'efficacité énergétique des logements, protéger l'eau et la biodiversité, adapter les modes de transports, etc. C'est sur tous ces leviers, énoncés par les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), que le Département de la Haute-Garonne compte s'appuyer pour accélérer l'adaptation au changement

et la réduction de l'empreinte carbone départementale. Toutes les politiques publiques départementales sont concernées.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil départemental consacra 124,5 millions d'euros, dès 2024, à la bifurcation écologique. Premier poste d'investissement dans ce dossier : la transition énergétique, et notamment la rénovation thermique des logements et des bâtiments publics. Un enjeu de taille puisque les bâtiments représentent 16 % des émissions carbone et constituent le quatrième secteur le plus polluant en France.

■ L'Assemblée citoyenne trace la voie

Le 7 juillet 2022, 162 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais étaient tiré·e·s au sort pour former une nouvelle instance de dialogue citoyen : l'Assemblée citoyenne.

Conçue pour rapprocher les politiques publiques des attentes des habitant·e·s, c'est d'abord autour de la bifurcation écologique que ses membres ont été invité·e·s à réfléchir, avec 6 groupes de travail organisés autour des thématiques suivantes :

- Mobilités inclusives,
- Agriculture et alimentation,
- Biodiversité et ressources naturelles,
- Habitat, logement et énergie,

- Santé et l'environnement,
- Autoroute A69.

Un autre groupe de travail « vers la Haute-Garonne en 2050 » a œuvré à esquisser une vision collective d'un monde plus juste et durable.

Après une année 2023 consacrée aux travaux des différents groupes, le rapport a été remis à l'Assemblée départementale le 3 février 2024. Il s'agit de la première brique du travail de construction de la nouvelle politique de bifurcation écologique, qui se poursuivra en 2024 pour aboutir à une adoption début 2025.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Sur
les propositions
de l'Assemblée
citoyenne



Mobilités, grands projets et mobilités douces

En concertation avec les autres acteurs institutionnels, le Département poursuit son engagement pour le déploiement d'une offre de déplacements de qualité, favorisant la mise en œuvre de projets structurants et le développement d'alternatives douces.

■ Poursuite des travaux de voirie

Le Département de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien. Avec 6 156 km de routes, dont 500 km situés en zone de montagne, la Haute-Garonne se place au 4^e rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer.

Parmi les travaux de voirie achevés en 2023 : les travaux de réparation du pont sur la Garonne

sur la route départementale (RD) 53, sur la commune de Mauzac (février 2023) ; l'ouverture du giratoire situé au croisement des RD 15 « Route de Toulouse » et RD 45 « Route de Castelnau et de Bazus » (septembre 2023) ; la mise en service de la déviation des Ponts de Ravi sur la RD 46 (décembre 2023) ; ou encore la création d'un giratoire entre les RD 19/ RD 12A à Muret (dernier trimestre 2023).

■ Bagnères-de-Luchon : l'accès à Superbagnères facilité

Après plus de 2 ans de travaux, la nouvelle déviation de la RD 46 permettant de rejoindre Superbagnères depuis la vallée, a officiellement été mise en service le 19 décembre 2023. D'une longueur de 862 mètres, cette voie enjambe la rivière de la Pique sans restriction de tonnage grâce à un nouvel

ouvrage d'art de 60 mètres de long, celle-ci vient suppléer les deux ponts dits de Ravi en état de vétusté et limités en tonnage, ce qui empêchait l'accès à la station de Superbagnères aux bus mais aussi à d'éventuels engins de chantier pour engager des travaux sur la station.



■ Vers des aires de covoiturage écoresponsables

Le Conseil départemental a décidé de conférer aux aires de covoiturage une approche raisonnée d'utilisation de l'énergie, et une intégration paysagère soignée :

- Leur éclairage est autonome, solaire, plus vertueux en termes de consommation énergétique et d'impact environnemental.
- Le traitement paysager des aires est abordé en favorisant leur qualité visuelle et environnementale (revêtements végétalisés et privilégiés).

- Une nouvelle solution de revêtement est mise en œuvre sur les nouvelles aires : chaussée végétalisée, enrobé drainant (aires de St-Paul-Sur-Save RD1, La Magdelaine R32A, Le Grès RD1).
- Élaboration d'une stratégie de déploiement de bornes de recharges et d'implantation d'ombrières photovoltaïques.



Le vélo ? Pas pour moi ! Et pourquoi pas...

ZOOM

Le Conseil départemental a lancé en 2023 un appel à projets « Vélo pour tous » auprès du réseau associatif. Cinq associations ont été retenues pour mettre en place de nouvelles solutions visant à faciliter la pratique du vélo des femmes, des personnes en situation de précarité sociale ou professionnelle, comme des personnes âgées ou en situation de handicap : ateliers d'apprentissage, prêts gratuits ou à un tarif solidaire, location de vélos adaptés, mise en place d'ateliers de réparation...

De nouveaux Réseaux Express Vélos à l'étude

Le Département poursuit ses travaux pour la réalisation d'un Réseau Express Vélo (REV) sur l'agglomération toulousaine (hors territoire métropolitain). Celui-ci vise à développer et sécuriser les déplacements vélo domicile/travail ou domicile/lieu d'études par la création d'un vaste réseau cyclable de 4 mètres de large sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière.

D'ici 2030, 100 kilomètres de REV seront installés. En 2023, le Conseil départemental a identifié 9 réseaux express supplémentaires à réaliser autour de l'agglomération toulousaine. Plusieurs scénarii de tracés ont été étudiés avec les collectivités concernées pour ensuite être soumis à la concertation du public et pouvoir définir un programme de travaux courant 2024.

Penser le déploiement de toutes les mobilités cyclables

Le Conseil départemental a lancé le 19 septembre 2023 une grande concertation citoyenne Mobilités cyclables pour toutes, sur l'usage ou non des mobilités cyclables (vélo mais aussi plus largement fauteuils roulants, trottinettes, overboards, etc.). L'objectif de cette concertation est de recueillir

des témoignages afin de déterminer les freins et les leviers pour les lever. L'enjeu : poursuivre la stratégie de déploiement de ces pratiques, notamment vers les publics qui n'osent pas franchir le pas.

Vers un Service Express Régional Métropolitain

ZOOM

En 2023, le Département s'est largement impliqué dans l'ensemble du travail partenarial pour la définition de projets de mobilités sur l'aire toulousaine. Après la publication en janvier de la synthèse des premières Études Multimodales, consacrées à l'évaluation de projets, une nouvelle phase a été lancée en septembre 2023, axée sur les services aux usagers et aux usagères, et l'intermodalité. Cette étape s'est achevée le 24 janvier 2024 par la déclaration de candidature à la labellisation « Service Express Régional Métropolitain » (SERM).

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les aires de covoiturage



POUR EN SAVOIR PLUS...

Les mobilités douces en Haute-Garonne



CHIFFRES CLÉS 2023

- 6 156 km entretenus
- 161 travaux réalisés sur ponts et murs
- 50 arbres abattus et 59 replantés
- 6 nouvelles aires de covoiturage réalisées, pour 112 places supplémentaires

PERSPECTIVES 2024

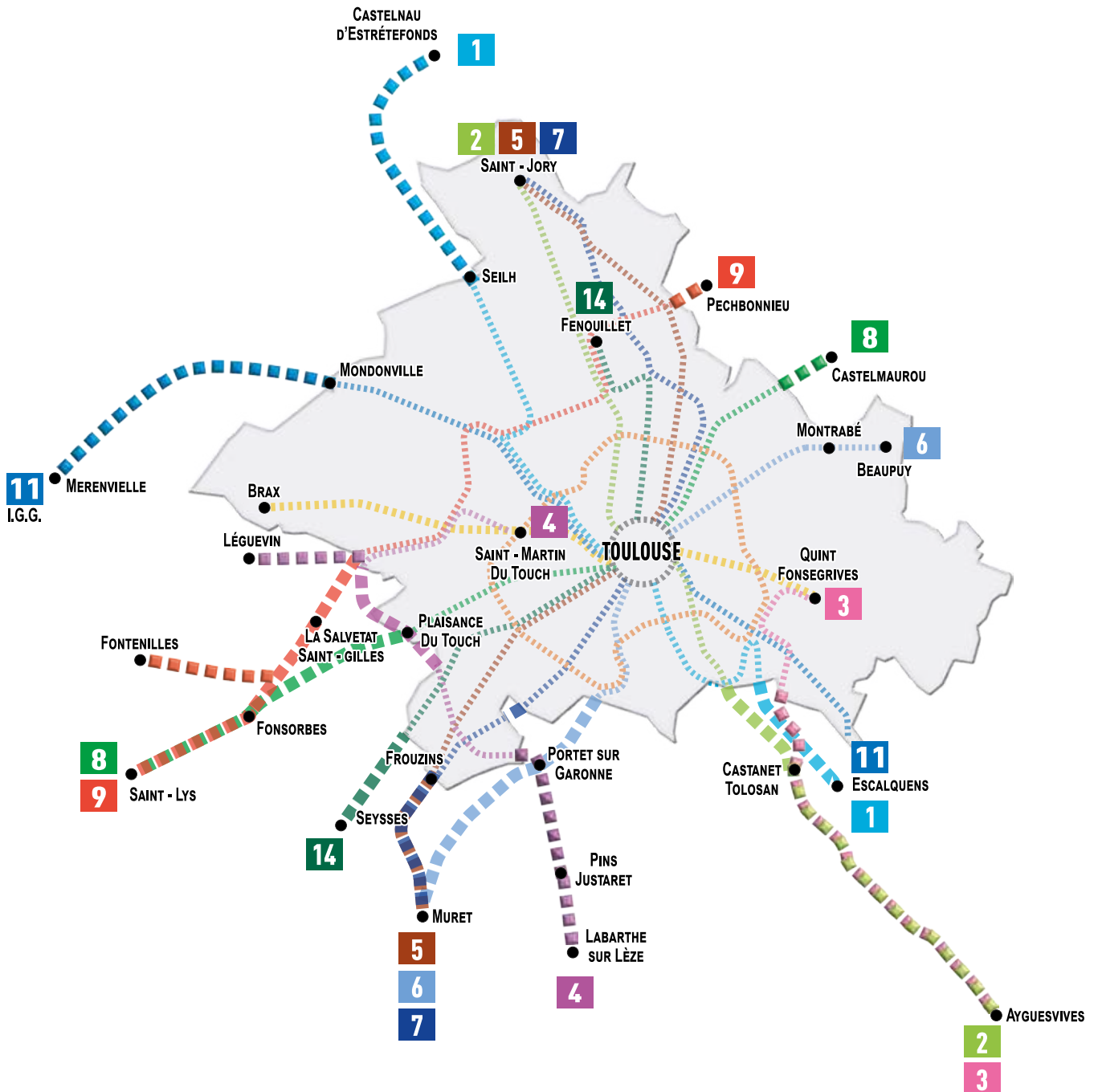
Mobilités

- > Poursuite des travaux de voirie.
- > Réalisation de nouvelles aires de covoiturage.
- > Approbation du nouveau Programme d'aménagement des aires de covoiturage 2024-2028.

Grands projets

- > Pilotage d'une étude partenariale sur la mise en place de lignes de covoiturage dans le contexte du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM).
- > Participation à la définition d'ensemble d'un projet de SERM.
- > Obtention de la labellisation SERM par l'État vers la fin de l'année 2024.

Projets du Réseau Express Vélo



- 7 REV à l'étude en phase 1
 - 10 nouveaux axes REV étudiés en phase 2
- | | |
|--|---|
| 1 Escalquens / Castelnaud d'Estrétefonds | 7 Muret / St-Jory |
| 2 St-Jory / Arguesvives | 8 St-Lys / Castelmauou |
| 3 Quint-Fonsegrives / Arguesvives | 9 St-Lys / Fontenilles - Pechbonnieu |
| 4 Labarthe sur Lèze / Léguevin - St-Martin du Touch | 11 Mérénvielle / Escalquens |
| 5 Muret / Saint-Jory | 14 Seysses / Fenouillet |
| 6 Muret / Montrabé | |

(Note: Les itinéraires REV sont représentés schématiquement)

© Conseil départemental de la Haute-Garonne - Direction de la Transition Écologique - mars 2024

Conscient des enjeux relatifs à la préservation de la ressource en eau mis en exergue par le contexte de crise climatique, le Département est déterminé à poursuivre son action en la matière, en concertation avec les autres acteurs du territoire.

■ Une concertation sur les nouveaux stockages

Depuis 2021, le Conseil départemental de la Haute-Garonne pilote le déploiement de 32 actions du projet de territoire Garon'Amont. Les actions s'inscrivent dans une démarche progressive s'appuyant sur la généralisation des économies d'eau, l'optimisation de l'existant, la mobilisation des retenues hydroélectriques et les démarches fondées sur la nature. Face à l'accélération du changement climatique, le Conseil départemental a décidé d'engager des réflexions sur d'éventuels

nouveaux stockages. Une phase de concertation a été menée entre mars et août 2023 avec les parties prenantes du projet de territoire et a permis de définir un cahier des charges « non technique » pour cadrer les réflexions. Sur cette base, il a été annoncé en novembre 2023 un plan d'actions sur les nouveaux stockages, avec notamment le lancement d'une étude d'opportunité permettant de localiser et d'analyser les sites potentiels. Plus d'infos sur : <https://garonne-amont.fr/actualites/>

■ Optimisation de 5 retenues sur le bassin du Touch

Sur le bassin du Touch, plusieurs retenues à vocation agricole n'étaient pas utilisées entièrement et nécessitaient par ailleurs des travaux de mise aux normes. Piloté par le Conseil départemental dans le cadre du projet Garon'Amont, un partenariat a pu être trouvé avec les propriétaires de ces retenues pour mettre 2,6 millions de m³ d'eau à disposition pendant 20 ans pour le soutien d'étiage en période de basses eaux. Dans le cadre de cet accord, les travaux sur les ouvrages ont pu être aidés

financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (70 %) et le Département (10 %). La gestion sera coordonnée avec le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne SMEA-Réseau 31, en charge du canal de Saint-Martory, et le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne. L'essentiel des travaux ayant été terminés fin 2023, ces volumes seront disponibles dès 2024 pour aider à la gestion estivale.

■ Une synthèse hydrogéologique départementale disponible en ligne

Face à l'augmentation de la vulnérabilité de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique, les eaux souterraines redeviennent un sujet central pour la gestion des années à venir. Dans ce cadre, le Conseil départemental a porté la réalisation d'une synthèse hydrogéologique départementale, en partenariat scientifique avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Issue des données collectées ces 40 dernières années, cette étude permet de mettre à disposition des connaissances géologiques et hydrogéologiques actualisées et sous format synthétique.

Les documents issus de ce travail (rapport, carte hydrogéologique, illustrations pédagogiques, base de données cartographiques) sont téléchargeables sur <https://sigesocc.brgm.fr/spip.php?article84>. L'outil a été conçu pour être actualisable simplement et permettre ainsi l'accès aux dernières données disponibles.



Projet Val'REU : vers une utilisation plus rationnelle des eaux usées

Sous le pilotage de Toulouse Métropole, le Conseil départemental, via son Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), s'est associé au projet Val'REU.

Il s'agit de mener des études pour valider les utilisations possibles des eaux usées traitées. L'objectif final de la démarche pourrait être de favoriser une évolution de la réglementation afin de diminuer les volumes de pompages dans les cours d'eau en période de sécheresse.

Il s'agit aussi de mettre en avant une utilisation plus rationnelle de l'eau en fonction de la qualité nécessaire.

Le LD31EVA a réalisé en 2023 les 3 premières campagnes analytiques, via une intercomparaison des eaux de la Garonne, des eaux du Canal Latéral à la Garonne, des eaux issues de l'unité de REUT (réutilisation des eaux usées traitées) et des eaux de consommation.

Anticiper la gestion de crise, avec l'ensemble des partenaires

ZOOM

Les périodes de sécheresse sont désormais plus fréquentes, plus précoces et plus longues. L'hiver 2023 a ainsi été caractérisé par une sécheresse hivernale inédite. Dans ce contexte, le Conseil départemental a initié, en partenariat avec l'État, une démarche d'anticipation de la gestion de crise. Cette action s'est traduite par une information très précoce de toutes les parties prenantes, un suivi permanent de l'évolution de la situation, un travail avec l'ensemble des gestionnaires pour optimiser l'eau disponible, et par une campagne de communication à destination du grand public en mai 2023.

PERSPECTIVES 2024

- > Réalisation de l'étude de **recherche de sites pour les nouveaux stockages** et poursuite de la concertation dans le cadre du projet Garon'Amont.
- > Engagement des travaux pour la **mise en place des deux observatoires** : l'Observatoire sur les sources et l'Observatoire sur la thermie des cours d'eau.



Agroécologie, circuits courts et qualité alimentaire

En tenant compte des spécificités actuelles du territoire agricole haut-garonnais, le Département accentue ses efforts en faveur d'une alimentation accessible et de qualité pour toutes et tous.

■ Les économies d'eau agricole, au cœur du projet de territoire Garon'amont

Le projet de territoire Garon'amont (détails au chapitre 2 « Eau ») comprend plusieurs actions portées en commun par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne. Ces actions concernent notamment la mise en place d'un Observatoire territorial partagé des économies d'eau agricole, et la réalisation de diagnostics

agroécologiques pour une irrigation de résilience. Après une phase de création des outils et indicateurs en 2022, 2023 a été une année de concrétisation des actions avec 40 diagnostics réalisés, 4 réunions de bout de champs, ainsi qu'une première publication de l'Observatoire. Ces projets se poursuivront en 2024 dans le cadre du calendrier prévu.

■ Organisation du 1^{er} Forum des circuits courts

Le 7 novembre 2023, le Département a lancé son premier Forum des circuits courts, en lien avec les partenaires de DirectFermiers31, l'annuaire des producteurs et productrices en vente directe en Haute-Garonne. L'objectif de cet événement : aider les agriculteurs et les agricultrices à passer le cap pour vendre en direct. Un modèle gagnant-gagnant, vertueux aussi bien pour l'environnement (moins de transports et donc moins de production

de CO²) que pour les producteurs et productrices, comme pour les consommateur-rices, avec un lien de proximité restauré et la part belle à la qualité. Cette journée a réuni une soixantaine d'agriculteurs et agricultrices et 24 structures accompagnatrices. Riche en réflexions et en échanges, elle est une première pierre pour structurer une filière circuits-courts dynamique sur le département. Elle sera reconduite annuellement.

■ Vers le 100 % local, bio et fait maison

Le Département souhaite s'engager dans un plan alimentaire départemental ambitieux avec notamment l'objectif de tendre vers l'approvisionnement de tous les collèges de Haute-Garonne en « 100 % local, bio et fait maison » à l'horizon 2028/2030. En 2023, cet objectif s'est notamment traduit par des animations du réseau Agrilocal31,

telles « Au pré de la Ferme » en février 2023 et « Connectez-vous local » en mai 2023. Ces animations réalisées au cours de l'année scolaire 2022-2023 ont mobilisé 19 collèges et permis à plus de 10 000 collégiennes et collégiens de bénéficier de menus élaborés avec des produits locaux et de saison.





Adoption d'une politique en faveur du développement des jardins collectifs

Partie prenante de la feuille de route agro-écologique 2022 et issue d'un dialogue citoyen, la politique en faveur du développement des jardins collectifs a été votée le 17 octobre 2023. Elle vise à accompagner l'émergence d'un réseau départemental de jardins collectifs. Il s'agit de veiller non seulement à la création de nouveaux projets mais également à ce qu'ils perdurent et alimentent une dynamique de transition écologique et sociale. Une des premières actions, menée en partenariat avec l'association « Partageons les Jardins » est la publication d'un guide méthodologique que les jardinières et jardiniers des jardins collectifs de la Haute-Garonne ont contribué à enrichir de leurs témoignages.

ZOOM

Adoption du plan Pollinisateurs et Apiculture

Le 24 janvier 2023, l'Assemblée départementale a voté la mise en place du Plan départemental en faveur des Pollinisateurs et de l'Apiculture en Haute-Garonne. Ce dispositif comporte 31 actions pour sauvegarder les pollinisateurs et soutenir l'apiculture départementale, déclinées en trois axes majeurs :

- Protéger les pollinisateurs et développer leurs habitats et leurs ressources alimentaires.
- Accompagner le développement de la filière apicole départementale.
- Sensibiliser, former, informer l'ensemble des publics.

ZOOM

Un nouveau dispositif pour l'accompagnement social des agriculteurs et agricultrices en difficulté

Le Département a adopté en janvier 2023 un dispositif global d'accompagnement social des agriculteurs et agricultrices en difficulté, qui formalise le rôle des conseillères et conseillers agroenvironnement comme interlocuteurs privilégiés de ce public spécifique. Il s'agit, par ce dispositif, de lutter contre le non-recours aux droits chez les agriculteurs et les agricultrices, et de mieux repérer les situations critiques de manière à mobiliser de manière plus rapide et efficace l'ensemble des structures pouvant les accompagner. Ce dispositif consolide la coordination avec les différents partenaires de terrain : Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées-Sud, Chambre d'Agriculture 31, Solidarités Paysans-Association des agriculteurs en difficulté de la Haute-Garonne (ADAD 31) et Service de Remplacement en Agriculture 31.

CHIFFRES CLÉS 2023

Agroécologie

340 producteurs et productrices inscrite-s sur l'annuaire DirectFermiers31

640 points de vente recensés sur l'annuaire DirectFermiers31

Circuits courts

72,4 tonnes de marchandises vendues sur Agrilocal

2 projets de territoires structurants pour les filières courtes et de proximité soutenus financièrement

Qualité alimentaire

90 cuisines autonomes sur les 100 collèges publics du Département

53 300 élèves demi-pensionnaires dans les collèges

7 millions de repas servis par an

14 millions d'€ d'achats de produits alimentaires

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les conseillères et conseillers agro-environnement



PERSPECTIVES 2024

- > Déploiement du projet « 100 % fait maison » dans les cantines des collèges.
- > Démarche progressive de **labélisation Ecocert des restaurants scolaires**.
- > **Expérimentation de « Diagnostics pollinisateurs »** sur des exploitations du secteur Nord toulousain.
- > **Développement des actions « Sols »** : préservation, couverts végétaux, lutte contre l'érosion dont prévention des coulées de boues.

Protection de la biodiversité et des espaces naturels

Le Département s'engage à poursuivre son action en matière de préservation de la biodiversité et des espaces naturels.

■ De nouvelles zones humides inscrites au Conservatoire Départemental des Zones Humides

Le projet de territoire Garon'Amont a rappelé l'urgence de protéger les zones humides menacées par les effets du réchauffement climatique et la pression humaine. Réservoirs de biodiversité, ces espaces naturels rendent des services importants en terme de gestion de l'eau (rétention des crues, soutien des étiages, filtration) et de cadre de vie (îlot de fraîcheur, paysage, etc.). L'objectif du Conservatoire départemental des zones humides (CDZH) est de développer leur restauration

et leur préservation via l'accompagnement technique et financier, ainsi que par la maîtrise foncière.

En 2023, 8 zones humides alluviales de la Garonne ont été inscrites au sein du CDZH.

Le classement s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan de gestion unique pluriannuel pour conserver les habitats et les espèces patrimoniales, assurer un équilibre entre préservation de la biodiversité et usages.

■ La Forêt de Buzet dotée d'un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt

Dans le cadre de son Plan Arbres et Forêts, le Département de la Haute-Garonne a défini et mis en œuvre un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt sur l'espace naturel sensible de Buzet.

Ce plan couvre tous les champs de la prévention : la sensibilisation des plus jeunes avec des animations autour d'une malle pédagogique, l'information

du grand public avec une signalétique sur site, des messages de responsabilisation au début des animations, un document d'information à destination des communes et la météo des forêts sur le site du Département. En parallèle, des chantiers de débroussaillage ont été réalisés en régie après concertation avec les services de l'État, permettant ainsi mise en sécurité et protection de la biodiversité.

■ 133 hectares pour pérenniser le maraichage à Blagnac

Aujourd'hui, l'espace rural est un territoire de vie qui se partage entre les agriculteurs et agricultrices qui exploitent la terre pour en vivre, la population qui aspire à une bonne qualité de vie, et les acteurs économiques (communes, entreprises, etc.) qui participent au développement du territoire. Le Département est responsable des procédures d'aménagement foncier dès lors qu'il délibère sur le lancement d'une opération. Il finance la totalité de la procédure et subventionne les travaux liés à la réorganisation des parcelles.

Mis en œuvre par le Département, le projet de restructuration parcellaire sur la Plaine maraichère des 15 sols à Blagnac a permis de réaménager et d'optimiser 186 parcelles par 22 échanges de parcelles entre propriétaires. Cette opération va permettre l'installation de nouveaux et nouvelles exploitant-es et le développement des circuits courts, tout en pérennisant l'activité de maraichage.

CHIFFRES CLÉS 2023

11 172,36 ha de sites classés Espaces Naturels Sensibles

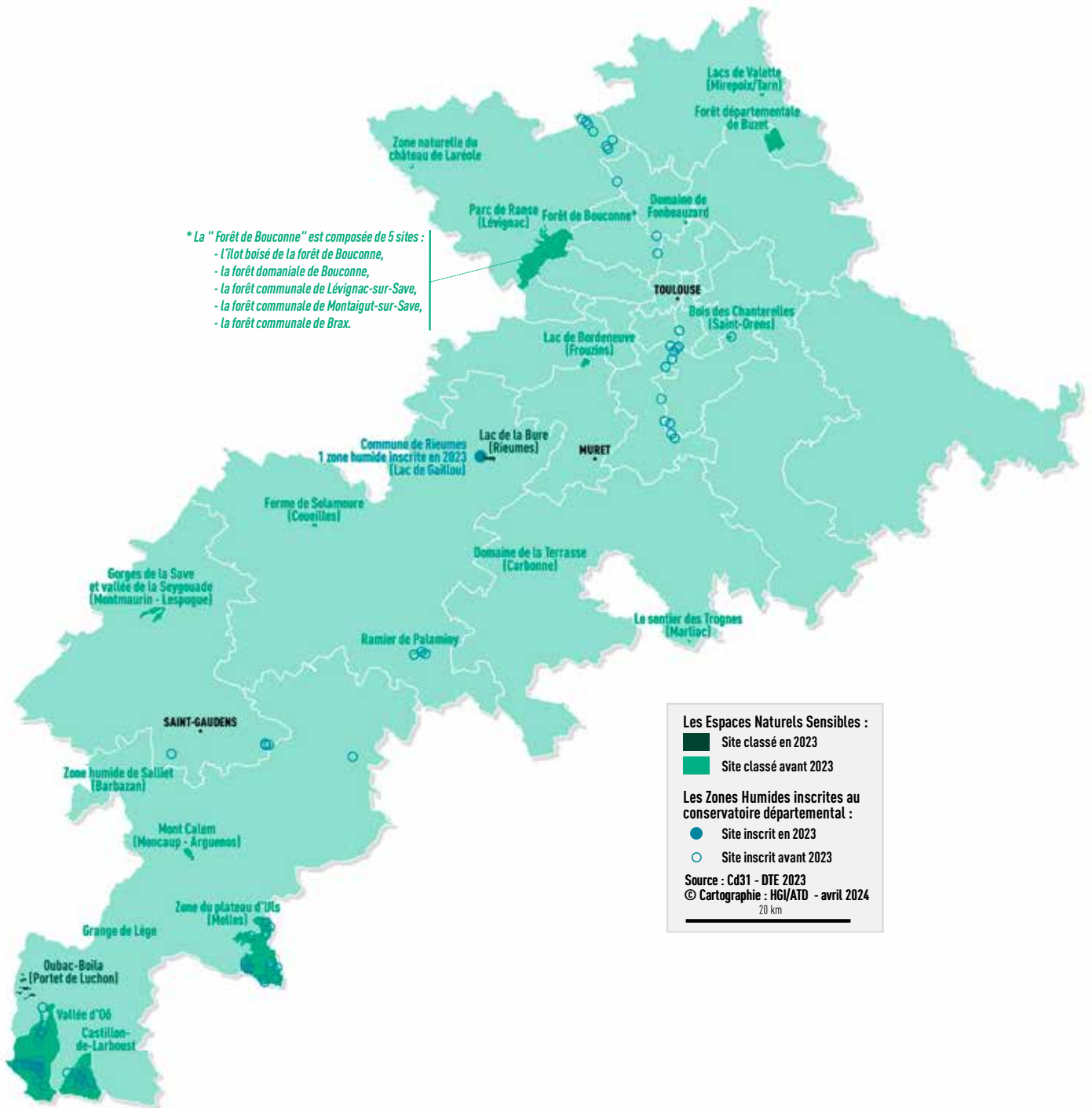
76 zones humides classées

477 ha de zones humides classées

11 649,36 ha de sites préservés au total



Les espaces naturels protégés par le Conseil départemental



Logement et politique de la ville

Le Département poursuit son action pour porter une politique du logement ambitieuse, au carrefour des enjeux de justice sociale et de bifurcation écologique.

■ Adoption du nouveau règlement intérieur du Fonds de solidarité Logement

Le Fonds de solidarité Logement (FSL) a pour objectif de faciliter l'accès ou le maintien dans un logement autonome, d'une personne répondant à des critères de ressources définis par le règlement intérieur du FSL. Le nouveau règlement adopté en 2023 intègre plusieurs évolutions fortes :

- Une revalorisation du plafond de ressources désormais indexé sur le seuil de pauvreté, permettant notamment d'inclure les travailleurs et travailleuses pauvres et les personnes retraitées,
- L'éligibilité de nouveaux publics : étudiant·e·s, propriétaires occupants, gens du voyage,
- Une augmentation du forfait énergie eau et assainissement,
- La mise en place d'une nouvelle aide financière pour l'accès aux services de téléphonie et d'Internet dans une démarche d'insertion.

■ Réhabilitation des logements sociaux de la SAC Garonova

Après l'adoption de ce dispositif lors de la session exceptionnelle du 18 octobre 2022, la définition opérationnelle de celui-ci a été approuvée lors de la session de l'Assemblée départementale du 12 décembre 2023. Il a pour ambition d'accompagner les bailleurs sociaux à répondre aux objectifs nationaux pour la transition énergétique et à dépasser le cadre de l'obligation réglementaire d'une société neutre en carbone d'ici à 2050, avec une interdiction progressive de louer les passoires thermiques dès 2025.

Ainsi, ce programme d'aides vise à expérimenter l'accompagnement financier des opérations de réhabilitation énergétique des logements locatifs sociaux des opérateurs de la Société Anonyme de Coordination (SAC) Garonova via un programme de subventions de 10 millions d'euros sur une durée de 10 ans.

Un budget annuel d'un million d'euros permettra de programmer les opérations de réhabilitation à financer.

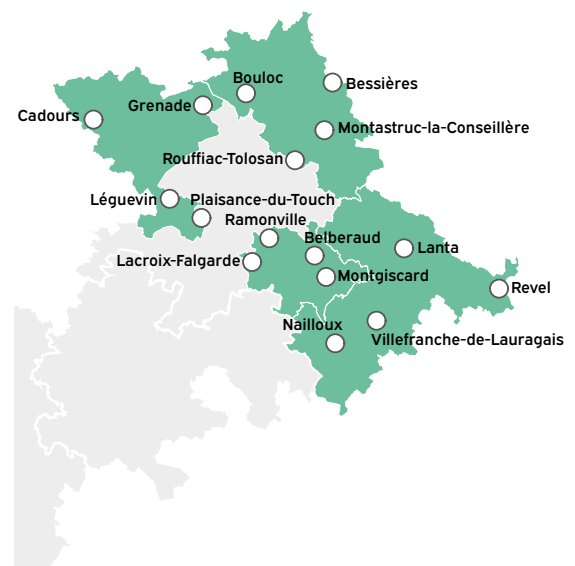
■ Élargissement des aides financières aux travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires occupants privés à faibles ressources

Voté également en octobre 2022, ce dispositif permet d'améliorer la lisibilité des aides à la rénovation énergétique de l'habitat. Les propriétaires occupants modestes et très modestes de Haute-Garonne disposent d'un taux de financement garanti à condition de s'engager dans une rénovation suffisamment qualitative (avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage obligatoire et gratuite).

Le montant de la subvention départementale est calculé de façon à apporter à tous les bénéficiaires un taux global de financements des aides égal :

- Pour les propriétaires occupants modestes : à 50 % du coût total HT des travaux éligibles de rénovation énergétique et/ou de lutte contre l'habitat indigne et/ou d'amélioration de la sécurité/salubrité de l'habitat.
- Pour les propriétaires occupants très modestes : à 75 % du coût total HT pour ce même type de travaux.

Les 16 Espaces Conseil Énergie Habitat du Conseil départemental



Faciliter l'accès au logement social des publics les plus fragiles

Le Conseil départemental mène une véritable politique volontariste en faveur du logement des personnes les plus démunies. Il copilote avec l'État le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) qui vise à prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées, et à accompagner les publics en difficulté pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement. Il participe ainsi à la lutte contre l'exclusion et la précarité,

notamment en développant la prévention des expulsions locatives et en luttant contre l'habitat indigne. En 2023, 4 713 ménages (dont 2 080 par les Directions territoriales des solidarités) ont bénéficié en Haute-Garonne d'une priorisation pour accéder à un logement social permettant le relogement de 2 747 ménages prioritaires. Par ailleurs, le Conseil départemental mobilise son contingent réservataire afin de faciliter le relogement des publics prioritaires (relogement de 178 ménages priorités en 2023).

ZOOM Participation à la Politique de la ville au titre de la reconstitution de l'offre de logements

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain, le Conseil départemental apporte son soutien financier aux bailleurs sociaux dans 3 domaines :

- La démolition de logements,
- La requalification et la résidentialisation des logements sociaux,
- La reconstitution de l'offre de logements sociaux.

La ventilation de cette enveloppe repose sur deux types de critères : des critères généraux obligatoirement cumulés en contrepartie d'une minoration de loyer ; des critères spécifiques favorisant la transition écologique.



CHIFFRES CLÉS 2023

Plus de 15 317 demandes de FSL instruites par les Maisons des Solidarités

10 333 aides FSL accordées par le Conseil départemental et Toulouse Métropole, dont 53 % pour le paiement de factures d'énergie

Plus de 54 000 personnes demandeuses de logement social en Haute-Garonne (+9 % par rapport à 2022)

4 713 ménages « labellisés prioritaires » en Haute-Garonne dont 2 080 via le Conseil départemental

PERSPECTIVES 2024

- > **Organisation du Colloque habitat le 6 février 2024** intitulé « Crise du logement et bifurcation écologique : comment penser l'habitat en Haute-Garonne ? ».
- > **Révision du Plan Habitat 2025-2030**, qui comprend notamment le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV). Copilotés par le Département et la Préfecture, ces documents seront renouvelés en 2024, après un travail partenarial engageant l'ensemble des parties prenantes, bailleurs sociaux, associations, intercommunalités, etc.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour l'émancipation et la citoyenneté



Le Département s'engage pour l'émancipation et la citoyenneté. Il a à cœur de mettre les valeurs d'égalité, d'intégration et d'émancipation au centre de son action, afin de permettre à toutes les Haut-garonnaises et à tous les Haut-garonnais de s'affirmer dans leur citoyenneté.

Éducation et Collèges	130 536 093 €
Jeunesses	138 311 €
Culture et mémoire	11 870 164 €
Sport	9 328 027 €
Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations	1 212 051 €
Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes	37 634 €
Démocratie participative	237 442 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>74 441 090 €</i>
TOTAL	227 800 812 €

Éducation et Collèges

Le Département s'engage à offrir des conditions d'apprentissage de qualité aux collégiennes et collégiens de Haute-Garonne, en défendant les valeurs de vivre-ensemble, d'égalité et de laïcité.

■ Projet « Nos collèges de demain »

Face aux enjeux climatiques de demain, le Département a lancé un grand projet de réflexion, de concertation et de redéfinition autour du programme de conception des collèges haut-garonnais. Ce projet, qui concerne les collèges à venir mais aussi ceux à rénover, a pour objectif principal d'élaborer un document formalisé qui définira ce qu'est un collège haut-garonnais et les exigences de conception architecturales, techniques et environnementales

que le Département souhaite voir appliquer à la conception de ces bâtiments. Dans ce cadre, des visites et entretiens avec le personnel administratif et technique ont été organisés dans 4 établissements récemment livrés afin de réaliser un retour d'expérience, et une large concertation sera menée auprès des services du Département, du personnel administratif des collèges, du corps enseignant et des élèves.

■ Livraison du collège Rosa Parks

Pour accompagner la croissance démographique, le Conseil départemental conduit depuis 2016 un plan d'investissement pour permettre la construction, la réhabilitation ou l'extension de 21 collèges. Ont ainsi d'ores et déjà été livrées

13 opérations, dont en 2023, l'extension du collège Rosa Parks au nord de Toulouse.

Ce plan a été complété par un nouveau programme, adopté par l'Assemblée départementale le 29 janvier 2020.

■ Poursuite des concertations sur les secteurs de recrutement

L'année 2023 a également été consacrée à la définition du secteur de recrutement du futur collège de Castelnau d'Estrétefonds qui sera inauguré à la rentrée 2024, ainsi qu'au rééquilibrage démographique du sud-est toulousain (Toulouse – Saint-Orens – Le Vernet). Pour ce faire, 23 temps d'échanges ont été conduits dont 5 réunions

publiques, mobilisant près de 350 participantes et participants. Ce processus de dialogue citoyen s'est en outre enrichi d'une enquête en ligne à laquelle ont participé plus de 300 personnes. Ces réunions ont permis d'amender les propositions initiales et d'en faire émerger de nouvelles.



■ Signature de la convention sur la mixité sociale dans les collèges

ZOOM Le lundi 19 juin 2023, le Président du Conseil départemental et le recteur de l'Académie de Toulouse ont signé une convention d'une durée de 3 ans, qui acte des moyens déployés par les deux institutions pour la mise en œuvre du programme d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges de Haute-Garonne. Dans cette convention, le Conseil départemental et le Rectorat s'engagent à pérenniser les moyens respectifs déployés depuis 2017, nécessaires à la bonne marche du dispositif, et posent les objectifs et engagements réciproques permettant notamment d'évaluer le niveau de mixité des établissements.

CHIFFRES CLÉS 2023

Collèges

58 784 élèves scolarisés dans 100 collèges publics

9 534 élèves scolarisé·e·s dans 21 collèges privés sous contrat

Près de 1 900 élèves et étudiant·e·s en situation de handicap pris·e·s en charge

Parcours Laïque et Citoyen

258 actions proposées

1 900 classes bénéficiaires

ZOOM

Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire

Par délibération du 27 juin 2023, le Conseil départemental s'est engagé à mettre en œuvre un Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire à compter de la rentrée scolaire 2023.

Ce plan s'articule autour de deux volets : des actions de prévention et de sensibilisation dans les collèges, et l'accompagnement des victimes de harcèlement, des auteurs et des familles.

Parmi les actions déployées en 2023, un guide pratique et pédagogique destiné aux élèves et aux familles, ainsi qu'un « harcélomètre », ont été diffusés en 68 000 exemplaires à tous les élèves des collèges du département, ainsi qu'à de nombreux partenaires associatifs. Un catalogue d'actions de sensibilisation au harcèlement scolaire portées par des structures associatives du territoire a également été mis à disposition des collèges, ainsi que des jeunes volontaires en service civique.

Favoriser l'inclusion de tous les élèves

Le Département, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale, met en œuvre des mesures d'accompagnement dans les collèges pour favoriser l'inclusion de tous les élèves et prendre en compte leurs besoins particuliers.

À la rentrée 2023, ont ainsi été ouvertes 6 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), portant à 82 le nombre de collèges publics bénéficiaires de ce dispositif. Pour les dernières ULIS ouvertes, une réflexion a été menée afin d'aménager l'espace pour que l'élève trouve un positionnement confortable qui lui permette de se concentrer en fonction du travail à réaliser.

Depuis la rentrée 2023, le collège Claude Cornac à Gratentour accueille des élèves scolarisés en Institut Médico-Éducatif.

Les collèges publics haut-garonnais prévoient également l'accueil des élèves allophones, nouvellement arrivés sur le territoire dans les unités pédagogiques (UPE2A).

Enfin, une nouvelle Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) a été créée en 2023 au collège de Portet-sur-Garonne, portant à 20 le nombre de SEGPA présentes dans les collèges publics.

Un nouveau règlement départemental pour le transport scolaire des élèves et étudiant·e·s en situation de handicap

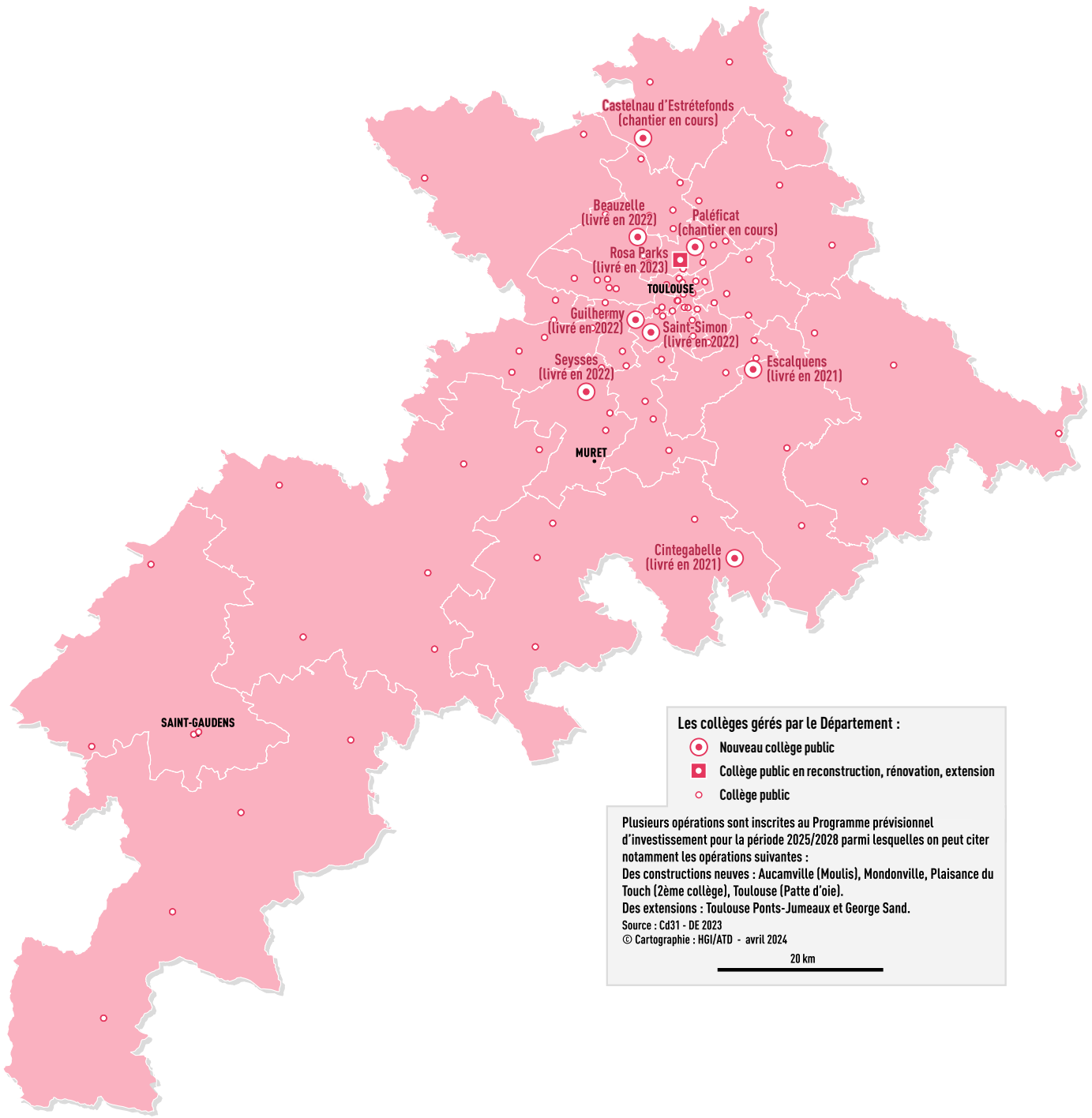
Le Département de la Haute-Garonne est compétent pour la gestion du transport des élèves et étudiant·e·s en situation de handicap entre leur lieu de résidence et leur lieu de scolarité sur l'ensemble du territoire départemental. Il entend favoriser la mobilité inclusive et durable de ces publics en prenant en charge leurs déplacements en transport en commun pour les besoins de leur scolarité ou de leur formation. Il a également fait le choix d'organiser des transports adaptés afin de proposer à celles et ceux qui ne peuvent emprunter les transports en commun des solutions de mobilité dans le cadre du transport collectif de personnes. Le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation : principalement via le transport adapté organisé par le Département – près de 1 400 bénéficiaires – mais aussi sur les transports en commun ou en remboursement des familles.

Présenté aux familles les 22 et 23 mai 2023 et adopté en juillet 2023, le nouveau règlement a pour objet de définir les modalités de prises en charge et d'accès aux services de transport scolaire adaptés pour les élèves et étudiant·e·s en situation de handicap.

PERSPECTIVES 2024

- > Lancement d'un Projet Éducatif Départemental.
- > Poursuite de l'**offre éducative à destination des élèves des collèges** : Parcours Laïque et Citoyen, actions de sensibilisation et de prévention du harcèlement scolaire, Ateliers du midi (dispositif d'animation de la pause méridienne), Cordées de la réussite (programme d'égalité des chances Dispo Sciences Po), diffusion d'un code de prévention routière, offres de Parcours d'Éducation Artistiques et Culturelles, Collèges au cinéma, etc.
- > **Mise en œuvre de la sectorisation des collèges Paléficat à Toulouse et Castelnau d'Estrétefonds** dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2024 (accompagnement des familles).
- > **Préparation des concertations citoyennes** devant intervenir en 2024 dans le cadre des **mesures de sectorisation** pour les rentrées scolaires 2025 et 2026.
- > Poursuite du **dispositif de mixité sociale** dans les collèges.

**Programme Prévisionnel d'Investissement dans les collèges (PPI) :
construction et restructuration livrées pour la période 2021-2024**



Les collèges gérés par le Département :

- Nouveau collège public
- Collège public en reconstruction, rénovation, extension
- Collège public

Plusieurs opérations sont inscrites au Programme prévisionnel d'investissement pour la période 2025/2028 parmi lesquelles on peut citer notamment les opérations suivantes :

Des constructions neuves : Aucamville (Moulis), Mondonville, Plaisance du Touch (2ème collège), Toulouse (Patte d'oie).

Des extensions : Toulouse Ponts-Jumeaux et George Sand.

Source : Cd31 - DE 2023
© Cartographie : HGI/ATD - avril 2024

20 km

Jeunesses

Le Département continue à mettre les jeunesses au cœur de son action en portant une politique intégrée et ambitieuse en la matière.

■ Un nouveau Plan Jeunesses 2023-2028 adopté le 10 janvier 2023

Co-construite avec les partenaires et les jeunes dès 2019, l'Ambition Jeunesses 2019-2021 avait permis de créer 4 nouveaux dispositifs : la bourse aux projets Initi'active Jeunesses, un espace de concertation sur les politiques publiques départementales (le Groupe Miroir Jeunes), le site internet Go31.fr, et l'impulsion d'un réflexe jeunesses dans la collectivité. Approuvé le 10 janvier 2023, le nouveau Plan

d'actions 2023-2028 consacre l'acte 2 de l'Ambition Jeunesses. Il vise à approfondir les dispositifs existants, en amplifiant l'impact de l'Ambition Jeunesses au niveau de la collectivité comme à l'échelle du territoire. Les actions menées doivent répondre à trois objectifs : l'émancipation, la lutte contre les déterminismes et le bien-être des jeunes.

■ Le Conseil départemental des jeunesses : un nouvel espace de concertation pour les jeunes de Haute-Garonne

Présenté au grand public le 29 novembre 2023, ce nouvel espace de concertation est conçu pour permettre aux jeunes de donner leur avis, de proposer des idées sur des projets, actions et politiques du Département en présence d'élus. Il succède ainsi au Groupe Miroir Jeunes, tout en gardant les mêmes principes d'agilité (libre, sans mandat, sans engagement).

Le Conseil départemental des jeunesses se réunit environ 1 fois par mois, d'octobre à juin, en alternance à l'Hôtel du Département, sur le territoire ou en visioconférence. Un formulaire d'inscription permanent est accessible sur : www.haute-garonne.fr/actualite/conseil-departemental-des-jeunesses-appel-candidatures et via le site go31.fr.





■ Organisation de la 2^e édition des Rencontres Initi'active Jeunesses

Le 25 septembre 2023, plus de 30 projets portés par des lauréates et lauréats de la Bourse Initi'active Jeunesses ont été présentés sur la scène du Pavillon République à l'Hôtel du Département. Créé par le Conseil départemental en janvier 2020, ce fonds permet de financer des projets d'utilité sociale portés par des jeunes de 11 à 29 ans,

pour un montant pouvant aller jusqu'à 4 000 €, qui bénéficient également d'un accompagnement technique. Au total, ce sont plus de 150 projets qui ont été soutenus par la bourse, dans des champs d'action aussi divers que l'environnement, la culture, le sport, le partage, les échanges intergénérationnels, l'égalité femmes-hommes, la technologie, etc.

■ Poursuite de l'accueil de jeunes en service civique

L'accueil de jeunes en services civiques se poursuit dans les services du Conseil départemental avec 16 jeunes accueilli·e·s en 2023.

Le dispositif de parrainage de jeunes sorti·e·s de leur service civique se poursuit également : une promotion de 14 jeunes post services civiques lauréates et lauréats de l'Institut de l'Engagement a ainsi bénéficié en 2023 d'un accompagnement privilégié par des conseillères et des conseillers départementaux. Le Département a par ailleurs accueilli l'évènement régional de l'Institut de l'Engagement, l'occasion de promouvoir le dispositif haut-garonnais et de permettre aux jeunes lauréates et lauréats de la région, grâce à des ateliers thématiques, de trouver des clés pour l'accomplissement de leurs projets.

CHIFFRES CLÉS 2023

14 646 visiteurs et visiteuses sur le site go31.fr

84 projets Initi'active Jeunesses présentés en 2023, 63 financés

100 jeunes réuni·e·s au lancement du Conseil départemental des jeunes

14 lauréates et lauréats parrainé·e·s dans le cadre de la Mission de l'Engagement (promotion 2023)

■ Premier rassemblement des conseils de jeunes et d'enfants de la Haute-Garonne

ZOOM

Le samedi 25 mars 2023 s'est tenu à l'Hôtel du Département le premier rassemblement des conseils municipaux de jeunes de la Haute-Garonne. Réunissant plus de 130 jeunes de 7 à 15 ans, et 60 professionnel·le·s (élu·e·s et technicien·ne·s), l'objectif de cette journée était de valoriser l'engagement citoyen de ces jeunes, tout en lançant une dynamique départementale de mise en réseau.

■ PERSPECTIVES 2024

- > Organisation du **deuxième rassemblement des Conseils Municipaux de jeunes** en mars 2024.
- > Organisation de la **3^e édition des Rencontres Initi'active Jeunesses** en septembre.
- > Modélisation d'une **offre d'accompagnement en ingénierie jeunes** à destination des territoires.

Culture et mémoire

En tenant compte des enjeux de démocratisation sociale et territoriale, le Département engage un travail d'approfondissement et de priorisation de sa politique culturelle, vecteur d'intégration et d'émancipation des individus.

■ À l'Espace Roguet, la parole donnée aux « invisibles »

L'Espace Roguet accueille depuis 10 ans les artistes de toutes les disciplines dans une optique de création puis de présentation de leurs spectacles au public. Cette année, la parole a notamment été donnée aux « invisibles » : des Chibani, aux victimes d'inceste, en passant par le questionnement de l'identité pour les personnes primo-arrivantes sur le sol français, tout en évoquant avec tendresse la maladie d'Alzheimer.

Cette saison a aussi été l'occasion de renforcer les liens avec les habitantes et les habitants du quartier Saint-Cyprien à Toulouse, à travers l'investissement plus important de l'espace extérieur, l'initiation et le renforcement de partenariats avec le collège Lamartine et la Maison des Solidarités du Pont-Vieux à Toulouse.

■ L'édition 2023 du Festival 31 Notes d'été : un focus sur l'Égalité Femme-Hommes et sur la bifurcation écologique

Cette année, le festival s'est implanté, dès le matin et jusqu'au soir, sur 18 lieux. Un mois de journées festives où, grâce à cette nouvelle formule, le public a pu profiter de visites patrimoniales et touristiques, d'expositions, de spectacles et de concerts gratuits, ainsi que d'espaces « guinguette » mis en musique par des groupes en acoustique. Pour cette édition, une attention particulière a été donnée à deux

thématiques chères au Conseil départemental : l'égalité femmes-hommes et la bifurcation écologique. Ainsi, plus de la moitié des 61 équipes accueillies étaient portées par des femmes. Le travail mené par les équipes du festival en matière d'éco-responsabilité devrait permettre l'obtention du label Événements détonants piloté par l'association Élemen'terre dès 2024.

■ Jazz sur son 31 : une 37^e édition très « locale »

Cette année, le festival a fait la part belle à la scène locale en proposant une programmation composée à 70 % de formations du territoire. Multipliant les passerelles, le festival s'appuie sur un large réseau de partenaires pour aller à la rencontre du grand public, offrir des ateliers d'éveil musical dans les Maisons des Solidarités, des leçons d'Afro

Jazz dans les écoles de musique et des fanfares dans les collèges. L'édition 2023 s'est clôturée avec un passage de relais musical symbolique entre l'américaine Rhoda Scott, légende vivante de l'orgue, et son band 100 % féminin de la scène jazz française de haut vol.



■ La Semaine des Cultures Urbaines, toujours plus plébiscitée par la jeunesse et les familles

Le festival s'impose toujours plus, dans le paysage culturel haut-garonnais, comme un événement fédérateur pour les artistes amateur-euse-s et professionnelles de toutes les disciplines de l'espace urbain : danses hip hop, beatbox, rap, slam, street art, parkour, skate, etc. L'engouement du public autour de ces pratiques se confirme avec une fréquentation à la hausse

et la multiplication par trois du nombre de propositions. S'appuyant sur des projets multi-partenariaux (structures d'éducation populaires, jeunesses, médico-sociales, etc.) et privilégiant les actions dans la durée, la Semaine des Cultures Urbaines rassemble des publics d'univers différents et accroît sa présence sur le département.



■ Un Schéma départemental des enseignements artistiques en cours de révision

ZOOM

Dans le prolongement du renouveau de la politique du Département qui associe culture et lien social, culture et réussite éducative, culture et coopération territoriale, et élargit son cadre d'actions dans le domaine des enseignements et pratiques artistiques (bourse Jeune musicien, place confortée du Brevet Musical Départemental), le Schéma départemental des enseignements artistiques doit évoluer à son tour. Les travaux ont démarré en 2023. L'objectif : accompagner au mieux la richesse et la diversité des disciplines artistiques présentes dans le département.

■ Développement du dispositif Collège au cinéma

Collège au cinéma est proposé par le Centre national du Cinéma et de l'image animée, et porté localement par le Département, en partenariat avec l'État, le Réseau national d'éducation aux images L'Archipel des lucioles et l'Association Cinéfol 31. Ses objectifs : la découverte d'œuvres, la fréquentation de lieux culturels, la rencontre avec des professionnelles, le développement

de la pratique artistique et créative de l'élève. Aujourd'hui, Collège au cinéma est le premier dispositif d'éducation artistique et culturelle coordonné par le Département, avec plus de 62 collèges inscrits, plus de 200 enseignant-e-s qui portent ce dispositif auprès de 7 650 élèves de 274 classes de 6^e et de 5^e. 26 salles de cinéma y sont associées.

■ Près de 60 structures labellisées Comme à la maison depuis 2020

Depuis son lancement en 2020, le label Comme à la maison a été attribué à près de 60 structures qui, pour la plupart, n'étaient pas connues de la collectivité. Leur particularité : développer des actions polyvalentes, hybrides, bien repérées sur leur territoire d'implantation. « Usines à projets », ces structures offrent des lieux de culture de proximité dans des quartiers isolés ou dans les territoires ruraux.

Ce sont des espaces qui revendiquent une grande convivialité (café et restauration sont proposés) ainsi que la participation des habitantes et des habitants aux projets artistiques et culturels (expositions, spectacles, rencontres, stages, résidences d'artistes, etc.).

En 2023, 7 nouvelles structures ont été labellisées.

■ Poursuite des actions de promotion de la langue et de la culture occitanes

Le Conseil départemental poursuit la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'occitan approuvée en décembre 2017. À ce titre, il participe au développement de l'enseignement de l'occitan, par le biais d'une convention académique associant l'État et les collectivités territoriales, et par l'accompagnement des communes souhaitant développer sur leur territoire l'enseignement bilingue.

Avec 17 associations soutenues en 2023, le Département poursuit également son appui aux associations œuvrant à la promotion de l'occitan, à la signalisation bilingue des entrées du Département et des entrées de communes, ainsi qu'au théâtre d'expression occitane, notamment par la mise en place d'une tournée départementale annuelle en direction des scolaires et du grand public.

■ Une Médiathèque départementale au service de l'action sociale

De nombreux projets tournés vers l'action sociale ont été mis en œuvre tout au long de l'année 2023. À titre d'exemple, les médiathécaires sont intervenus dans plusieurs Maisons des Solidarités (MDS) : projet Bibliogoûters à la MDS de La-Salvetat-Saint-Gilles en lien avec la médiathèque de Cadours, journée autour de l'estime de soi à la MDS de Tournefeuille, Mercredis de la culture à la MDS de Soupetard, interventions Parentalité et numérique à la MDS de Muret. Une vingtaine de MDS ont également bénéficié de prêts de jeux et de documents destinés à leur public.

■ Vers un nouveau Schéma de lecture publique 2024-2029

ZOOM

Le Conseil départemental a adopté en 2023 une délibération-cadre vers un nouveau Schéma de lecture publique 2024-2029 qui sera présenté à l'examen de l'Assemblée départementale en juin 2024.

Trois principaux objectifs seront poursuivis : renforcer le maillage de bibliothèques de proximité, donner aux intercommunalités les moyens d'une coordination de la lecture publique, faciliter le rapprochement des bibliothèques des politiques sociales et éducatives.

■ Succès des expositions temporaires au Musée de la Résistance & de la Déportation

Trois expositions ont émaillé l'année 2023 au Musée de la Résistance & de Déportation : « Michael Kenna, La lumière de l'ombre », photographies des camps nazis en partenariat avec le Musée de la Résistance Nationale ; « Daniel Cordier, une vie d'engagement », en partenariat en coproduction avec le Musée de la Libération de Paris – Musée du Général Leclerc – Musée Jean Moulin ; « Spirou dans la tourmente de la Shoah » en partenariat avec le Mémorial de la Shoah (Paris).

■ Une découverte multisensorielle au Musée de l'Aurignacien

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, le Musée de l'Aurignacien a proposé au grand public une découverte multisensorielle et ludique autour de l'art pariétal du Paléolithique supérieur avec l'exposition « Toucher l'art des cavernes ». Des œuvres issues de cinq grottes préhistoriques en France (Chauvet, Lascaux, Cosquer, Pech Merle, Baume Latrone) et en Espagne (Altamira) ont été mises en scène par l'association Artesens dans sept modules thématiques destinés à tous les publics. Durant cette période, le musée a attiré 4 746 personnes visiteurs et visiteuses.

■ Établissement d'un partenariat avec l'Université de Groningue (Pays-Bas)

Ce partenariat vise à assurer l'analyse et l'indexation des sacs à procès (sacs en toile de jute, de chanvre ou en cuir qui étaient utilisés sous l'Ancien Régime lors des affaires judiciaires) du Parlement de Toulouse, dans le cadre d'un projet de recherche sur la justice transitionnelle à l'époque moderne (période XVI^e-XVII^e siècles).



Pendant 5 mois, un étudiant en Histoire médiévale a analysé plus de 500 sacs relatifs à des affaires instruites par la Chambre de l'Édit de Castres, chambre dont les magistrats appartenaient aux confessions catholique et protestante et qui devaient juger les procès dans lesquels une des parties appartenait à la religion réformée.

CHIFFRES CLÉS 2023

Arts vivants et visuels

480 événements (spectacles, expositions et médiations) pour 102 000 spectateurs et spectatrices

Culture et éducation, enseignements artistiques

472 élèves des écoles de musique ont passé les épreuves du Brevet Musical départemental

Culture et lien social

1 662 personnes issues de structures sociales inscrites à un des « parcours d'éducation artistique et culturel tout au long de la vie »

MD31 et lecture publique

320 000 livres, CD et DVD prêtés aux 175 bibliothèques-médiathèques

Archives départementales

14 574 documents communiqués en salle de lecture

Patrimoine culturel

22 458 visites au Musée de la Résistance & de la Déportation

12 387 visites au Musée archéologique

11 752 visites au Musée de l'Aurignacien



Lancement de la mission d'Inventaire du patrimoine haut-garonnais

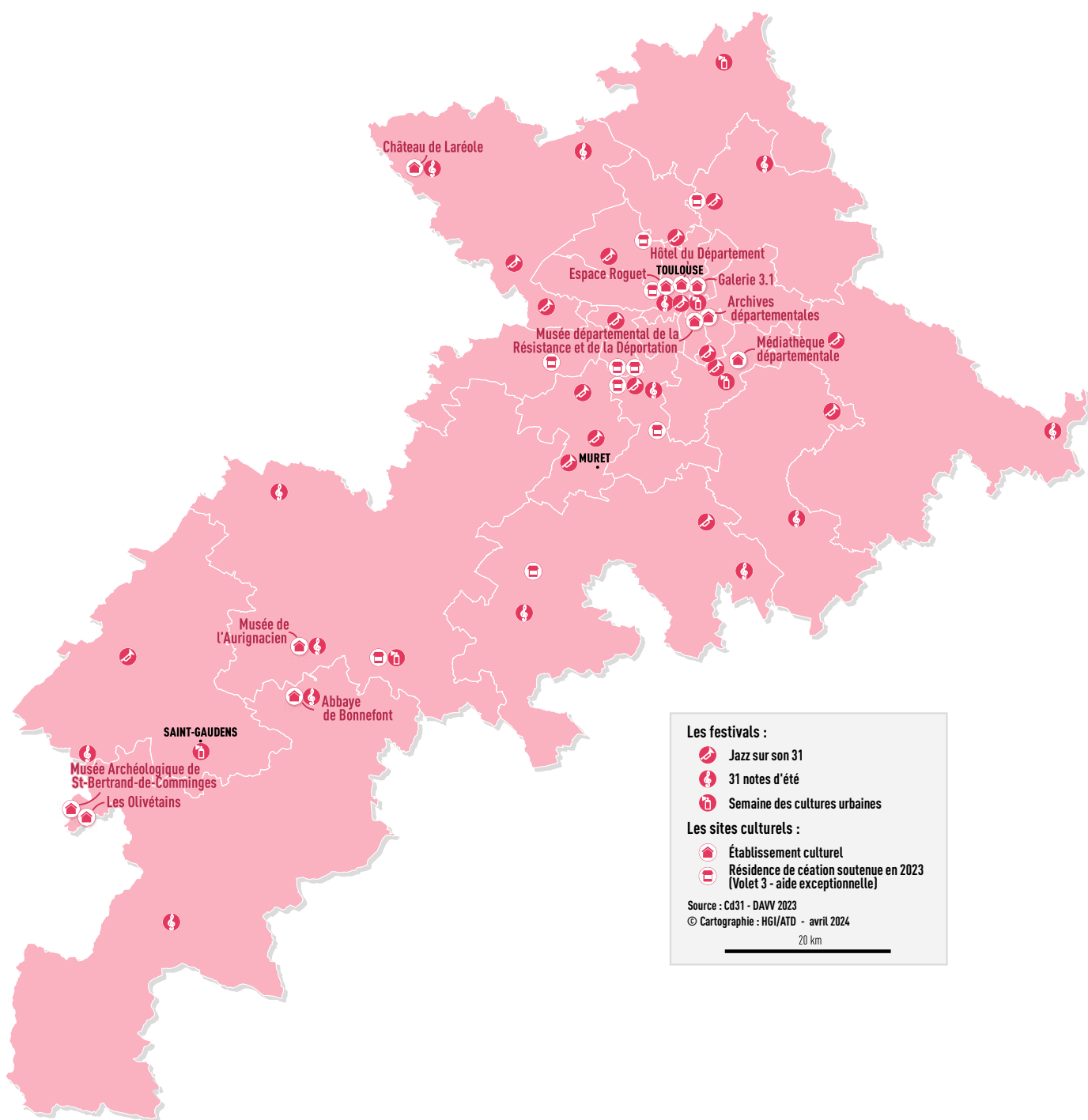
ZOOM

Le Département s'est associé à la Région Occitanie (convention-cadre 2023-2025) pour conduire une mission d'Inventaire du patrimoine sur son territoire. Il s'agira, d'une part, de recenser et d'analyser les traces laissées par les activités industrielles en Haute-Garonne et, d'autre part, d'étudier le patrimoine rural non protégé. Cette collaboration scientifique visera non seulement à accroître la connaissance des patrimoines, mais aussi à garantir la pérennité des données et leur diffusion auprès du plus grand nombre.

PERSPECTIVES 2024

- > **Élargissement du dispositif Collège au cinéma** aux classes de 4^e et de 3^e avec un objectif de 10 000 élèves bénéficiaires.
- > Ouverture et mise en ligne de la **nouvelle plateforme numérique Culture Haute-Garonne** permettant un accès de tous à l'offre culturelle départementale.
- > Ouverture du catalogue de la **Médiathèque départementale** au grand public.
- > **Accompagnement de près de 50 collectivités** pour l'élaboration de leur projet culturel de territoire.

Les programmations et établissements culturels du Conseil départemental



Sport

Le Département poursuit son intervention pour un développement équilibré de la pratique sportive haut-garonnaise, en favorisant une bonne articulation entre sport amateur et sport professionnel et en favorisant le développement du Sport-Santé sur tout le territoire.

■ La Coupe du Monde de Rugby 2023, un héritage pour la Haute-Garonne

Toulouse a fait partie des 9 villes françaises qui ont accueilli la Coupe du monde de rugby à XV en 2023. Partenaire du GIP #FRANCE2023, le Département s'est mobilisé pendant 18 mois afin de promouvoir cette manifestation et de favoriser un héritage durable dans le temps pour les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais. Parmi les actions menées : l'élaboration d'un guide touristique traduit

en japonais et en anglais à destination des supporters, la création d'une nouvelle offre de pratique sportive avec le ceci rugby, ou encore l'organisation d'événements visant à permettre la découverte de la culture et de la pratique du rugby (journées à destination des usagères et usagers des services sociaux, concours « Manga Coupe du monde de rugby » à destination de la jeunesse, etc.).

■ La feuille de route sport-santé dans les starting block

Initiée en 2022, l'élaboration de la feuille de route sport-santé s'est achevée au terme d'un processus de concertation élargie, marquée en 2023 par une série de 6 ateliers réunissant structures du territoire et têtes de réseaux associatives et institutionnelles (160 structures participantes). Adoptée par l'Assemblée départementale en octobre 2023, la feuille de route se décline

en 41 fiches actions opérationnelles. Son objectif : renforcer le bien-être de la population et la santé à travers l'activité physique au quotidien. Initiée et animée par le Département, cette feuille de route du territoire de la Haute-Garonne repose sur un principe de coopération pour en garantir l'impact et l'appropriation de toutes et tous.

■ Renforcer le lien entre le sport de haut niveau et le grand public

Le Département a mis en place en 2023 plus de 20 rencontres entre des sportifs et sportives de haut niveau et des publics cibles de la politique départementale (élèves des collèges, publics des Maisons des Solidarités, personnes en situation de handicap, personnes âgées, etc.). L'objectif est multiple : faire découvrir des lieux de pratique mythiques du territoire comme le stade Ernest Wallon ; faire vivre des entraînements de haut niveau ; sensibiliser aux métiers liés à cette pratique (secteur médical, sécurité, communication, événementiel, etc.).

Il s'agit aussi de partager un temps convivial avec les athlètes pour discuter de leur quotidien et parcours de vie, et évoquer des sujets tels que l'importance du sommeil ou de la nutrition dans l'apprentissage ou la performance.

CHIFFRES CLÉS 2023

3 300 associations sportives recensées en Haute-Garonne

340 000 licencié-e-s en Haute-Garonne, soit près d'un quart de la population haut-garonnaise

685 écoles de sport soutenues

74 sportifs et sportives de haut niveau soutenu-e-s

56 comités départementaux sportifs aidés

10 clubs sportifs professionnels aidés

PERSPECTIVES 2024

- > Déploiement des **premières actions de la feuille de route Sport-Santé** : accompagnement d'actions itinérantes pour découvrir l'activité physique, déploiement d'événements Sport-Santé sur la Haute-Garonne, création d'une plateforme numérique pour les habitant-e-s et les acteur-ric-e-s du Sport-Santé, etc.
- > Poursuite des travaux menés avec les partenaires sur l'héritage Jeux olympiques et paralympiques, avec des événements majeurs organisés sur le territoire tels que le **passage de la flamme olympique le 17 mai 2024**.
- > En vue de l'élaboration du nouveau règlement financier pour le soutien au mouvement associatif sportif, lancement d'une **consultation en direction des clubs** pour repenser les liens entre le mouvement associatif sportif haut-garonnais et le Conseil départemental.

Vie associative

Conscient de l'importance du secteur associatif dans le renforcement de la cohésion sociale et territoriale haut-garonnaise, le Département renforce son accompagnement et les actions de soutien qu'il mène à son égard.

■ Un conseil sur les territoires pour les structures associatives

Le Département fournit conseil et appui technique aux structures associatives du territoire. Cette activité est menée notamment à travers des rencontres de terrain où sont présentés les dispositifs d'aides départementales dont les associations peuvent bénéficier. En 2023, 14 rencontres ont ainsi été organisées sur les territoires, déclinées sous format cantonal et dans les Maisons départementales de proximité.

Ces rendez-vous ont permis de rencontrer 590 membres d'associations, de leur présenter les compétences du Département en matière de soutien à la vie associative, d'écouter les responsables associatifs, d'échanger sur leur quotidien et de recenser leurs besoins. La Cellule de conseil en vie associative est joignable par mail : conseil.asso@cd31.fr

CHIFFRES CLÉS 2023

14 rencontres sur les territoires
590 membres d'association rencontrés
519 sollicitations de la Cellule de conseil en vie associative

■ Des outils pour répondre aux besoins des associations

Le recensement des besoins des associations, organisé notamment à l'occasion de rencontres de terrain, permet d'adapter l'offre de service de la Cellule de conseil en vie associative aux besoins concrets des associations : aide administrative, formation, communication, documents comptables, suivi d'activité, animation du réseau de bénévoles, organisation de manifestation, etc. A ainsi été élaboré et publié en 2023 un « Guide d'accompagnement pour les associations » : structuré en fiches pratiques, il détaille les aspects de gestion quotidienne d'une association depuis les formalités à suivre lors de sa création, jusqu'aux modèles de budget pouvant être utilisés. Un catalogue des dispositifs de formation et d'accompagnement recense également les différents dispositifs d'accompagnement aux associations d'offres de formations aux bénévoles. Ces documents sont téléchargeables ou consultables en ligne sur le site [www.haute-garonne.fr : www.haute-garonne.fr/service/aux-cotes-des-associations-et-des-benevoles](http://www.haute-garonne.fr/service/aux-cotes-des-associations-et-des-benevoles)



PERSPECTIVES 2024

- > **Déploiement d'ateliers thématiques à destination des associations** dans les 24 Maisons départementales de proximité (MDP) : « Comment compléter un dossier de demande de subvention ? », « Bilan comptable, budget prévisionnel et valorisation comptable du bénévolat » ; « Organiser une assemblée générale, rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale, rédiger un compte-rendu d'activité ».
- > **Poursuite des rencontres** sur les territoires.
- > **Accompagnement des associations** souhaitant développer un **projet Sport-Santé**.
- > **Accompagnement des ambassadeurs et ambassadrices** des 24 MDP pour intégrer le **dispositif national Guid'Asso** qui vise à identifier les structures de l'accompagnement du tissu associatif.

Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations

Le Département souhaite s'inscrire durablement dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, en synergie avec les autres acteurs institutionnels.

■ Une enquête sur la laïcité à destination du grand public

En 2023, le Conseil départemental de la laïcité et des valeurs de la République (CDLVR) a initié la réalisation d'une enquête portant sur la perception de la laïcité auprès d'un panel représentatif de 1 000 personnes. Les résultats de cette enquête démontrent globalement un attachement fort à la laïcité, avec plusieurs points d'attention, dont la question des 18-29 ans qui sont nombreuses et nombreux à considérer que la laïcité n'est

pas réellement protectrice et que son application pratique comporte des zones d'ombre.

Créé en 2022, le CDLVR réunit élu-e-s, enseignant-e-s, universitaires, expertes et experts ainsi que des structures haut-garonnaises partenaires afin de réfléchir aux orientations et actions du Département sur la question de l'affirmation des principes laïques, des valeurs universalistes et humanistes.

■ 5^e édition des Rencontres pour l'égalité

Organisée du 8 au 21 mars 2023, la 5^e édition des Rencontres pour l'égalité a proposé au grand public une série de conférences, débats et tables rondes : « Parcours de combattant-e-s pour l'égalité dans le sport » ; « L'antisémitisme d'hier à aujourd'hui ; L'État français et les Juifs » ; « Hétéronormativité et préjugés – La communauté LGBTQIA+ en France » ; « Quel rôle et quelle place pour l'école et les institutions dans la lutte contre le racisme ? ».

Les Rencontres pour l'égalité ont pour objectif de procurer une plus forte visibilité à la question des discriminations en mobilisant les partenaires associatifs, et en touchant un public diversifié. Il s'agit de promouvoir la diversité et d'encourager la citoyenneté, la participation sociale et politique des publics discriminés, pour agir sur les représentations et pour faire reculer les stéréotypes.

■ Poursuite des Chemins de la République

Dans le cadre de ce dispositif, une programmation est proposée tout au long de l'année autour de sujets visant à donner des clés de lecture sur divers champs de la lutte contre les discriminations, toujours en lien avec les associations militantes : « Afrique en luttés », « Les Justes en Haute-Garonne », « La question des transgenres dans le monde du travail », « Les 40 ans de la Marche des Beurs », etc. On peut noter également une participation active du Département à la Saison des Diversités et à la Marche des Fiertés, portés par le Collectif Pride.

CHIFFRES CLÉS 2023

25 évènements de type conférences, tables rondes, ciné débats organisés

2 000 visiteurs et visiteuses au village associatif organisé dans le cadre des Rencontres pour l'égalité

10 podcasts audio produits (en partenariat avec Mém'Audio)

De nouveaux partenariats autour de la lutte contre les discriminations

ZOOM

Le Département a renforcé ses liens avec bon nombre de partenaires : Commission nationale consultative des droits de l'homme, Mémorial de la Shoah, Coalition européenne des villes contre le racisme (European Coalition of Cities against Racism – ECCAR) dont le Conseil départemental est membre, Université Toulouse Jean-Jaurès, ainsi que de nombreuses associations.

Ces partenariats visent à se donner les moyens d'éclairer la politique publique du Département en matière de lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur une approche scientifique des problématiques.

PERSPECTIVES 2024

- > Accentuation de l'engagement du Département dans la lutte contre les discriminations, avec une **déclinaison opérationnelle du Plan départemental pour l'Égalité**, en externe comme en interne.
- > **Développement des réseaux partenaires** et associatifs existants, locaux, nationaux et européens.
- > **Révision du format des Rencontres pour l'égalité**, en travaillant sur leur déclinaison en territoires et pour en renforcer la visibilité.

Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes

Le Département accélère ses politiques d'égalité entre les femmes et les hommes pour bâtir une société plus égalitaire.

■ La santé comme fil rouge du programme de « L'Égalité Femmes-Hommes, c'est + qu'1 jour ! »

Organisé chaque année, le dispositif « L'Égalité Femmes-Hommes, c'est + qu'1 jour ! » promeut la diffusion de la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes et la mise en visibilité de l'action du Département et de ses partenaires en matière d'Égalité Femmes-Hommes. En 2023, le programme s'est déroulé de décembre 2022 à juillet 2023 autour d'une thématique principale : l'Égalité Femmes-Hommes et la santé. Spectacles, visites, tables-rondes, rencontres professionnelles et ateliers ont été organisés dans différentes communes du département ainsi que dans les lieux culturels de Haute-Garonne (Archives départementales, Musée départemental de la Résistance & de la Déportation, Musée de l'Aurignacien, etc.).

ZOOM ■ Lancement du projet « Menstruations » dans les collèges

La rentrée 2023-2024 a permis le lancement du projet « menstruation », avec l'annonce de l'installation de distributeurs de protections périodiques dans tous les collèges de Haute-Garonne à la rentrée prochaine. Un livret pédagogique sera également diffusé à l'ensemble des élèves de 6^e et 5^e afin d'offrir des informations objectives sur les premières règles et lever le tabou des règles au collège. Ce livret est élaboré dans le cadre d'une concertation du Conseil départemental des jeunes, en relation avec le Centre de santé sexuel et le Pôle santé des collèges.

■ Publication du Rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

Comme chaque année, l'élaboration du Rapport 2023 sur la situation du Conseil départemental en matière d'Égalité Femmes-Hommes est l'occasion de dresser un état des lieux des inégalités de genre repérées sur le territoire pour sensibiliser et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir vers l'égalité réelle. Ce rapport recense les actions

menées par la collectivité et intègre une revue détaillée des budgets qui y sont consacrés dans le cadre de ses politiques publiques, tant sur le territoire haut-garonnais qu'en interne en tant que collectivité employeuse. Ce rapport peut être consulté sur le site haute-garonne.fr.

■ Poursuite du soutien aux associations qui œuvrent pour l'Égalité Femmes-Hommes

Le Département soutient des associations du territoire qui œuvrent au quotidien et spécifiquement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, parmi lesquelles 7 associations ciblées qui bénéficient d'une subvention de fonctionnement.

Un soutien ponctuel est aussi apporté sous forme de subventions aux associations porteuses de projets en lien avec la gestion de l'égalité femmes-hommes.

PERSPECTIVES 2024

- > **Déploiement d'une Fresque de l'égalité femmes-hommes** : inspirée de la Fresque du climat, cet atelier vise à faciliter la compréhension des causes et des conséquences des inégalités entre les hommes et les femmes, et à produire des propositions concrètes d'amélioration.
- > **Installation de distributeurs de protections périodiques** dans tous les collèges à la rentrée 2024.



Démocratie participative

Le Département continue à renforcer et diffuser la culture du dialogue citoyen, afin de placer l'habitant·e au cœur des projets et des politiques publiques portées par la collectivité.

8^e Rencontres du dialogue citoyen

Organisées chaque année depuis 2015, les Rencontres du dialogue citoyen s'inscrivent dans une démarche de mise en réseau et de montée en compétences des acteurs et actrices de la démocratie participative en Haute-Garonne : y sont conviés les élu·e·s, agent·e·s territoriaux, associations, habitant·e·s, expert·e·s, universitaires qui font vivre la démocratie participative sur le territoire. Une nouvelle formule

encore plus participative a été testée en 2023 autour d'un forum ouvert où les participant·e·s ont pu initier et porter les thématiques, et de « témoignages inspirants » permettant d'échanger autour d'expériences concrètes et diverses de démocratie participative : concertation équipements municipaux, concertation tiers-lieux, concertation plan guide, etc.

L'Assemblée citoyenne fête son 1^{er} anniversaire

De multiples travaux et rencontres ont jalonné cette première année de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne. Constitué par 162 citoyennes et citoyens tiré·e·s au sort, cette nouvelle instance est chargée de construire et produire collectivement des avis et des propositions, de manière à renforcer et nourrir les politiques publiques du Département.

Saisie par le Président du Conseil départemental sur le sujet de la transition écologique en Haute-Garonne, l'Assemblée citoyenne a finalisé, courant 2023, son premier avis citoyen. Les propositions remises aux élu·e·s inspireront les nouvelles orientations adoptées par le Département en matière de bifurcation écologique.

CHIFFRES CLÉS 2023

90 personnes participantes aux 8^e Rencontres du dialogue citoyen

Plus de 100 heures d'auditions (élu·e·s, expert·e·s thématiques) et de réunions pour l'élaboration de l'avis citoyen sur la transition écologique

Refonte du Fonds de soutien à la démocratie participative

Novateur et unique en France, le Fonds de soutien à la démocratie participative a été créé pour favoriser la diffusion de ce mode de gouvernance à l'ensemble du territoire départemental. Après révision de son règlement en 2023, le fonds est désormais destiné aux communes, aux communautés de communes, aux communautés d'agglomération et aux pôles d'équilibre territorial et rural de Haute-Garonne, ainsi qu'aux associations agissant sur le territoire haut-garonnais, qu'elles soient domiciliées dans ou hors du département. Le montant maximum alloué est désormais différencié entre associations et collectivités : entre 500 et 4 000 euros pour les collectivités ; entre 500 et 6 000 euros pour les associations.

PERSPECTIVES 2024

- > Organisation d'une **concertation sur les nouveaux périmètre d'intervention des Maisons des Solidarités.**
- > **Poursuites des travaux de l'Assemblée citoyenne**, autour d'une première « autosaisine » (thème : précarité alimentaire) et d'une seconde saisine (thème : numérique).



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour l'aménagement équilibré de son territoire



Le Département s'engage pour l'aménagement équilibré de son territoire. Il s'attache à concilier les impératifs de justice sociale, de bifurcation écologique et d'émancipation avec les enjeux de valorisation et d'aménagement équilibré du territoire haut-garonnais.

Aménagement du territoire	20 616 510 €
Ingénierie territoriale	12 702 399 €
Économie Sociale et Solidaire, Emploi	847 641 €
Tourisme et patrimoine	8 100 092 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>20 104 858 €</i>
TOTAL	62 371 500 €

Aménagement du territoire

Le Département s'engage pour un aménagement équilibré et durable du territoire haut-garonnais en déployant une stratégie et des actions en adéquation avec les enjeux de justice sociale, de bifurcation écologique et de vivre ensemble.

■ Les contrats de territoire, un dispositif de solidarité territoriale

Créés en 2016 par le Conseil départemental, les contrats de territoire signés avec toutes les communes et intercommunalités de la Haute-Garonne sont des outils de planification visant à programmer le financement d'équipements publics (crèches, écoles, mairies, salles des fêtes, complexes sportifs, médiathèques, etc.) sur l'ensemble du territoire. L'objectif : garantir un développement équilibré du territoire afin de répondre aux enjeux de demain. Une programmation annuelle acte

les projets engagés et leur accompagnement financier. Dans un contexte de recomposition territoriale et de budgets contraints, cet outil assure aux maîtres d'ouvrages une lisibilité quant au soutien du Département, confortant ainsi la faisabilité de projets prioritaires sur 5 ans. Depuis 2016, 6 789 projets d'équipements publics ont été soutenus dans ce cadre, pour un montant total de 270 millions d'euros d'aides.

■ Objectif neutralité carbone

À partir de 2024, la rénovation et la construction d'équipements publics dans les communes et intercommunalités inscrits dans une démarche de bifurcation écologique bénéficieront d'un soutien renforcé du Département.

L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone pour les équipements publics à l'horizon 2035. Ainsi, pour la programmation 2024 des contrats de territoire, le Département prévoit d'augmenter son soutien aux projets d'équipements publics exemplaires en matière de performance énergétique et garantissant un meilleur confort

d'été, avec un taux de financement qui pourra atteindre 50 %. La collectivité soutiendra également les études préalables à ces projets.

Par ailleurs, dans cette même volonté de bifurcation écologique, le Conseil départemental renforce son soutien à la mise en place de systèmes de chauffage décarbonés dans les équipements publics, au verdissement des flottes de véhicules utilitaires et aux projets de désimperméabilisation et de renaturation des sols (réalisation d'aires de stationnement désimperméabilisées).

■ Définir la vision départementale du territoire haut-garonnais à moyen et long terme

Haute-Garonne Ingénierie - Agence technique départementale (HGI-ATD31) est un établissement public administratif, créé à l'initiative du Conseil départemental, pour conseiller et assister les exécutifs locaux dans l'exercice de leurs compétences, l'urbanisme, le juridique, etc. notamment à travers la formation.

Ainsi, en 2023, 8 sessions de formation ont été organisées, sur les thématiques suivantes : « Lutte contre l'Artificialisation des Sols » ; « Le Zéro Artificialisation Nette » ; « Sobriété foncière et qualité des opérations d'aménagement » ; « Action foncière et aménagement » ; « Le Plan Local d'Urbanisme communal ou Intercommunal » ; « Réussir l'aménagement de sa commune : quelle stratégie, quels outils ? » ; « Réussir l'aménagement de sa commune : la mise en œuvre opérationnelle ». Au total, 77 élu·es ont été formé·es.

HGI-ATD31 et les équipes du Département animent également un groupe de travail avec les conseillères et conseillers départementaux chargé·es de définir la vision départementale de l'aménagement du territoire à moyen et long terme.

CHIFFRES CLÉS 2023

1 392 dossiers votés dans le cadre des contrats de territoire et des contrats de projets territoriaux

74 opérations financées sur les routes départementales

28 opérations financées sur les trottoirs de voirie communale

11 776 sollicitations d'ingénierie auprès de HGI-ATD31

PERSPECTIVES 2024

- > Préparation du programme « **Pool routier 2025-2027** ».
- > Réflexion sur la prise en compte de la **décarbonation dans les subventions routières**.
- > **Adoption de la nouvelle génération des contrats de territoire** qui permettra d'aller plus loin et plus vite notamment dans l'adaptation des bâtiments publics au changement climatique.
- > **Élaboration d'une Doctrine d'aménagement du territoire**.



Ingénierie territoriale

Le Département souhaite poursuivre son action en faveur de la solidarité et du développement territorial, en renforçant l'efficacité des ingénieries déployées par l'ensemble des acteurs.

■ La Plateforme d'appuis aux territoires poursuit son aide en ingénierie aux communes et intercommunalités

Depuis 2020, le Département met à disposition des communes et des intercommunalités une plateforme d'ingénierie partenariale. Accessible en ligne sur Collectivites.haute-garonne.fr, elle permet aux collectivités de mobiliser facilement l'expertise en ingénierie du Conseil départemental et de 9 organismes partenaires pluridisciplinaires : le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Haute-Garonne environnement, Haute-Garonne ingénierie – Agence technique départementale (HGI-ATD31), Haute-Garonne numérique, Haute-Garonne tourisme, Réseau 31, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne

(SDEHG) et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG).

L'objectif de cette plateforme : faciliter la gestion locale des collectivités, et accompagner leurs projets d'aménagement et de développement.

La plateforme permet notamment aux élu·e·s : la consultation d'un catalogue de services ; le dépôt de demandes d'accompagnements ; la consultation d'articles et de ressources documentaires ; l'accès au portail de subventions du Conseil départemental et à celui mutualisé avec la Région Occitanie. Une évolution technique de la plateforme d'appuis aux territoires sera opérée en 2024.

■ Appui en ingénierie et animation d'ateliers destinés aux élu·e·s du territoire

L'Économie Sociale et Solidaire est un secteur porteur d'initiatives de proximité, fortement ancré sur les territoires, qui apporte des réponses nouvelles et innovantes à des besoins locaux. Tiers-lieux, ressourcerie, crèche associative, plateforme de mobilité, magasin de producteur·rice·s, coopérative d'artisan·e·s : les exemples de projets d'ESS sont nombreux. Les collectivités locales sont souvent les premières interlocutrices des porteurs et porteuses de projet. Elles ont ainsi un rôle

important d'orientation et de soutien, ce qui nécessite de savoir repérer une initiative relevant du champ de l'ESS, et d'en connaître l'environnement. En 2023, 2 ateliers/formations ont été animés à destination des élu·e·s, l'une au Musée de l'Aurignacien à Aurignac et la seconde aux Ateliers 31 à Ramonville-Saint-Agne, intitulées : « Soutenir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), vecteur des transitions sociales et écologiques sur les territoires ».

CHIFFRES CLÉS 2023

187 demandes simples ou pluridisciplinaires suivies via la plateforme d'appuis aux territoires.

PERSPECTIVES 2024

- > **Refonte technique du site internet** et de l'outil collaboratif à disposition des experts.
- > **Intégration de nouvelles offres d'ingénierie** sur la Plateforme d'appuis aux territoires.
- > **Édition de la version 5 du guide papier de l'ingénierie**, et élargissement des partenariats.
- > **Signature officielle d'une convention partenariale** entre le Département et l'ensemble des structures départementales présentes sur la Plateforme d'appuis aux territoires.
- > **Diffusion du Guide de fonctionnement de la Plateforme** aux différents partenaires.



Économie Sociale et Solidaire, Emploi

Ambitieuse et transverse, la politique d'Économie Sociale et Solidaire constitue pour le Département un levier au service des actions menées dans le cadre de ses compétences obligatoires, notamment en termes de justice sociale et de bifurcation écologique.

■ Organisation des 3^e Rencontres départementales de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

La Haute-Garonne est le 1^{er} département de la région Occitanie en termes de nombre d'emplois ESS, et le 7^e département de France pour le nombre d'établissements de l'ESS sur son territoire. Afin de renforcer le soutien à l'émergence de ces initiatives, le Conseil départemental a adopté un Plan en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale en juillet 2020. Souhaitant fédérer les acteur·rice·s du territoire,

il organise chaque année, en novembre, les Rencontres départementales de l'ESS. En 2023, ces rencontres se sont tenues autour de la thématique « Accélérons la transition économique de nos territoires », avec l'intervention de Walter Bouvais, spécialiste de l'économie régénérative. Cette rencontre a réuni près de 140 participant·e·s.

■ Poursuite du soutien aux structures locales de l'ESS

Le Fonds de Rebond de l'Innovation Sociale en Haute-Garonne soutient l'émergence d'activités qui répondent à un besoin social, sociétal et/ou écologique non couvert sur le territoire, qui sont portées par une structure de l'ESS, et qui s'inscrivent dans une logique de développement territorial forte. Sous la forme d'une subvention de fonctionnement (plafond de 15 000 €), ce fond intervient en phase amont. En 2023, 11 dossiers ont été déposés et 6 structures ont été soutenues.

L'ESS, ce sont aussi des partenariats, avec la reconduction en 2023, de 5 partenariats

avec les têtes de réseaux (Chambre régionale de l'ESS Occitanie, France-Active Occitanie, Le Mouvement Associatif Occitanie, Mouvement pour une Économie Solidaire, Initiative pour une Économie Solidaire), 2 partenariats majeurs avec Cocagne Alimen'Terre et le Centième singe pour le développement d'actions transversales, et un partenariat à consolider avec l'Union Régionale des Scop et Scic Occitanie Pyrénées (URSCOP).

Plus d'information sur le site haute-garonne.fr

■ 41 emplois créés et préservés grâce à CréADE 31

CréADE 31 est un dispositif de prêts d'honneur pour les personnes en recherche d'emploi qui souhaitent créer une activité dans des communes membres de l'un des quatre pôles d'équilibre territoriaux et ruraux du département (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan). Pour y prétendre, il faut que les personnes qui souhaitent créer leur emploi soient inscrites comme demandeurs d'emploi auprès de France Travail depuis plus de 6 mois, ou qu'elles soient

bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), ou qu'elles soient titulaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur·euse handicapé·e, ou qu'elles aient moins de 26 ans. Son montant est compris entre 2 700 et 9 900 € par bénéficiaire. En 2023, 29 prêts d'honneur ont été accordés, permettant la création ou la reprise de 25 entreprises pour un total de 41 emplois créés ou préservés.

Plus d'information sur le site haute-garonne.fr.

■ Le soutien aux tiers-lieux se poursuit

Les tiers-lieux sont des espaces de travail et d'échanges en lien étroit avec leur environnement et ancrés dans leur bassin de vie. Ils renforcent les interactions, favorisent le déploiement du télétravail et la rencontre des initiatives locales.

Suite à la délibération du 30 janvier 2019 approuvant le Règlement d'attribution de l'aide à la création ou au développement de tiers-lieux sur le territoire

de la Haute-Garonne, le Département intervient en soutien à leur création et développement, qu'ils soient d'origine publique, privée, ou relevant de l'ESS. 5 tiers-lieux ont ainsi été financés en 2023. Début d'année 2023, un événement de mise en réseau des tiers-lieux a été organisé, pendant une journée au sein de la Maison des Territoires, avec 29 tiers-lieux représentés.

6 projets de création ou maintien de services marchands de proximité financés par CréONS 31

CréONS 31 est un dispositif d'aide destiné aux communes de moins de 5 000 habitantes souhaitant créer ou maintenir des services marchands de proximité, nécessaires aux besoins de la population locale lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente. L'aide prend la forme d'une subvention d'investissement pour du matériel ou de l'immobilier. L'opération doit porter sur un bâtiment dont la commune est ou sera propriétaire, et qui devra obligatoirement héberger

une ou plusieurs entreprises de services marchands. Pour cette année 2023, 11 projets ont été déposés et 6 ont été financés. À titre d'exemple, ce dispositif a servi à financer la rénovation d'un local à Vacquiers afin d'y installer un restaurant-épicerie fine cave à vins, des travaux pour accueillir un commerce multiservices à Corronsac ou encore l'achat de matériel (chambre froide et chambre de pousse) pour la boulangerie de Blajan

Les Ateliers 31

Situés à Ramonville Saint-Agne au cœur du Parc du Canal, les Ateliers 31 portent depuis mai 2022 de nouvelles activités en lieu et place de la pépinière d'entreprises Théogone.

À la fois lieu de travail, de rencontres, de partage et de co-construction, les Ateliers 31 sont un lieu hybride par ses activités et aussi par ses publics. Le bâtiment met à disposition des salles équipées pour la tenue de formations, de séminaires et de réunions pour les élu·es et services du Département ainsi que pour les réseaux de l'ESS. La seconde activité est l'hébergement en résidence de structures de l'ESS développant des solutions innovantes à fort impact sociétal, social et environnemental au bénéfice des publics prioritaires du Conseil départemental.

L'année 2023 a été une année d'augmentation de la demande d'utilisation des salles de réunions

(5 salles dont 4 d'une capacité de 49 personnes). L'URSCOP et la Fondation i2ML (Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité) en ont été des utilisateurs réguliers. Le service formation du Conseil départemental, ainsi qu'HGI-ATD31, y ont tenu des formations pour les élu·es et les services. Dans le cadre du lancement du Club des collectivités pour l'ESS le 30 novembre, une « visite urbaine » y a été organisée avec la visite du FabLab Le F@bRiquet qui est en résidence depuis sa création.

Les locaux par ailleurs ont hébergé 4 entreprises de l'ESS : la Scop ÉcoZimut (éco matériaux de construction), la Fondation i2ml (bien vieillir), Les Tontons Laveurs (économie circulaire) et l'école du Numérique Simplan.co (formations au numérique de personnes éloignées de l'emploi).

CHIFFRES CLÉS 2023

ESS

11 dossiers déposés et 6 structures soutenues au titre du Fonds de Rebond et de l'Innovation Sociale, pour la création de 23 emplois projetés

29 prêts d'honneur CréADE 31 accordés

6 projets de services marchands financés par CréONS 31

Tiers lieux

5 tiers-lieux financés

Ateliers 31

45 réservations de salles de réunion, pour un total de 42 jours d'occupation

660 personnes accueillies dans le cadre de ces réservations

4 entreprises de l'ESS locataires

PERSPECTIVES 2024

- > **Organisation des 4^e Rencontres départementales de l'ESS** pour les 10 ans de la Loi ESS de 2014 dite « Loi Hamon ».
- > Mise en place d'un **nouveau Plan d'action Économie Sociale et Solidaire et Innovation sociale** en Haute-Garonne.
- > **Organisation d'un nouveau séminaire des tiers-lieux haut-garonnais** avant la fin du 1^{er} semestre pour favoriser leur mise en réseaux.
- > Organisation du **forum partenarial CréADE** fin mai 2024.
- > **Réflexion autour d'un nouveau projet de mission** pour les Ateliers 31.

Numérique et territoires

Le Département est déterminé à faire de la Haute-Garonne un territoire de référence en matière numérique, afin que ses habitant·e·s puissent bénéficier de tous les avantages qui y sont liés dans un cadre souverain, sécurisé et éthique.

■ Accès au Très Haut Débit : la fibre optique, partout et pour tous et toutes

Le Département s'est doté en 2019 d'un plan ambitieux pour apporter le Très Haut Débit, via la fibre optique, à tous les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais. Les objectifs ont été atteints, et même dépassés, avec plus de 314 000 prises Très Haut Débit déployées au 31 décembre 2023 pour tenir compte de la croissance démographique du département. Ce résultat place la Haute-Garonne en avance par rapport au calendrier fixé par l'État, pour généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire d'ici 2025.

Sur le plan de la commercialisation, le projet a connu un succès notable avec un taux d'abonnement

de 56,9 %. Ce résultat souligne l'efficacité des efforts de commercialisation alors que le démantèlement du réseau cuivre commence, nécessitant la transition de l'ensemble des usagers et des usagères vers la fibre optique.

Le syndicat mixte Haute-Garonne numérique a également initié en 2023 une réflexion sur la résilience des réseaux et sur la mise en place d'une stratégie numérique responsable, en ligne avec les attentes environnementales et sociales actuelles.

■ Réduire la fracture numérique par le Pass numérique

Afin d'aider les personnes en difficulté avec le numérique, le Conseil départemental a mis en place le dispositif Pass numérique qui se présente sous la forme de carnets de plusieurs chèques. Ils permettent à leurs utilisateurs et utilisatrices de participer à des ateliers de formation au numérique dans des structures partenaires, avec une prise en charge financière totale. Accessible sans condition de ressources, ces chèques peuvent être prescrits par les Maisons des Solidarités, les Maisons

départementales de proximité, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et via la plateforme numérique et téléphonique Haute-Garonne solidarités. Les chèquiers sont ensuite envoyés gratuitement et directement par courrier, avec la liste des structures et des associations auprès desquelles il est possible d'en bénéficier. Au total, 860 personnes ont suivi le parcours de formation en 2023.

■ Ouverture de 4 nouvelles Maisons départementales de proximité

En 2023, 4 nouvelles Maisons départementales de proximité (MDP) ont vu le jour à Pibrac, Aurignac, Aspet et Bagnères-de-Luchon.

Les MDP ont trois missions principales :

- Relayer sur les territoires l'ensemble des services du Département (transports et restauration scolaires, MDPH, etc.).
- Accompagner aux démarches administratives de la vie quotidienne (impôts, rédaction de lettres de motivation, création d'adresses mails, suivi d'un dossier sur Ameli, etc.).
- Proposer une aide numérique personnalisée : formation individuelle, prescription du Pass numérique.

Les MDP de Luchon, Aurignac et Aspet partagent leur espace avec les Maisons des Solidarités, la MDP de Pibrac est accueillie dans la Maison des Citoyens. Ces mises en synergies profitent au public, qui bénéficie sur un même espace de plusieurs offres de services en fonction des jours d'ouverture.



■ Open data : accompagner l'ouverture aux données publiques

Depuis 2018, le Conseil départemental accompagne les collectivités ayant l'obligation d'ouvrir leurs données publiques, conformément aux dispositions de la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique. À ce jour, plus d'une trentaine de collectivités concernées du territoire haut-garonnais bénéficient de cet accompagnement pour mettre en œuvre l'ouverture de leurs jeux de données, essentiellement les délibérations, les subventions et l'agenda des événements sur leur territoire.

La méthodologie et les coûts sont supportés par le Département et mis à disposition gratuitement aux communes et communautés de communes. Durant l'année 2023, l'accompagnement des communes déjà bénéficiaires se poursuit, complété par les nouveaux adhérents. Les outils numériques associés gagnent en maturité et offrent plus de fonctionnalités.



CHIFFRES CLÉS 2023

Très Haut Débit

278 000 prises Très Haut Débit planifiées initialement

314 000 prises Très Haut Débit déployées

Pass numériques

860 personnes bénéficiaires d'un parcours de formation

Maisons départementales de proximité (MDP)

24 MDP ouvertes au public sur le territoire de la Haute-Garonne

48 708 démarches accompagnées (+ 75 % par rapport à 2022)

9 personnes sur 10 accompagnées en direct sans besoin d'une orientation vers un autre organisme

Open data

38 collectivités accompagnées pour la publication de leurs données dont 22 en ayant l'obligation

44 % des collectivités ayant l'obligation de publier leurs données accompagnées (moyenne nationale : 16 %)

PERSPECTIVES 2024

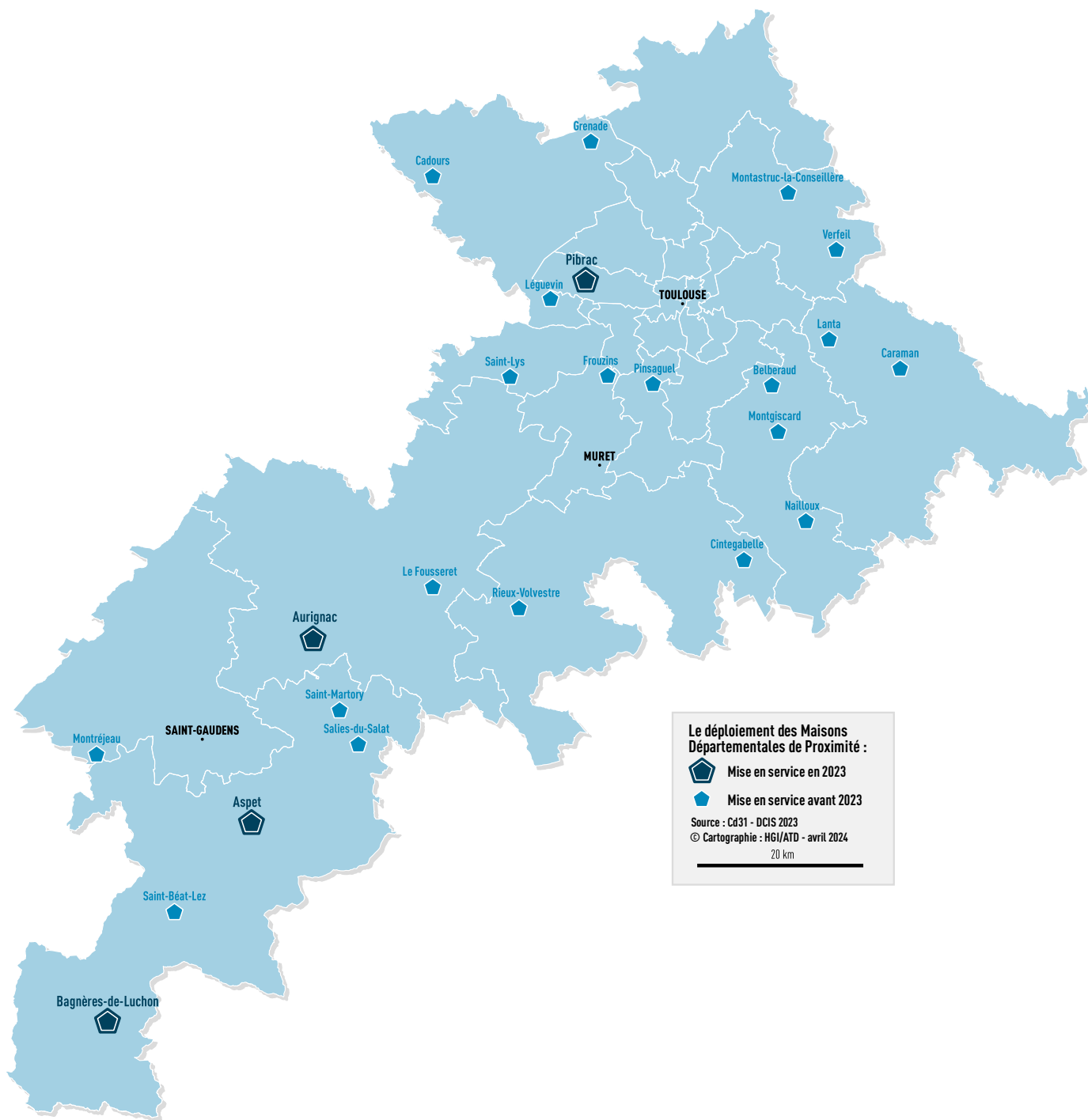
> Maisons départementales de proximité (MDP)

- Ouverture de 3 Maisons départementales de proximité : Le Vernet, Fonsorbes et Lherm.
- Demande de label France Services pour la Maison départementale de proximité de Montréjeau.

> Open data

- Conception d'un formulaire générique pour permettre l'ouverture de la publication de données à tous les types d'actes réglementaires.

■ Déploiement des Maisons départementales de proximité



Tourisme et patrimoine

Le Département poursuit la valorisation de son territoire et de son patrimoine à travers la mise en place d'une politique touristique concertée, intégrant les enjeux de justice sociale et de bifurcation écologique.

■ Un futur Schéma du tourisme durable pour la Haute-Garonne

Les 4 et 5 décembre 2023 se sont tenues à l'Hôtel du Département les Assises du tourisme durable, avec plus de 200 participant·e·s. Un moment clé en vue de l'élaboration du Nouveau schéma départemental du tourisme durable 2024-2030, en concertation avec les acteurs et actrices du tourisme en Haute-Garonne. Il s'agit notamment de s'affranchir des activités saisonnières pour un tourisme à l'année, de maintenir l'attractivité touristique du territoire face au changement

climatique (fortes chaleurs, ressources en eau, mobilités, etc.) et développer les filières prioritaires comme le tourisme en montagne, l'itinérance, l'oénotourisme, etc. En somme, inventer le tourisme de demain dans une démarche forte d'innovation et de rupture pour se projeter dans une vision à dix ou vingt ans, et de faire de la Haute-Garonne la destination phare du slow tourisme. À l'issue d'une large période de concertation, le schéma aboutira en 2024.

■ Mise en service de la Crémaillère Express

Après dix-huit mois de travaux, les nouvelles télécabines reliant Bagnères-de-Luchon à la station de Superbagnères sont officiellement entrées en service le 22 décembre 2023. Pour le grand public, ce nouvel équipement, qui remplace l'ancienne infrastructure lancée il y a 30 ans, représente un gain de temps et de confort. Avec 10 places par cabine, il permet de transporter les visiteurs

et visiteuses, ainsi que les vélos, brancards (évacuation des blessés) et les personnes à mobilité réduite en moins de 8 minutes. Pour le Département, c'est un pas de géant en matière de développement d'un tourisme durable puisqu'il est prévu une réduction de presque 50 % de l'empreinte environnementale grâce à la diminution de la circulation automobile sur les routes de montagne.

■ Les murs de l'Abbaye de Bonnefont sécurisés

Située au cœur du Comminges sur la commune de Proupiary, à moins d'une heure de Toulouse, l'Abbaye de Bonnefont, fondée en 1136, est un site patrimonial et historique emblématique du sud de la Haute-Garonne, au même titre que Saint-Bertrand-de-Comminges et la Villa gallo-romaine de Montmaurin. L'abbaye a connu en 2023 une restructuration complète de sa partie accueil. Un espace détente

a été aménagé à l'extérieur permettant aux visiteurs et visiteuses de s'asseoir confortablement sur des banquettes et consommer les délices maison du bar à jus. Lors des spectacles du jeudi soir, un food-truck propose au public des produits locaux et écoresponsables. Par ailleurs, d'importants travaux de consolidation ont été réalisés afin de consolider les murs de l'abbaye.

■ Vers un chemin piétonnier pour relier Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère

Voisine de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, construite sur une nécropole païenne et un cimetière paléochrétien, la basilique Saint-Just de Valcabrère est un endroit paisible, charmant, qui tire son originalité des nombreux remplois romains. Relier ce site au village de Saint-Bertrand de Comminges par un chemin piétonnier séparé de la voie routière est l'un des volets du programme d'aménagement mené par le Syndicat mixte Haute-Garonne Patrimoine avec l'aide du Conseil

d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et après concertation des services de l'État concernés. Les travaux ont avancé en 2023, avec l'acquisition d'une parcelle privée à Valcabrère et la réalisation de la première tranche du chemin. Par ailleurs, ont été engagées la démolition et la reconstruction du local d'accueil de la Basilique Saint-Just, l'accessibilité et la reprise qualitative des sanitaires du cloître de la cathédrale.

Mieux connaître les attentes des cyclotouristes du Canal des Deux Mers

Le Canal des Deux Mers à vélo, est un itinéraire cyclable de 750 km qui relie la Méditerranée à l'Atlantique. En tant que pilote du comité d'itinéraire, le Conseil départemental a lancé en 2023 une vaste étude de fréquentation pour le compte des 8 Départements et des 2 Régions traversées. Cette étude permettra de mieux connaître les cyclotouristes itinérants, leurs besoins

et leurs attentes. Basée sur un protocole national d'évaluation (enquêtes de terrain, compteurs automatiques, questionnaires, etc.), cette étude positionnera également la Véloroute au regard des itinéraires concurrents. L'analyse finale des résultats est attendue courant 2024.

Faire du domaine de Bonrepos-Riquet un site patrimonial majeur dédié aux sciences et techniques hydrauliques

Le Conseil départemental a décidé d'étudier la faisabilité technique, juridique et financière de la restauration et de la mise en valeur des bassins d'essais réalisés au 17^e siècle par Pierre-Paul Riquet. Situés dans le parc de son château, ces bassins lui ont permis de tester la faisabilité technique du Canal du Midi.

Ce projet permettrait de doter le Département d'un site patrimonial et touristique majeur, original, en lien avec le Canal du Midi, son créateur visionnaire, et la thématique actuelle de la gestion de l'eau, notamment en terme de préservation de la ressource.

Une stratégie Montagne au travail

Le Conseil départemental participe à hauteur de 80 % au syndicat mixte Haute-Garonne Montagne. À ce titre, il soutient l'aménagement touristique et le développement de 3 stations : Superbagnères, Le Mourtis, Bourg d'œil. Le Conseil départemental participe également au soutien de la station des Agudes dans le cadre du syndicat mixte des Agudes.

Le modèle économique actuel, essentiellement tourné vers la pratique du ski, est amené à être profondément repensé dans le contexte actuel de changement climatique. Pour le Département, concevoir une nouvelle stratégie pour les territoires de montagne implique la prise en compte, concertée, de l'ensemble de ses dispositifs et politiques

sectorielles : aménagement du territoire, tourisme, culture, biodiversité, agroécologie, eau, mobilités, etc.

La future stratégie montagne consistera à :

- Organiser l'offre touristique à l'échelle du périmètre « montagne » en liant vallées et sites majeurs (stations de sport d'hiver, randonnées et activités de pleine nature, sites culturels, etc.),
- Agir en transversalité afin d'agir de manière systémique sur ces territoires sensibles (environnement, tourisme, aménagement, etc.),
- Participer aux instances liées au secteur Montagne (Comité de Massif, Agence des Pyrénées, Parcs Naturels Régionaux, Comminges Pyrénées, etc.).

PERSPECTIVES 2024

- > Adoption du nouveau Schéma du tourisme durable 2024-2030 à l'automne.
- > Lancement d'une concertation pour définir une stratégie globale sur la « Montagne de Demain ». Seront associés les partenaires locaux (institutionnels et socioprofessionnels) et du massif (Comité de Massif, Agence des Pyrénées, etc.) pour avoir une approche aménagement et développement équilibré de la montagne.





Source : Cd31 – DDAT

Schéma d'organisation et de développement touristique 2019-2023

- | | | | |
|--|----------------------------------|--|----------------------------|
| | Comité départemental du tourisme | | culture et patrimoine |
| | Maison de la Haute-Garonne | | tourisme fluvial |
| | point d'information touristique | | tourisme de montagne |
| | office de Tourisme | | œcotourisme |
| | bureau d'information touristique | | produits du terroir |
| | sentier de grande itinérance | | activités de pleine nature |
| | itinéraire cyclable | | Grands Sites Occitanie |

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour la transformation et la modernisation
de son administration



Les politiques publiques départementales doivent être mises en œuvre en tenant compte d'un impératif d'efficacité, de proximité et d'exemplarité, dans un contexte budgétaire contraint qui doit permettre de garder une capacité d'agir pour le territoire haut-garonnais. Il est en cela nécessaire de tracer les perspectives de la transformation et de la modernisation de l'administration, en fixant le cadre dans lequel les démarches y concourant peuvent se déployer.

Approfondir la modernisation de l'administration

Améliorer la relation à l'usagère et à l'utilisateur

Renforcer la qualité de vie au travail et l'attractivité de la collectivité

Ancrer un engagement écoresponsable
dans les pratiques et les missions

Accélérer la transformation numérique

Manager par le sens et l'innovation

Favoriser les dynamiques partenariales

Approfondir la modernisation de l'administration

Dans un contexte sociétal et social parfois très difficile, le Conseil départemental de la Haute-Garonne doit être une collectivité exemplaire, solidaire, engagée et efficace, tout en garantissant et améliorant la qualité de vie au travail de chacune et chacun.

■ Adoption du nouveau projet d'administration Cap'31 2023-2028

Le projet d'administration Cap'31 est une feuille de route interne à la collectivité, qui vise à impulser une nouvelle trajectoire pour l'administration de manière à lui permettre de mieux intégrer les enjeux actuels et futurs.

Elle est co-écrite avec les agent·es : après les 22 ateliers organisés à l'automne 2022 auxquels près de 200 agent·es ont participé, 2023 a été consacré à l'élaboration concertée du plan d'actions. Validé à l'automne, celui-ci recense tous les projets portés et identifiés collectivement par des agent·es et agents pendant la phase de construction, au sein de 6 axes, eux-mêmes déclinés en 21 objectifs stratégiques et 33 objectifs opérationnels.

Les 6 axes du projet d'administration Cap'31 2023-2028 sont les suivants :

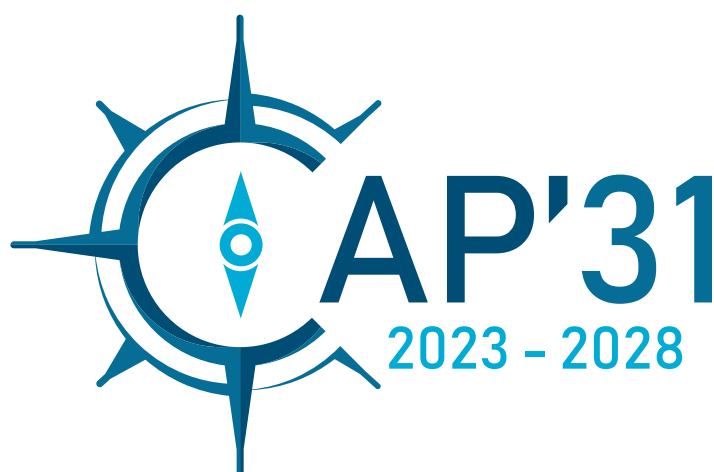
- Améliorer la relation à l'utilisateur
- Accélérer et accompagner la transformation numérique
- Approfondir la modernisation de l'administration
- Fonctionner en transversalité et coopérer
- Manager par le sens et l'innovation
- Promouvoir une qualité de vie au travail, et ancrer un engagement écoresponsable dans nos pratiques et nos missions.

Ce projet d'administration est le prolongement du projet de mandat porté par l'exécutif départemental.

■ Tendre vers la sobriété numérique

De nombreux efforts ont été engagés dès 2023 pour promouvoir un engagement écoresponsable dans les pratiques et les missions. Le volet environnemental est désormais inscrit dans la stratégie d'achat numérique en intégrant la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN), la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), ainsi que dans le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

À ce titre, les infrastructures numériques du Département et des collèges se sont équipés de 20 % de commutateurs réseaux reconditionnés et certifiés sur 1 088 équipements installés en 2023. De plus, la collectivité a privilégié le choix de s'équiper de 450 ordinateurs portables reconditionnés. Le déploiement de 600 écrans incurvés 34 pouces, en remplacement de 2 écrans fixes, ont permis également de réduire l'impact énergétique.



PERSPECTIVES 2024

- > Poursuite de la démarche de numérique responsable, vers la labélisation Numérique Responsable.
- > Déploiement du projet d'administration CAP'31 2023-2028

Améliorer la relation à l'usagère et à l'usager

Dans le contexte de transformation numérique de notre société, le Conseil départemental place les usagères et les usagers au centre de ses préoccupations. Simplifier les démarches en délivrant un service de qualité, tout en maintenant une proximité sociale et humaine jusqu'au dernier mètre, est le défi de notre collectivité.

■ Poursuite du déploiement des démarches en ligne

La fourniture des services numériques reste l'activité numériquement la plus clairement identifiée par l'ensemble des utilisateurs et des utilisatrices.

Avec la dématérialisation de 10 nouvelles démarches en 2023, et plus de 50 démarches en ligne proposées au total, la collectivité poursuit sa démarche de simplification et participe à la fluidification de la relation entre les acteurs publics, les usagères et les usagers. L'offre continue de se diversifier pour couvrir un périmètre le plus large possible. Un exemple : le déploiement de la prise de rendez-vous en ligne pour les services de la protection maternelle et infantile dans l'ensemble des Maisons des Solidarités du territoire.

Plus de 48 800 demandes ont été déposées en 2023, soit 2 fois plus qu'en 2022. Ceci démontre l'accroissement du recours aux services publics tout en réduisant les coûts, optimisant le traitement des démarches et garantissant un accès continu et fiable.

ZOOM

■ Construire une relation à l'usagère et à l'usager plus accessible et de qualité

Les actions pour améliorer la qualité du service rendu au public à travers les différents canaux de mise en relation, notamment numérique, téléphonique ou physique, ont permis d'optimiser le taux de prise en charge des appels en passant de 88 % en 2022 à 91 % en 2023, mais aussi d'adapter des modalités d'accueil pour mieux répondre aux demandes et de faciliter l'accès à nos services.

Ainsi, une démarche de co-construction de l'accueil physique et téléphonique a été impulsée afin de permettre une prise en charge plus rapide des demandes des usagères et des usagers dès le premier contact, tout en renforçant l'assise professionnelle des équipes.

■ Une meilleure gestion des dossiers MDPH

Grâce au développement du système informatique de gestion des dossiers, et une formation continue et spécialisée de ses équipes, la Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Garonne (MDPH) assure un meilleur suivi des dossiers à toutes les étapes : instruction du dossier, évaluation des besoins et suivi des décisions. Les principaux partenaires qui assurent la mise en place des différents dispositifs (Caisse d'allocations familiales, établissements, Pôle emploi, etc.) sont ainsi

informés des décisions et récupèrent directement les informations de chaque dossier.

Le parcours des usagères et des usagers est ainsi facilité. Il s'agit aussi de mieux accompagner la perte d'autonomie en améliorant les orientations des personnes concernées vers des établissements d'accueil adaptés à leur situation.

Un audit systémique et collaboratif de la MDPH a été réalisé, suivi d'un plan d'action en vue de réduire les délais de traitement des demandes.

Thématiques de démarches déjà couvertes par la dématérialisation



Repenser un espace d'accueil en Maison des Solidarités avec les usagères et les usagers

Nouvelle méthode d'intervention, le design de service a accompagné en 2023 le projet de réaménagement des espaces d'accueil du public de la Maison des Solidarités (MDS) de Colomiers. Intitulé Happi (Habitant, Accueil, Proximité, Participation, Innovation), ce projet avait pour objectif de répondre au plus près aux besoins des usagères et des usagers comme du personnel de la MDS.

Après une étape d'identification partagée des problématiques liées à la configuration actuelle, trois ateliers se sont tenus réunissant professionnel·les, habitant·e·s, partenaires et services supports de la collectivité pour élaborer collectivement des solutions.

Issu de ces réflexions, le plan de la future MDS a été présenté à l'ensemble des parties prenantes en janvier 2024. La prochaine étape consistera à trouver des solutions permettant d'assurer l'accueil des publics pendant les travaux jusqu'à la livraison.



CHIFFRES CLÉS 2023

10 nouvelles démarches en ligne, soit plus de 50 démarches en ligne mises en place au total

Plus de 48 800 demandes déposées en 2023 (2 fois plus qu'en 2022) sur le portail de Gestion de la relation usager (GRU)

**Plus de 100 000 appels reçus au standard
91 % des appels pris en charge**

Près de 22 000 visiteurs et visiteuses reçu·e·s à l'Hôtel du Département

PERSPECTIVES 2024

- > Mise en place d'un plan d'actions pour améliorer la prise en charge des demandes de transports scolaires pour la rentrée 2024/2025. Ce plan d'actions s'inscrit dans cette logique de simplification des démarches et une prise en charge optimisée de l'usager.

Renforcer la qualité de vie au travail et l'attractivité de la collectivité

La qualité de vie au travail est indispensable pour développer le sentiment d'appartenance des agent-e-s, et ainsi l'attractivité de la collectivité comme employeur.

■ Une nouvelle organisation du temps de travail

Tout en se conformant aux obligations de la loi du 6 août 2019 visant à harmoniser la durée du temps de travail dans la fonction publique à 1 607 heures annuelles, le Département de la Haute-Garonne a choisi d'en faire une opportunité pour définir de nouvelles organisations de temps de travail plus à même de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Une nouvelle organisation du temps de travail a ainsi été mise en place au 1^{er} janvier 2023, offrant aux agent-e-s la possibilité de choisir entre 3 formules (sous réserve des nécessités de service).

D'autres changements ont accompagné cette évolution : mise en place des horaires variables avec badgeage, augmentation du nombre de jours de télétravail flottants, ouverture de l'alimentation du compte épargne

ZOOM

■ Un régime indemnitaire plus attractif

Le 1^{er} janvier 2023 a également vu la refonte du régime indemnitaire, avec l'instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Ce nouveau dispositif indemnitaire de référence remplace la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agent-e-s. C'est l'opportunité pour le Conseil départemental de reconnaître en équité tous les métiers et de rendre plus attractive la collectivité.

Tous les fonctionnaires et les contractuels en bénéficient.

temps (CET) par des jours d'aménagement et de réduction du temps de travail, possibilité de monétiser un nombre de jours détenus sur le CET, etc.

■ Vers des contrats collectifs en santé et prévoyance

Les obligations de la collectivité en matière de protection sociale complémentaire dans la fonction publique ont récemment évolué avec l'ordonnance du 17 février 2021 et le décret du 20 avril 2022. Désormais, le financement par le Conseil départemental est obligatoire pour une partie de la prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025 et une partie des risques santé à compter du 1^{er} janvier 2026.

Face à l'augmentation du coût de la vie, et au regard du fait que nombre d'agent-e-s sont encore mal

couvert-e-s ou renoncent à assurer une garantie comme la prévoyance, la décision a été prise de mettre en place l'obligation employeur de manière anticipée. Deux organismes ont été retenus lors de la session de l'Assemblée départementale du 27 juin 2023, pour une couverture santé et prévoyance accessible aux agent-e-s à partir du 1^{er} janvier 2024.

■ Une nouvelle organisation des Ressources humaines

2023 a été l'année de la nouvelle organisation des ressources humaines (RH), conçue pour faire progresser la qualité de vie et les conditions de travail, améliorer le recrutement et développer les compétences internes.

Mise en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2023, cette réorganisation s'est traduite notamment par :

- Une organisation simplifiée des directions RH.
- De nouvelles fonctions, avec l'attractivité de la marque employeur, la sécurisation des processus RH par le contrôle interne, la médiation, etc.

- L'anticipation, à travers une prospective financière et des métiers.
- La prise en main d'enjeux majeurs pour notre collectif, dont l'accompagnement managérial, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et le handicap.

PERSPECTIVES 2024

- > **Création de 5 services de Responsables Ressources Humaines**, rattachés aux directions, avec mise en place de permanences au sein des directions.
- > Mise en effectivité des **contrats collectifs en santé et prévoyance** au 1^{er} janvier 2024.

Ancrer un engagement écoresponsable dans les pratiques et les missions

La bifurcation écologique commence par les services publics. Une collectivité se doit de donner l'exemple en matière d'écoresponsabilité, et diminuer ses propres impacts pour inviter ensuite tout un chacun à adopter un comportement plus respectueux de notre environnement.

■ Adoption du Plan de sobriété en eau

Le Conseil départemental a adopté en juin 2023 un Plan de sobriété en eau qui vise à réduire les consommations d'eau de la collectivité dans un contexte de raréfaction de la ressource. L'objectif national annoncé dans le « Plan Eau » en mars 2023 est de réduire de 10 % l'eau prélevée à horizon 2030 ; la collectivité souhaiterait anticiper

cette échéance à 2025 en participant à un défi de l'association AMORCE. Un plan d'actions est engagé et les premiers résultats sont encourageants avec plusieurs initiatives en cours : changement de matériels, nouveaux protocoles de nettoyage, gestion différenciée des espaces verts, réutilisation des eaux pluviales, sensibilisation, etc.

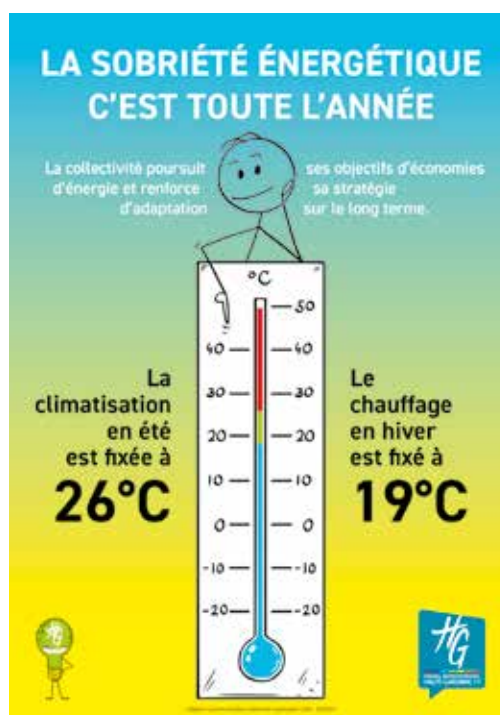
■ Poursuite du Plan de sobriété énergétique

Mis en place en 2022 à l'échelle de la collectivité, le Plan de sobriété énergétique comprend une série de mesures, dispositifs ou bons usages qui s'appliquent de façon permanente de manière à réduire les consommations annuelles des locaux : consigne de chauffage au poste de travail à 19° C, interdiction des chauffages d'appoint, réduction des horaires de chauffe des locaux, usage raisonné de l'eau chaude sanitaire, actions de lissage des consommations électriques, réduction des consommations électriques dans la restauration, optimisation de la gestion des éclairages, gestion spécifique du parc informatique, etc. Par rapport à la consommation énergétique du 1^{er} trimestre 2022, ces mesures ont permis au 1^{er} trimestre 2023 une diminution de 12 %

de la consommation de gaz, et de 9 % de la consommation d'électricité.

ZOOM ■ Sobriété énergétique : des enjeux collectifs et individuels

La collectivité s'engage à répondre avec la plus grande réactivité à la crise énergétique. Dès l'hiver 2023, elle a réduit les consommations d'énergie et demandé des efforts aux sociétés et entreprises afin de réduire de 10 % leur consommation d'énergie de manière à éviter des mesures de rationnement.



■ Réalisation du bilan carbone 2022 de la collectivité

Réalisée en 2023, cette étude consiste à centraliser toutes les données issues des postes d'émissions directes ou indirectes de gaz à effet de serre en lien avec les activités de la collectivité (intrants, déplacements, immobilisations, énergie, déchets principalement).

Établie pour l'année 2022, l'étude constate que la quantité de CO² générée en 2022 par la collectivité a été de 74 373 tonnes de CO² équivalent, ce qui représente environ 52,5 kgCO^{2e} par habitant (rapporté au nombre d'habitantes de la Haute-Garonne).

■ Sensibiliser avec la Fresque du Climat

La Fresque du climat est un outil pédagogique développé par l'association du même nom dans un but de sensibiliser un large public au défi que représente le changement climatique. Les ateliers sont animés par des expertes et experts des enjeux de transformation et des méthodes d'intelligence collective. Au sein du Conseil départemental, 10 agentes et agents ont été formés pour déployer en interne cet outil de sensibilisation.

Grâce à cette équipe, 15 fresques ont été organisées en 2023, réunissant 440 agent-e-s au total, et portant à 758 le nombre agent-e-s formé-e-s à cet outil.



■ Réduire l'émission de carbone dans la construction et l'entretien des routes

Le Département de la Haute-Garonne est signataire du Pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité, qui vise à réduire l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre dans la construction et l'entretien des routes. De nombreuses solutions existent dans ce secteur. Ainsi, concernant le renouvellement des couches de roulement, le Département incite depuis longtemps les entreprises à utiliser des matériaux froids ou tièdes et à introduire une part importante

de résidus d'agrégats d'enrobés pour la réfection de ses 6 156 km de route.

Pour poursuivre la réflexion sur le sujet, un colloque intitulé « Décarboner les infrastructures routières, vers une route plus responsable » a été organisé le 18 octobre 2023 à l'Hôtel du Département. Plusieurs solutions y ont été étudiées : auscultation à haut rendement, augmentation du pourcentage de recyclage des enrobés, réduction des températures, etc.

■ Des expérimentations pour des routes décarbonées

En 2023, le secteur routier d'Auterive a été choisi pour expérimenter un nouveau type d'enrobés formulés avec un liant « végétal » : un procédé nommé Biophalt, dont l'utilisation vise à incorporer des sous-produits naturels non valorisables tout en limitant les consommations d'énergie pour le fabriquer.

Une autre expérimentation a été menée sur la route départementale 4 à Fronton, dans le cadre du Comité Innovation Routes et Rues (instrument

mis en place en 2007 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire). Il s'agit de mettre en œuvre un enduit bicouche formulé avec un liant à adhésivité très rapide mis au point par la société EUROVIA. L'objectif : proposer une alternative aux techniques de réparations épaisses des routes à forts trafics, en utilisant un revêtement mince formulé avec ce liant à rupture flash permettant des économies de ressources naturelles et d'énergie.

Bifurcation écologique des bâtiments du Département

Le Département s'est engagé depuis 2018 dans une démarche de transition écologique pour ses bâtiments. Les nouvelles réglementations tels que le décret tertiaire (relatif aux réductions de consommations d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire dans l'optique d'avoir une neutralité carbone à l'horizon 2050), le décret BACS (relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur), la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), etc. font accélérer les études dans ce sens.

Une politique de décarbonation pour les constructions neuves a été élaborée avec la mise en œuvre d'isolants biosourcés dans les murs (paille, chanvre, ouate de cellulose, etc.) qui ont un impact carbone faible, le recours à de la terre crue pour les murs intérieurs et à de la structure bois, la mise en place de production de chaleur non fossile avec des pompes à chaleur géothermique où l'on utilise les ressources de la terre. Sur ces bâtiments neufs, sont installés des panneaux photovoltaïques

qui permettent de faire de l'autoconsommation électrique, ainsi que des récupérateurs des eaux de pluies pour l'arrosage.

Les bâtiments existants ne sont pas en reste. L'objectif principal sur ces bâtiments est de sortir de la dépendance aux énergies fossiles pour les systèmes de production de chaleur. Le recours aux raccordements à des réseaux de chaleur urbain, à des pompes à chaleur Air/Eau ou à des chaufferies bois est privilégié.

Dans les collèges, des chantiers d'ilots de fraîcheur (ou « cours oasis ») sont réalisés pour apporter de la fraîcheur aux enfants, et les mettre en contact avec la nature, tout en améliorant la perméabilité des sols. Dans les centres d'exploitation, des bornes électriques dite IRVE sont en cours de déploiement suite à l'achat de flotte automobile électrique.

Vers un verdissement de la flotte automobile du Conseil départemental

ZOOM

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'engage à tendre vers une éco-responsabilité complète de la collectivité (fonctionnement interne, projets, politiques publiques). L'axe 6.2 du projet d'administration « Ancrer un engagement écoresponsable dans nos pratiques et nos missions » encourage ainsi la collectivité à « favoriser la mobilité durable » (action 3), notamment en développant l'achat de véhicules électriques pour la flotte départementale. Il s'agit, lorsque la technologie le permet (véhicule léger, fourgon, etc.), de privilégier le renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules à motorisation électrique. En 2023, 7 véhicules ont ainsi été livrés.

CHIFFRES CLÉS 2023

- 40 % de consommation énergétique visé en 2030

758 agent·e·s formé·e·s à la fresque du climat au total

PERSPECTIVES 2024

> Bilan carbone

- Finalisation du bilan carbone de la collectivité.
- Organisation d'ateliers de travail sur le plan de transition, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

> Décarbonation des routes

- Attribution des marchés sur des critères environnementaux et de développement durable.
- Signature d'un accord-cadre avec le Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions de l'INSA de Toulouse dans le cadre de la décarbonation des routes afin de faire travailler les étudiant·e·s et doctorant·e·s sur des matériaux plus respectueux de l'environnement.
- Démarrage d'une collaboration avec Enedis et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne dans le cadre de la valorisation des déconstructions des poteaux en béton pour permettre leur utilisation en remblaiement de tranchées sur les routes départementales.

> Décarbonation des bâtiments

- Collège Auterive : réalisation d'ilots de fraîcheur et d'aménagements égaux dans la cour.
- Collège Ayguesvives : remplacement de chaudières gaz par un raccordement au réseau de chaleur urbain du SICOVAL.
- Collège Paléficat à Toulouse : isolation en paille, murs intérieurs réalisés en briques de terre crue et structure bois.

> Adoption du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) par l'Assemblée départementale en mars 2024.

Accélérer la transformation numérique

Une administration modernisée nécessite d'accélérer la transformation numérique des pratiques et outils tout en accompagnant les utilisateurs et utilisatrices dans leur appropriation.

■ Modernisation des processus de travail en interne

La collectivité poursuit l'effort de modernisation du Système d'Information en exploitant tout le potentiel numérique pour optimiser les processus métier, prendre en charge les nouveaux projets définis par la collectivité, simplifier les démarches et préparer les usages d'avenir.

En 2023, l'effort de déploiement des salles de visio s'est poursuivi dans les Directions territoriales des solidarités (DTS) et les Maisons des Solidarités (MDS), et à titre expérimental sur le secteur routier

de Muret, soit une cible de 50 salles. En parallèle, la mise à niveau matérielle des salles de réunion s'est poursuivie avec la mise en place d'un équipement standardisé permettant une réponse opérationnelle sur 3 axes : fiabilité, simplicité et uniformisation matérielle. Une opération de sensibilisation/formation au matériel et aux usages a également été proposée aux équipes, pour faciliter l'appropriation des équipements mis à disposition.

■ Poursuite du déploiement du WIFI sur les sites départementaux

Le projet de déploiement du WIFI sur les sites départementaux s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement ayant pour objectif de répondre à :

- La politique d'accueil du public, en proposant une connectivité Internet gratuite dans les MDS, les Maisons départementales de proximité (MDP), la médiathèque départementale, les Ateliers31, etc.
- L'accompagnement des nouveaux modes de travail des équipes, notamment depuis la généralisation de la dotation individuelle en ordinateurs portables.

- Pour cela, la couverture WIFI des salles de réunion est réalisée.

En 2023, le déploiement du WIFI s'est ainsi poursuivi, avec la finalisation de la couverture complète du site de l'Hôtel du Département, la couverture des espaces accueil et des salles de réunion en MDS et à la Maison des Adolescents, des espaces formation du Parc Technique, de l'Espace Roguet, du Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), etc.

■ Modernisation de la téléphonie fixe sur les sites du Département

La mise en œuvre de la politique d'accueil à l'échelle de la collectivité est inscrite comme l'une des priorités du projet d'administration Cap'31. Pour harmoniser nos pratiques en interne et apporter une même qualité de service à l'ensemble des usagers et des usagers sur les différents sites du territoire, une nouvelle architecture téléphonique commune à tous les services a été construite. Celle-ci est basée sur une centralisation de l'infrastructure dans le Datacenter de l'Hôtel du Département. La sécurité et résilience de la téléphonie sont ainsi augmentées.

Désormais la téléphonie embarque ses propres briques applicatives (standard téléphonique, centre d'appel en charge de la relation usagers/citoyens, Fax virtuel via la messagerie électronique, etc.).

Elle s'invite sur les ordinateurs pour se substituer au terminal téléphonique physique de bureau, on parle alors de « Softphone ».

Cette nouvelle architecture réduit à néant les coûts de communication entre sites.

■ Accès Internet et interconnexion de sites

ZOOM Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau marché opérateur, les débits d'accès Internet et d'interconnexion entre les sites distants et l'Hôtel du Département ont pu être augmentés, en valorisant au maximum le déploiement de la Fibre Optique réalisé par Fibre31 et en abandonnant la technologie ADSL.

Cette augmentation de débits vient améliorer l'expérience des utilisateurs et utilisatrices : temps de réponse des applications métiers, navigation Internet, fluidité des outils de collaboration : visioconférence, softphonie, etc.

■ Poursuite du renforcement de la sécurité du SI de la collectivité

Face aux menaces toujours plus pressantes des assaillants et aux impacts de tels évènements sur le fonctionnement de l'institution, sur son image et les défaillances que les usagers pourraient lui opposer, la collectivité poursuit le renforcement de son système d'information (SI). Ainsi, en 2023, les infrastructures de sauvegarde ont été renouvelées pour assurer la disponibilité et la sécurité du SI, certaines applications web ont été homologuées au référentiel général de sécurité, des analyses de risque et des audits des applicatifs métiers

ont été menées, un suivi de conformité des fournisseurs pour préparer les objectifs de la directive européenne NIS 2 (Network and Information Security) a été réalisé.

En parallèle, plusieurs actions de prévention et sensibilisation ont été conduites auprès des agent·e·s de la collectivité avec des sessions de e-learning envoyées par mail. L'évolution sur les 4 campagnes de phishing témoigne de la nette amélioration des réflexes de cybersécurité par les agent·e·s de la collectivité.

■ Accompagner une montée en compétence numérique avec Pix

Pix est un dispositif en ligne, basé sur un référentiel de compétences européen, qui a pour mission d'aider chacune et chacun à se repérer et à cultiver ses compétences numériques tout au long de sa vie. Les épreuves proposées permettent de tester le savoir-faire et les connaissances selon un algorithme adaptatif et ludique.

Une expérimentation-test de l'outil a été proposée fin 2022-début 2023, avec 6 thématiques sélectionnées au sein de différents parcours : socle de base généraliste, traitement de texte, information et données, problèmes informatiques, numérique responsable, outils collaboratifs. Au total, 18 séances de travail de 3 heures ont été proposées à des groupes de 12 agent·e·s engagé·e·s dans un parcours de transition professionnelle ainsi qu'à un groupe d'agent·e·s du service entretien.

Leur retour d'expérience a été pris en compte dans le cadre de la stratégie d'accompagnement des agent·e·s au numérique et le plan de formation associé.

CHIFFRES CLÉS 2023

Équipement du personnel

100 % des agent·e·s et agents couvert·e·s par une licence utilisateur M365

50 salles équipées (sur HDD et sites majeurs) d'un point de visioconférence standardisé

1 715 ordinateurs portables déployés

2 273 écrans déployés dont 600 écrans 34 pouces

Équipement des sites

130 bornes WIFI déployées en 2023

Matériel redéployé ou installé dans les collègues

2 756 écrans dont 2 721 achetés en 2023

2 912 ordinateurs de bureau dont 2 556 achetés en 2023

376 ordinateurs portables dont 334 achetés en 2023

308 vidéoprojecteurs posés

PERSPECTIVES 2024

- > **Évaluation de la maturité numérique** des agent·e·s et des agents afin de mieux les accompagner (Pix).
- > Poursuite de l'effort de modernisation et d'**urbanisation du Système d'Information (SI)**.
- > Poursuite et renfort sur les moyens autour de la **Cybersécurité** (plan de continuité d'activité, double authentification, etc.).

Manager par le sens et l'innovation

Pour que l'administration évolue, les managers doivent être doté-e-s des capacités et moyens nécessaires à leur mission d'encadrement.

■ Le plan formation managérial 2023-2024-2025

Dans la continuité de l'offre de services d'accompagnement des managers proposée depuis 2015 (accompagnement à la prise de poste, développement des compétences managériales, coaching interne et externe, communication managériale), le plan de formation managérial 2023-2025 est une politique d'amélioration du potentiel managérial portée par la Direction Générale des Ressources Humaines.

En 2023, 366 managers ont bénéficié de l'une des actions de formation proposées.

Parmi celles-ci : « autodiagnostic de sa pratique managériale », « repérer les potentiels : le diagnostic d'équipe en tant que manager », « responsabiliser ses collaborateurs et accompagner la montée en compétence », « organiser et réguler sa charge de travail ».

Le plan de formation managérial s'adresse aux 600 managers de la collectivité. Cette offre se veut accessible, en combinant formats courts en présentiel et distanciel.

■ Un « parcours primo-managers » avec l'innovation managériale en fil rouge

Le parcours des primo-managers s'adresse aux managers ayant été nommés pour la première fois à un poste à responsabilité au cours de l'année qui précède la formation. Il est constitué de 6,5 journées décomposées de la façon suivante : 2 jours d'ateliers de cohésion d'équipe, suivies de 4 journées sur les thématiques suivantes : « manager par le sens et l'innovation », « manager en mode projet », « manager dans la contrainte et l'incertitude », « manager 1^{er} RH de proximité ». Les primo-managers

sont également mis-e-s au défi de concrétiser 5 à 6 projets collectifs avec l'appui de leurs collègues de promotion. Ces projets font l'objet d'une présentation lors de la clôture du parcours en décembre, à l'occasion du « Trophée de l'Innovation Managériale ». Tout au long du parcours, les managers sont invité-e-s à porter un regard réflexif sur leurs pratiques et postures managériales en intelligence collective avec notamment des témoignages inspirants, des échanges, et du codéveloppement.



■ Le design fiction expérimenté lors du Mois de l'innovation

La 10^e édition nationale du Mois de l'innovation publique s'est tenue en novembre 2023. Un mois entier pour partager méthodes, solutions et expérimentations qui transforment durablement l'action et les services publics. Parmi les événements proposés, plusieurs ateliers de design fiction ont été expérimentés : ludique et pédagogique, ces ateliers ont pour vocation de se projeter dans un avenir possible (et se préparer à cet avenir) pour mieux revenir sur le présent et contribuer à la prise de décision.

À cette occasion, ont également été organisés par la laboratoire de l'innovation, Le Lieu d'I..., « Les rendez-vous de la pause méridienne » sur des sujets très diversifiés tels que : « Le management par les séries TV », « La carte mentale », « La facilitation graphique », « Le forum ouvert », « Concertation mobilités cyclables pour tou-te-s », « Les nudges », etc.

■ Déploiement des nouveaux outils numériques et collaboratifs (programme COMET)

En 2023, la COMET Académie a mis l'accent sur l'accompagnement de l'ensemble des agent-e-s et managers pour une meilleure appropriation des outils numériques et collaboratifs mis à disposition, et ce sous différents formats : 12 sessions focus de 30 minutes sur les outils (Teams, OneDrive, Planner, ToDo, OneNote et List), 19 formations plus approfondies et 13 présentations sur l'Hôtel du Département et à Sant-Gaudens. En plus, des 1 100 participant-e-s à ces sessions de formation, 21 sessions personnalisées ont été organisées

dans 20 directions différentes et sur des thèmes choisis selon les problématiques de chaque entité. 24 vidéos ont également été publiées pour apprendre à son rythme et en replay.

Le réseau des COMET-leaders, dont la mission est d'accompagner en proximité la diffusion de ces nouveaux outils numériques, a bénéficié d'un coaching privilégié afin de les faire monter en compétence, les informer sur les nouveautés et partager autour des usages des outils.

■ Modernisation des dispositifs de gestion des actes administratifs

Dans le cadre de la modernisation de la collectivité, axe du projet d'administration, un nouveau logiciel de traitement des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions), Actes31, remplace depuis 2023 l'ancien logiciel Pos-actes. Cette nouvelle application guide les agent-e-s en toute sécurité dans la rédaction et l'instruction des actes et en garantit un suivi précis, l'optimisation des circuits de validation et de transmission au contrôle de légalité. Une campagne de formation a été réalisée à l'automne pour accompagner plus de 400 gestionnaires et managers à la prise en main de ce nouvel outil,

qui doit conférer une réelle plus-value aux utilisateurs et utilisatrices : plus de fluidité et d'autonomie, meilleure organisation et gestion, respect des délais, gain de temps, anticipation.

De nombreux autres logiciels ont été mis en place en 2023 sur d'autres volets : le progiciel Smartpublic, pour le suivi financier et le pilotage des satellites du Conseil départemental ; une solution de gestion des transports pour les élèves en situation de handicap ; le nouvel outil Editique et GED Pléiades SIRH, etc.

■ La digitalisation des processus métiers avance

Le déploiement de l'I-Parapheur avec perspectives de généralisation s'est poursuivi au niveau des directions et des élu-e-s avec pour cible la suppression de tous les parapheurs papier. Fin 2023, 2 700 agentes et agents étaient formé-e-s et 68 % des services de la collectivité couverts par cette solution avec une forte augmentation du nombre de dossiers déposés (+27 % par rapport à 2022).

À travers le déploiement de nouvelles téléprocédures à disposition des usagères et des usagers

(une cinquantaine disponibles à fin 2023), les équipes en charge de l'instruction des dossiers ont aussi vu leur travail simplifié.

Le déploiement de la solution de gestion patrimoniale Active3D et de ses modules complémentaires a permis de centraliser et de remplacer en un seul outil trois logiciels vieillissants pour la gestion des opérations, la gestion des états des lieux et la gestion locative.

ZOOM

**La maîtrise du risque partenaire :
l'outil Smartpublic**

Le Département s'est doté en 2023 d'un outil de pilotage du « risque partenaire », afin de pouvoir moderniser le suivi de ces organismes satellites au sein de la collectivité : après un déploiement au sein du service utilisateur en début d'année, la plateforme a été ouverte progressivement aux partenaires du Conseil départemental durant l'été (associations, organismes garantis, de coopération, ou dans lesquelles le Département détient des parts sociales). Ces derniers peuvent ainsi déposer leurs documents en ligne et les contrôleurs et contrôleuses de gestion s'assurer de la complétude du dossier et effectuer sur l'outil directement l'analyse financière. L'objectif pour la suite sera, après consolidation de l'outil en interne, de le déployer au sein des directions instructrices.

CHIFFRES CLÉS 2023**Accompagnement COMET****599** participant-e-s aux formations COMET**3 851** visiteurs et visiteuses uniques sur l'espace de la COMET-Académie**24** replays de vidéo mis en ligne**I-parapheur****+ 2 700** agent-e-s formé-e-s à l'outil I-parapheur (68 % des services déployés)**113 276** dossiers créés dans I-parapheur en 2023 (soit +27 % par rapport à 2022)**Parcours primo-managers****6,5** journées de formation**30** primo-managers formé-e-s**PERSPECTIVES 2024**

- > **Déploiement du projet managérial 2024-2028**, qui vise, à travers la définition d'objectifs managériaux, un renouveau de l'organisation et des modes de management au sein de la collectivité, pour une meilleure efficacité du service public rendu à l'usagère et l'utilisateur.
- > **Détection des possibilités techniques** et fonctionnelles offertes par le marché, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle et des objets connectés (IoT)

Favoriser les dynamiques partenariales

Le Département consolide ses partenariats avec les acteurs et actrices au niveau institutionnel et du secteur associatif pour mener à bien les grands projets de la collectivité.

■ Poursuite du partenariat autour du Programme de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre (POCTEFA)

Le Conseil départemental est membre des comités de suivi et de programmation des programmes de coopération territoriale européenne, et notamment du Programme de coopération transfrontalière Interreg V-A Espagne-France-Andorre- ou POCTEFA. Il participe à la mise en œuvre du programme et informe sur les possibles financements des projets.

En 2023, le Département a participé au lancement et à la programmation d'un premier appel à projets du POCTEFA 2021-2027, qui se solde par le financement de 83 projets pour des réalisations communes et sur toutes ces thématiques. 59 projets concernent des partenaires de la Haute-Garonne qui coopéreront avec des partenaires espagnols et andorrans.

■ Trois grands types d'opérations financés par le Fonds Social Européen (FSE+)

Le Département est organisme intermédiaire pour la gestion du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du programme national FSE+ 2021-2027. Il soutient ainsi l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des populations les plus défavorisées.

En 2023, le FSE+ a permis de financer 3 grands types d'opérations pour un montant total de 3 488 570 euros :

- L'accompagnement vers et dans l'emploi de publics bénéficiaires du RSA (BRSA) ou sans emploi rencontrant des difficultés sociales :

essentiellement le dispositif Actipro RSA (insertion sociale et professionnelle, accompagnement des BRSA artistes, offre santé insertion).

- L'enveloppe dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique.
- L'insertion sociale, la remobilisation sociale et l'accès aux droits et aux services des publics en grande précarité (Gens du voyage notamment).

Vers une solution d'archivage mutualisée entre collectivités

ZOOM

Une réflexion sur la mutualisation de l'infrastructure des systèmes d'information du Département est engagée pour la solution d'archivage électronique au bénéfice d'autres collectivités du territoire, notamment avec les Archives de Toulouse, les Archives et la Direction du système d'information de la communauté d'agglomération du Sicoval, la Direction du numérique de Toulouse Métropole, les équipes départementales.

En parallèle, une troisième salle serveur et une baie de stockage a été installée par le Département sur le datacenter du Sicoval pour renforcer la stratégie de sécurité des systèmes d'information de la collectivité.

PERSPECTIVES 2024

> POCTEFA

- Participation du Département au lancement de plusieurs appels à projets : deux sur les territoires « Centre » (thématiques de la mobilité et du tourisme) et « Montagne Est » (thématiques du sport, de la santé et de la dynamisation économique) ; puis au dernier trimestre un appel à projets classiques et un appel à petits projets.
- Information des parties prenantes sur les attentes du programme pour ces appels à projets.

> FSE+

- Poursuite de la mobilisation des crédits européens au bénéfice des habitantes et des habitants de la Haute-Garonne notamment pour l'accompagnement à l'accès au logement.

RÉCAPITULATIF

DÉPENSES TOTALES

par politique publique



RÉCAPITULATIF DÉPENSES TOTALES par politique publique

Budget principal

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

en faveur des solidarités et de la justice sociale

Actions sociales polyvalentes de proximité	9 062 473 €
Prévention et protection de l'enfance	249 767 340 €
Autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	408 986 952 €
Accompagnement des situations de détresse	629 253 €
Revenu de solidarité active et insertion	241 918 630 €
Sécurité des biens et des personnes	62 593 722 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>469 660 805 €</i>
TOTAL	1 442 619 175 €

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

dans la bifurcation écologique

Mise en œuvre de la bifurcation écologique	162 696 €
Mobilités, grands projets et mobilités douces	101 834 541 €
Eau	12 252 963 €
Agroécologie, circuits courts et qualité alimentaire	3 263 280 €
Protection de la biodiversité et des espaces naturels	882 705 €
Logement et politique de la ville	15 977 130 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>65 636 499 €</i>
TOTAL	200 009 814 €

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour l'émancipation et la citoyenneté

Éducation et Collèges	130 536 093 €
Jeunesses	138 311 €
Culture et mémoire	11 870 164 €
Sport	9 328 027 €
Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations	1 212 051 €
Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes	37 634 €
Démocratie participative	237 442 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>74 441 090 €</i>
TOTAL	227 800 812 €

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour l'aménagement équilibré de son territoire

04

Aménagement du territoire	20 616 510 €
Ingénierie territoriale	12 702 399 €
Économie Sociale et Solidaire, Emploi	847 641 €
Tourisme et patrimoine	8 100 092 €
<i>Moyens généraux (reventilés pour l'axe)</i>	<i>20 104 858 €</i>
TOTAL	62 371 500 €

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

pour la transformation et la modernisation de son administration*

05

Approfondir la modernisation de l'administration
Améliorer la relation à l'usagère et à l'usager
Renforcer la qualité de vie au travail et l'attractivité de la collectivité
Ancrer un engagement écoresponsable dans les pratiques et les missions
Accélérer la transformation numérique
Manager par le sens et l'innovation
Favoriser les dynamiques partenariales

*Les dépenses relatives aux moyens généraux sont reventilées sur les 4 premiers axes thématiques.

TOTAL GÉNÉRAL

1 932 801 301 €

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication

Sébastien Vincini

Direction Générale des services

Éric Daguerre

Ressources Financières et Numériques/

Commande Publique/Pilotage et Méthode

Bruno Ollier

Service Pilotage Stratégique

Johanna Levy

Cartographie

Haute-Garonne Ingénierie / ATD31

Photographies

CD 31[®] / Aurélien Ferreira[®] / Romain Saada[®] /
Alis Mirebeau[®] / Valentine Chapuis[®] / Adrien Nowak[®] /
Alexandre Ollier[®] / Hélène Ressayres[®] / Loïc Bel[®] /
Ryan Crisman – Unsplash[®] / CDT31[®] / Shannon Aouatah[®] /
Manu Dejean[®] / Rémy Gabalda[®] / Olivier Iffrig[®] /
Jean-Noël Heranz[®] / Lilian Cazabet[®] / Frédéric Scheiber[®] /
Florian Racaché[®] / Archives départementales[®] /
Adobe stock[®]

Création & Impression

CD31/05-24/19601

ISBN : 979-10-92065-90-9



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr

www.haute-garonne.fr